



10

Comment cet
âge déterminant
chez les filles
conditionne
notre avenir



ÉTAT DE LA POPULATION MONDIALE 2016

CONSEILLER PRINCIPAL À LA RECHERCHE

Shireen Jejeebhoy

AUTEURS ET CHERCHEURS PRINCIPAUX DE CE CHAPITRE

David E. Bloom, Harvard T.H. Chan School of Public Health
Jeffrey Edmeades, International Center for Research on Women
Gretchen Luchsinger
Louise Searle, Humanitarian Advisory Group
Lyric Thompson, International Center for Research on Women

CONSEILLER TECHNIQUE UNFPA

Satvika Chalasani

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Rédacteur en chef : Richard Kollodge

Rédactrice associée et responsable de l'édition numérique : Katheline Ruiz

Développeur : Hanno Ranck

Conception et production de la version imprimée interactive : Prographics, Inc.

REMERCIEMENTS

Autres chercheurs et rédacteurs ayant joué un rôle majeur dans l'élaboration de ce rapport :

Ayla Black, Humanitarian Advisory Group
Rachel Clement, International Center for Research on Women
Alyssa Lubet, Harvard T.H. Chan School of Public Health
Dara Lee Luca, Mathematica Policy Research
Johanne Helene Iversen, clinique de Luster, Norvège
Michael Kuhn, Centre Wittgenstein et Institut de démographie de Vienne
Kristine Husøy Onarheim, Université de Bergen, Norvège
Klaus Prettnér, Université de Hohenheim, Allemagne

Le Service de la population et du développement de l'UNFPA a analysé et consolidé les données liées aux indicateurs. Les données liées aux indicateurs proviennent de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et de l'Organisation mondiale de la Santé.

CARTES ET DÉSIGNATIONS

Les désignations retenues et la présentation générale des cartes contenues dans le présent rapport n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part de l'UNFPA concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou région ni de leurs autorités, non plus que la délimitation de leurs frontières. Une ligne pointillée représente approximativement la ligne de démarcation au Jammu-et-Cachemire acceptée par l'Inde et le Pakistan. Les parties ne sont pas encore parvenues à un accord définitif sur le statut du Jammu-et-Cachemire.

© UNFPA 2016

UNFPA

Réaliser un monde où
chaque grossesse est désirée
chaque accouchement est
sans danger et le potentiel de
chaque jeune est accompli



Avant-propos	page 2
1 Le visage de l'avenir	page 4
2 La vague des dix ans	page 12
3 Les obstacles se dressant sur la voie de l'âge adulte	page 30
4 Soutenir les filles aujourd'hui pour le bien-être de tous demain	page 46
5 S'épanouir	page 62
6 Se projeter dans l'avenir et agir : transformer notre monde en faveur de chaque fille de dix ans	page 78
Indicateurs	page 93
Bibliographie	page 109



AVANT-PROPOS



Photo : © UN Photo/Mark Garten

Lorsqu'une fille atteint l'âge de dix ans, son monde change.

Une foule d'événements viennent bouleverser sa vie et la tiraillent de toutes parts. Jusqu'où ira-t-elle ? La réponse à cette question dépendra du soutien qu'elle recevra et de sa capacité à dessiner son propre avenir.

Dans certaines régions du monde, une fille de dix ans, à l'aube de son adolescence, voit des possibilités infinies s'ouvrir à elle et commence à faire des choix qui influenceront son éducation et, plus tard, sa vie personnelle et professionnelle.

Dans d'autres endroits du monde, en revanche, les perspectives d'une fille de dix ans sont limitées. Alors qu'elle entre dans la puberté, ses proches, les figures de sa communauté, les normes sociales et culturelles, les institutions et les lois discriminatoires se dressent en travers de son chemin.

Dès l'âge de dix ans, elle peut être mariée de force. Elle peut aussi être retirée de l'école pour commencer une vie consacrée à faire des enfants et à servir son mari.

« À bien des égards, c'est à l'aune du parcours de vie d'une fille de dix ans que l'on saura véritablement si le Programme à l'horizon 2030 est une réussite — ou un échec. »

À dix ans, elle peut devenir un bien, une marchandise qui se vend et qui s'achète.

À dix ans, on peut la priver de toute voix au chapitre dans les décisions qui la concernent.

À dix ans, son avenir ne lui appartient plus. Ce sont les autres qui en décident.

Empêcher une fille de vivre son adolescence en bonne santé et en sécurité pour devenir une adulte productive et autonome est une violation de ses droits. Mais cela fait également peser un lourd tribut sur sa communauté et son pays.

Lorsqu'une fille ne peut pas réaliser son potentiel, nous sommes tous perdants.

À l'inverse, lorsqu'une fille peut exercer ses droits, rester en bonne santé, terminer sa scolarité et prendre les décisions qui la concernent, tout le monde est gagnant : elle, bien sûr, mais également son entourage. Elle vivra en meilleure santé, et si, plus tard, elle choisit de fonder une famille, ses enfants aussi seront en meilleure santé. Elle sera plus productive, elle améliorera ses conditions de vie et contribuera à créer un monde meilleur.

Le nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par les Nations Unies et ses 17 objectifs de développement durable visent un développement équitable et inclusif qui ne laisse personne de côté.

Ce programme sur 15 ans promet d'aider à transformer l'avenir de millions de filles âgées de dix ans qui sont généralement laissées pour compte.

En même temps, la plupart de ces objectifs de développement durable ne pourront être atteints que si chacun, y compris les filles de dix ans, peut réaliser son potentiel. Le premier des objectifs a pour ambition de parvenir à un monde sans pauvreté. Mais quels progrès attendre si l'on continue d'étouffer et de gâcher le potentiel énorme offert par les filles ?

À bien des égards, c'est à l'aune du parcours de vie d'une fille de dix ans que l'on saura véritablement si le Programme à l'horizon 2030 est une réussite — ou un échec.

Grâce au soutien de sa famille, de sa communauté et de son pays, et par la réalisation de ses droits, une fille de dix ans peut s'épanouir et contribuer à façonner l'avenir que nous souhaitons tous.

L'aspect du monde dans 15 ans dépendra de notre capacité à faire tout ce qui en notre pouvoir pour éveiller le potentiel des filles âgées de dix ans aujourd'hui.

Dr. Babatunde Osotimehin

Secrétaire général adjoint des Nations Unies et directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)



1

CHAPITRE

LE VISAGE DE L'AVENIR

Elle a dix ans. Son visage possède encore la fraîcheur de l'enfance, mais il est éclairé par cette curiosité qui la pousse instinctivement à regarder vers l'âge adulte. Armée pour s'appropriier dès son plus jeune âge la sagesse et le savoir de ceux qui l'entourent, elle est appelée à devenir un jour une dirigeante exemplaire, une travailleuse productive, une inventrice, une mère attentionnée, ou tout ce qui contribue à la prospérité et au dynamisme d'une société. Elle façonnera l'avenir de sa communauté et du monde que nous partageons.

Photo : © UNFPA/Live Images.



Mais cet avenir lui réserve-t-il le meilleur, ou bien le pire ? De nombreux dangers l'attendent. À dix ans, une fille devient vulnérable. Elle est aux prises avec le passage à l'âge adulte, ses changements physiologiques et psychologiques rapides, et l'apparition de toute nouvelles attentes de la part de sa famille et de la société. Si les risques sont aussi nombreux pour les filles que pour les garçons, la discrimination sexiste ne fait que les aggraver à presque tous les égards. Les politiques publiques axées sur les très jeunes enfants ou les adolescents plus âgés, qui ne prennent pas suffisamment en compte les inégalités entre les sexes, ne gèrent pas adéquatement ces risques (Conseil de population, 2016a). De plus, les normes et les pratiques sociales peuvent encore les accentuer.

En conséquence, la protection des droits et le bien-être de millions de filles de dix ans ne sont pas assurés. Trop d'entre elles se retrouvent sur le marché du travail, préposées aux tâches domestiques, mariées ou exploitées comme marchandises sexuelles. Elles quittent l'enfance avec un bagage scolaire et des perspectives limitées, dans la violence ou en mauvaise santé, sans avoir leur mot à dire dans les décisions qui les concernent.

À dix ans, une fille approche de la puberté, une période où de nombreuses personnes commencent à la considérer comme un actif utilisable à des fins professionnelles, procréatives ou sexuelles (Bruce, 2006, 2009). Si ses droits ne sont pas bien protégés par des lois, des services et des investissements adaptés, ses chances de s'épanouir à l'adolescence et de devenir une adulte à part entière disparaissent à tout jamais. Si elle vit dans un pays ou une communauté pauvre, ou dans un village plutôt qu'une ville, son avenir peut alors devenir particulièrement sombre.

La communauté internationale a déjà obtenu de bons résultats en faveur des garçons de dix ans, et ce, dans de nombreux domaines. Il est grand temps d'en faire autant pour les filles. Si nous échouons, nous en paierons tous les conséquences : nous passerons à côté du bénéfice inestimable que nous apporte l'investissement dans le potentiel des filles de dix ans en tant qu'enfants, futures

adultes et mères de la prochaine génération (Lancet Commissions, 2016). Nous réduisons à néant notre aspiration à un monde où tous les individus s'épanouissent dans des sociétés stables.

Imaginer un monde nouveau pour les filles de dix ans

Imaginez une fille de dix ans dans un monde qui la valorise, l'encourage et la protège vraiment. C'est l'âge auquel ses possibilités, loin de se réduire, se multiplient et se diversifient. Tout le monde reconnaît que ses droits doivent être respectés dans leur intégralité, au même titre que ceux de son frère, ce que reflètent les lois, la pratique juridique et les normes sociales. Personne ne pense qu'une fille est en âge de se marier ou d'avoir des enfants avant 18 ans. Personne n'attend d'elle qu'elle abandonne l'école pour gagner sa vie ou se charger des tâches ménagères.

Elle fréquente une bonne école, bien entretenue, sûre et pas trop éloignée de son domicile. Les professeurs, hommes et femmes, encouragent les filles à lever la main pour répondre aux questions aussi souvent que les garçons. Les manuels scolaires relatent des événements dont les protagonistes, dirigeants ou personnages historiques, sont aussi bien des hommes que des femmes. Si une fille est particulièrement douée en sciences ou en mathématiques, personne ne lui suggère d'étudier une matière plus « féminine ». Elle commence à acquérir de nouvelles compétences pour prendre sa vie en main : comment entretenir de bons rapports avec les autres, bien comprendre la sexualité et la reproduction, développer des connaissances financières et éviter les risques compromettant son bien-être physique et mental.

Cette fille de dix ans mange à sa faim, et son alimentation est adaptée à son corps en pleine croissance et à son cerveau en développement. Elle ne souffre pas de malnutrition ni d'obésité. Lorsqu'elle a besoin de soins de santé, elle a accès à des services proches de chez elle et à des soignants formés pour l'écouter attentivement. Ils respectent son besoin accru d'intimité, l'avertissent du risque nouveau de grossesse et restent attentifs aux difficultés qu'elle pourrait rencontrer.

Pendant qu'elle vit sous la protection de sa famille, la fille de dix ans bénéficie des mêmes possibilités que les garçons d'explorer le monde qui l'entoure, de se faire des amis et de participer à la vie sociale. Les membres de sa famille et de sa communauté l'encouragent à exprimer ses opinions et la guident tout en respectant ses décisions. Elle jouit d'un accès égal au monde numérique, peut apprendre et élargir son réseau en toute sécurité, à l'abri des dangers tels que les prédateurs sexuels ou le cyber harcèlement.

Tout est mis en œuvre pour protéger la fille de dix ans contre toutes les formes de violence, physiques ou psychologiques. Elle n'est pas victime de discrimination en raison de son origine ethnique, de son handicap, de son lieu de vie ou de tout autre facteur. Si elle est désavantagée par la pauvreté, les systèmes de protection sociale contribuent à en atténuer les impacts, l'aident à rester en bonne santé et à poursuivre sa scolarité, au moins jusqu'au niveau secondaire, pour lui permettre d'avancer vers sa vie d'adulte. De telles mesures supposent l'engagement des dirigeants politiques et de la société dans son ensemble. Par ailleurs, les filles de dix ans faisant partie des jeunes adolescents, elles apparaissent aussi clairement que n'importe quelle autre catégorie de population dans les systèmes de données nationaux qui documentent les interventions à des fins d'amélioration.

Concrétiser cette vision

La communauté internationale n'a pas encore réalisé cette ambition pour les filles de dix ans — loin de là. Cependant il peut y parvenir, et s'est engagé à le faire dans le cadre d'un ensemble d'engagements internationaux regroupés sous le Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030. Adopté par les 193 pays membres des Nations Unies en 2015, le Programme à l'horizon 2030 représente une avancée unique dans l'histoire du consensus mondial sur le développement, puisqu'il s'applique à tous les pays, riches, pauvres ou en voie de développement. Il définit une trajectoire de transformation solidement fondée sur les droits fondamentaux et l'inclusion de tous les

D'une certaine façon, les filles âgées de dix ans aujourd'hui (un peu plus de 60 millions) sont le point de départ à la réalisation du Programme à l'horizon 2030, puisqu'elles font partie des groupes de population les plus menacés d'être laissés pour compte.

individus, et s'inscrit dans la durabilité, afin que toutes les ressources utilisées aujourd'hui de façon rationnelle puissent être exploitées par les générations futures.

Au cours des 15 prochaines années, 17 objectifs de développement durable et 169 cibles contribueront à la réalisation du Programme à l'horizon 2030. Nombre d'entre eux sont étroitement liés aux engagements précédemment pris dans le cadre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994, qui oriente le travail de l'UNFPA. En 2014, un examen des avancées obtenues dans la réalisation des objectifs du Programme d'action a affirmé que le progrès de l'humanité repose fondamentalement sur la dignité, l'égalité et le respect des droits fondamentaux pour tous.

Pour la première fois de l'histoire, le Programme à l'horizon 2030 engage explicitement les pays à ne laisser personne de côté sur la voie du développement. Il avertit la communauté internationale qu'aucune fille de dix ans ne doit être laissée en marge, abandonnée à la pauvreté ou à la maladie, ou sans instruction. D'une certaine façon, les filles âgées de dix ans aujourd'hui (un peu plus de 60 millions) sont le point de départ à la réalisation du Programme à l'horizon 2030, puisqu'elles font partie des groupes de population les plus menacés d'être laissés pour compte (Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, 2015). La forte probabilité qu'elles transmettent les mêmes désavantages à leurs enfants pèsera encore davantage sur les espoirs de changement.

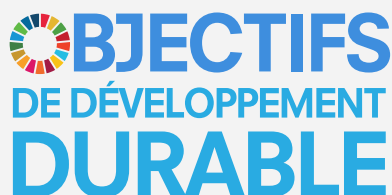
Les pays ne peuvent pas mettre fin à la pauvreté, conformément à l'objectif de développement durable

1, si les filles doivent transporter de l'eau sur de longues distances au lieu d'aller à l'école. Si les filles de dix ans ne peuvent pas poursuivre leur scolarité, alors l'objectif de développement durable 4 ne sera pas non plus atteint. Et sans une bonne éducation, les filles de dix ans ne pourront pas acquérir les compétences qui leur permettront d'améliorer leurs revenus et de trouver un emploi décent, ce que nourrit l'objectif de développement durable 8. L'objectif 3, relatif à la santé et au bien-être à tous les âges, ne peut être réalisé si les filles sont exposées au risque d'infection par le VIH ou de grossesse précoce, ou si elles consomment des aliments de mauvaise qualité qui augmentent le risque permanent de développer des maladies non transmissibles, telles que le diabète.

Qu'en sera-t-il de l'objectif 5, relatif à l'égalité entre les sexes, si les filles ne peuvent espérer un jour hériter de biens fonciers, exprimer leur opinion sur les sujets qui les concernent, ou envisager de fonder une famille en planifiant le nombre d'enfants qu'elles souhaitent avoir ? Ou bien de l'objectif 10, visant à réduire les différentes formes d'inégalités au sein des pays et entre eux, telles que l'extrême pauvreté, qui aggrave la discrimination fondée sur le sexe et l'âge à l'égard des filles de dix ans ?

Dans les pays et les groupes de population plus riches, en particulier, les filles de dix ans, qui sont susceptibles de devenir les décideurs principaux en matière d'achat, doivent être à l'avant-garde des connaissances et des pratiques pour une consommation et une production plus responsables. Elles seules peuvent protéger entièrement notre planète et partager équitablement ses richesses, comme le prévoit l'objectif 12. Lorsque toutes les filles posséderont un certificat de naissance, bénéficieront d'un accès égal à la justice et à la liberté et ne subiront plus aucune forme de violence, nous aurons atteint l'objectif 16, qui vise l'instauration de sociétés justes, pacifiques et inclusives.

En accentuant nos efforts sur la réalisation des droits et du plein potentiel des filles de dix ans, nous pourrions également contribuer à une autre cible prévue par le Programme à l'horizon 2030 : tirer parti du dividende démographique. Tous les pays en développement du monde connaissent ou connaîtront une transition démographique. Cette phase se produit lorsque le nombre de personnes entrant sur le marché du travail augmente, générant un dividende potentiellement énorme en termes de renforcement de la croissance économique. Mais pour que cette transition produise l'effet escompté, les filles et les



jeunes femmes doivent disposer de tous les moyens nécessaires pour gérer leur fertilité et pouvoir faire des choix. Lorsque la main-d'œuvre est en bonne santé et hautement productive, grâce à une bonne éducation, alors le dividende augmente de façon exponentielle.

Pour les pays qui entrent en phase de transition, parmi les plus pauvres du monde, les objectifs de développement durable sont l'occasion de poser les fondements du dividende démographique en investissant dans la santé, l'éducation et l'autonomisation des filles de dix ans. Pour les pays qui sont déjà en transition ou qui connaissent un vieillissement rapide de leur population, la préservation des acquis et l'optimisation du dividende reposent en grande partie sur leur capacité à augmenter le nombre de femmes sur le marché du travail, à les doter de compétences avancées et à exploiter au mieux leur productivité. Là aussi, tout commence par les filles.

Tout semble indiquer que des filles en bonne santé et éduquées contribueront, au cours de leur vie, à une croissance économique renforcée, à une productivité agricole accrue, à des taux de mortalité maternelle et infantile réduits, à des familles plus petites et mieux éduquées, à une prévalence plus faible du VIH et du paludisme, à un nombre plus important de femmes aux postes de direction et à une résilience accrue au

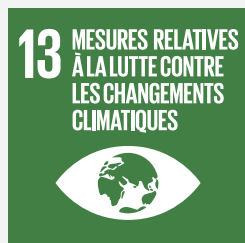
changement climatique et aux crises. Et ce ne sont là que quelques-uns des bénéfices liés à la santé et à l'éducation des filles (Sperling et Winthrop, 2016).

Où en seront les filles de dix ans quand elles en auront 25 ?

Dans 15 ans, au terme du Programme à l'horizon 2030, les filles de dix ans seront âgées de 25 ans. Seront-elles encore laissées de côté ? Ou bien jouiront-elles de leurs droits fondamentaux et du bien-être, avec la possibilité d'explorer les nombreuses voies qui s'ouvrent à elles, en sachant que leur fille, à ses dix ans, pourra en faire tout autant ?

Seul le dernier scénario permettra à la communauté internationale d'affirmer qu'elle a véritablement transformé le cours de son évolution et relevé le défi des objectifs de développement durable.

La réponse à cette question dépend en grande partie des choix de nombreuses personnes, des parents aux décideurs politiques, en passant par les éducateurs, les professionnels de santé, les économistes, les entrepreneurs, les journalistes ou encore les responsables communautaires. Nous devons tous nous impliquer. Aujourd'hui, une fille de dix ans est déjà engagée sur la voie de son avenir. Et son avenir est aussi le nôtre.



J'AI DIX ANS.

Les filles âgées de dix ans aujourd'hui nourrissent toutes des espoirs et des rêves pour leur avenir, qu'elles viennent de pays développés ou en voie de développement, qu'elles vivent dans des villes, des villages ou des camps de réfugiés, ou qu'elles aient grandi dans un foyer pauvre ou aisé. Mais toutes seront confrontées à des obstacles bien spécifiques sur le chemin qui les mènera de l'adolescence à l'âge adulte.

L'état de la population mondiale 2016 fournit un aperçu de la vie et des aspirations de dix filles issues de différents milieux.



ADITI
BANGLADESH

Chaque matin, avant d'aller à l'école du village de Noyakata, Aditi fait ses devoirs. Quand elle rentre de l'école, elle s'occupe de sa petite sœur tandis que sa mère travaille. Son plat préféré est le poisson hilsa. Elle aime lire des livres avec sa camarade de classe Shumi et espère un jour étudier à l'université.

Toutes les photos de Aditi :
UNFPA/Barcroft Media/
Zakir Chowdhury



DALINE
CAMEROUN

Daline vit à Yaoundé. Elle s'apprête à commencer sa première année dans l'enseignement secondaire et parle couramment anglais et français. Elle aide à s'occuper de ses deux frères et contribue aux tâches domestiques une heure par jour en passant le balai dans la propriété et la véranda. Ses plats préférés sont l'eru et le water fufu. Elle aime se promener et jouer aux cartes ou au Scrabble avec sa meilleure amie Anaïs.

Toutes les photos de Daline :
UNFPA/Barcroft Media/
Adrienne Surprenant



HIBA
JORDANIE

Hiba est originaire de Syrie. Elle vit aujourd'hui dans le camp de réfugiés de Zaatarî (Mafraq, Jordanie) avec sa mère, ses trois sœurs et ses deux frères. Son plat préféré est la mutabaka, une préparation à base d'aubergines et de tomates. La journée, elle s'occupe de sa petite sœur et de son frère cadet, pendant que sa mère et son aînée mènent une campagne contre le mariage des enfants au sein du camp. Elle aime jouer à cache-cache avec ses amis et aimerait un jour étudier à l'université.

Toutes les photos de Hiba :
UNFPA/Barcroft Media/
Maria de la Guardia



INGEBORG
NORVÈGE

Ingeborg vit à Oslo avec ses parents, non loin de son école. Elle a commencé à apprendre à lire et à écrire à l'âge de quatre ans. Elle aime passer du temps avec ses amis et jouer à Pokémon avec son petit frère. Elle suit des cours de danse classique, fait du slalom en ski en Italie l'hiver et souhaite apprendre à plonger en apnée.

Toutes les photos de Ingeborg :
UNFPA/Barcroft Media/
Sigrid Bjorbekkmo



ISABELLE
ÉTATS-UNIS

Isabelle vit dans une maison à Cabin John, dans le Maryland, avec ses parents et sa petite sœur. Elle est en quatrième année à l'école primaire et souhaite un jour étudier à l'université. Son repas préféré de la journée est le dîner car elle y mange parfois du poulet. Elle aime jouer à cache-cache, au loup et aux jeux de société avec ses amis.

Toutes les photos de Isabelle :
UNFPA/Barcroft Media/
Ruaridh Connellan



ORTILIA
GUATAMALA

Ortilia a quatre frères et cinq sœurs. Elle vit à Chisec. Quand elle rentre de l'école, elle contribue aux tâches domestiques et s'occupe de ses cadets. Elle aime lire des histoires, des proverbes et des énigmes, et souhaite un jour étudier à l'université. Elle aime jouer avec ses quatre meilleurs amis. Elle participe en outre à un programme de renforcement des compétences ciblant les filles.

Toutes les photos de Ortilia :
UNFPA/Barcroft Media/
Daniele Volpe



ROSITA
ALBANIE

Rosita vit à Peshkopi avec ses parents, sa sœur et ses trois frères. Elle est en quatrième année à l'école primaire et prévoit d'étudier à l'université lorsqu'elle aura terminé ses études secondaires. Son aliment préféré est le riz, parce qu'il sent si bon à la cuisson. Chaque jour, elle fait ses devoirs et contribue pendant deux heures aux tâches domestiques. Elle aime jouer au ballon, ainsi qu'à d'autres jeux, avec son amie Kristina.

Toutes les photos de Rosita :
UNFPA/Barcroft Media/
Nake Batev



SAMANTHA
BRÉSIL

Samantha vit avec ses parents et son petit frère Guilherme, âgé de cinq ans, dans une petite maison à Ceilândia, près de Brasília. Sa grand-mère vit dans la maison d'à côté. Samantha est une élève douée : elle a déjà été récompensée par un prix quatre fois pour ses résultats. Elle espère pouvoir étudier à l'université. Ses aliments préférés sont le riz, les haricots et le steak-frites. Elle joue presque tous les jours avec son amie Ingrid.

Toutes les photos de Samantha :
UNFPA/Barcroft Media/
Bento Viana



TEMAWELASE
SWAZILAND

Temawelase est en sixième année à l'école primaire dans une communauté rurale du district de Hhohho. Elle a quatre frères et sœurs. Son aliment préféré est le riz, parce que cela lui donne de l'énergie. Lorsqu'elle n'est pas à l'école, elle contribue aux tâches domestiques, s'occupe de l'un de ses cadets, ou joue à la corde à sauter et au hula hoop avec son amie Notsile. Elle participe en outre à un programme qui fournit aux filles des informations concernant leur santé et leur bien-être. Elle voudrait étudier à l'université.

Toutes les photos de Temawelase :
UNFPA/Barcroft Media/
Mark Lewis



TUONG ANH
VIETNAM

Tuong Anh est en quatrième année à l'école primaire. Elle vit à Hanoi avec ses parents et ses trois frères âgés de 11, 12 et 16 ans. Elle contribue aux tâches domestiques dès qu'elle a un moment de libre. Sa mère lui a dit de travailler dur pour pouvoir aller à l'université un jour. Elle voudrait se marier, mais seulement après avoir fini ses études, et ne souhaite avoir qu'un ou deux enfants.

Toutes les photos de Tuong Anh :
UNFPA/Barcroft Media/
Quinn Ryan Mattingly



2

CHAPITRE

LA VAGUE DES DIX ANS

Le nombre de jeunes n'a jamais été aussi élevé dans l'histoire de l'humanité. On estime que 125 millions d'enfants sont âgés de dix ans aujourd'hui. On compte parmi eux, un peu plus de 60 millions de filles, et 65 millions de garçons.

Photo : © Vu Ngoc Dung

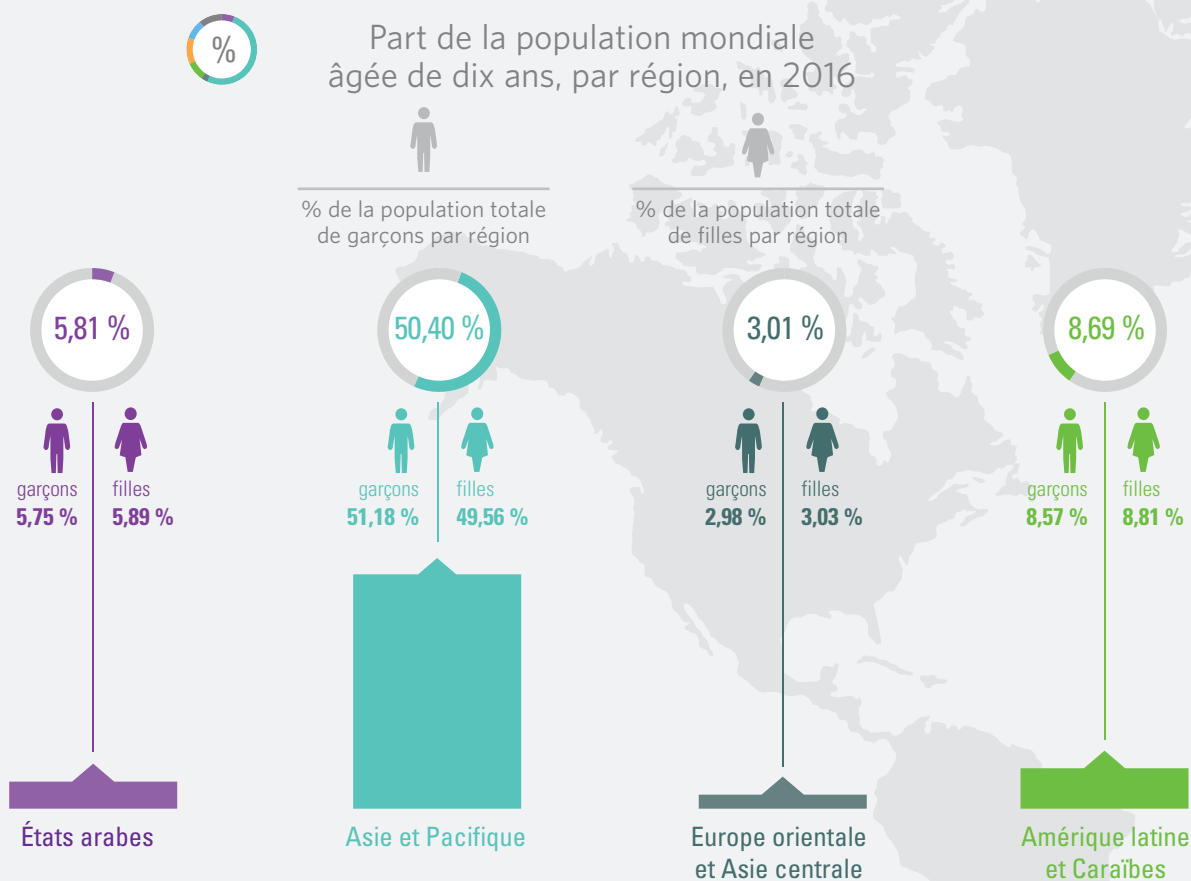


Cette génération de filles et de garçons âgés de dix ans, surnommée la « génération des ODD », jouera un rôle crucial dans la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, la croissance économique inclusive et l'amélioration de la santé et du bien-être pour tous à l'horizon 2030 lorsque, une fois devenue adulte, elle rejoindra le marché du travail. Cette classe d'âge permettra également de mesurer la réussite ou l'échec des objectifs de développement durable en répondant à la question suivante : les enfants âgés de dix ans aujourd'hui seront-ils en meilleure santé, libérés de l'extrême pauvreté et pleinement et équita-

blement intégrés à la vie de leur communauté et de leur pays dans 15 ans ? La réponse à cette question déterminera dans une large mesure les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable, mais également la direction prise par l'humanité au cours du XXI^e siècle.

Les filles représentent un enjeu particulièrement important. Partout dans le monde, elles sont systématiquement défavorisées à de nombreux égards : taux moins élevés de scolarisation et d'achèvement des études dans l'enseignement traditionnel, notamment aux niveaux primaire et tertiaire, état de santé moins bon, tant sur le plan physique que mental, moindre

PLUS DE LA MOITIÉ DE LA POPULATION MONDIALE ÂGÉE DE DIX ANS VIT EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE

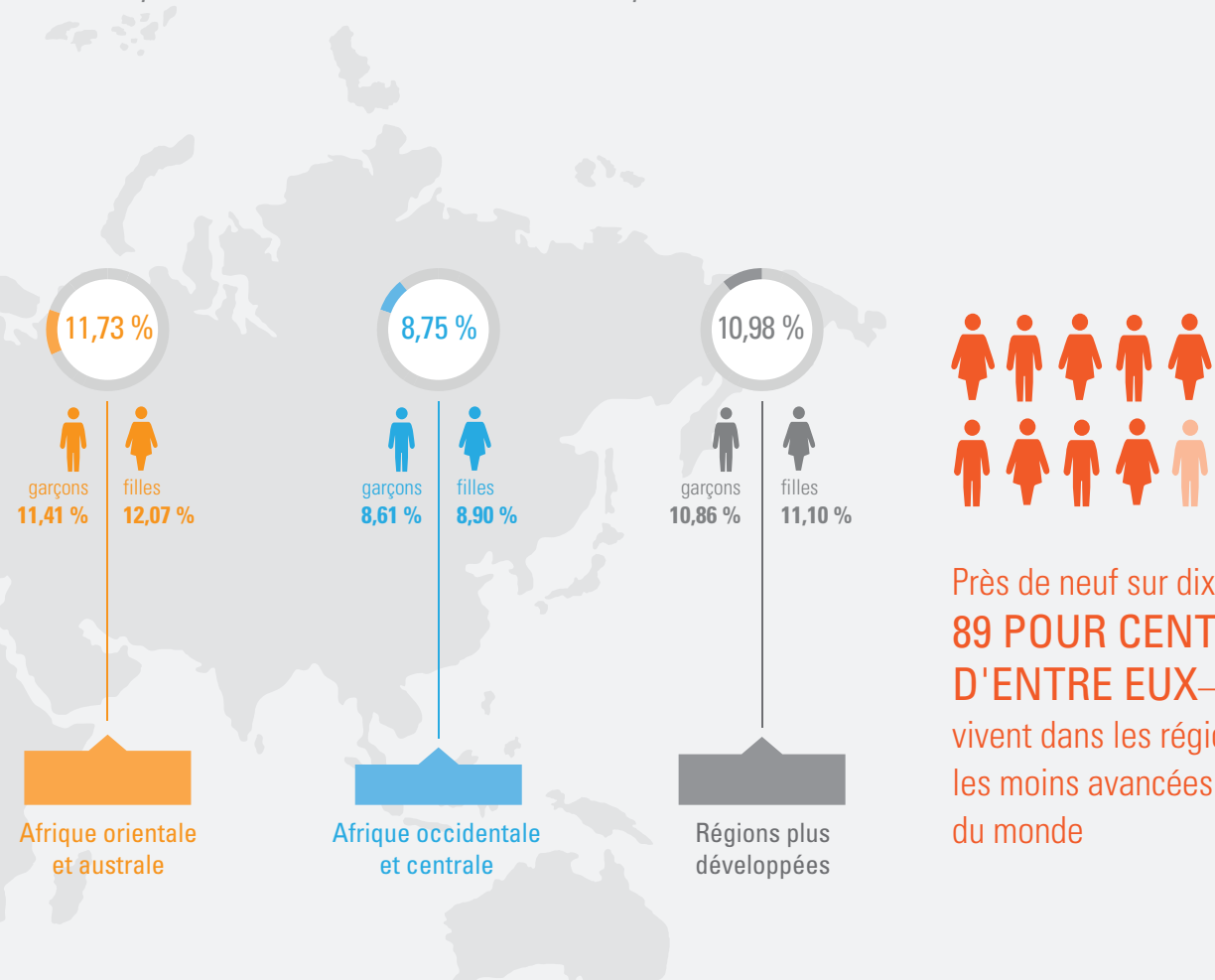


participation à l'emploi formel, moins de droits et probabilité bien plus grande de voir leur enfance interrompue par un mariage ou une grossesse.

En conséquence, de nombreuses femmes dans le monde ne peuvent pas contribuer à part entière à la vie de leur famille ou de leur communauté ni réaliser pleinement leur potentiel de nos jours. Cette discrimination systématique, en plus de constituer une violation des droits fondamentaux et de priver les femmes de chances égales, nuit fortement à la capacité de développement social et économique des pays, car elle limite véritablement les contributions de la moitié de la population.

La cohorte des dix ans représente donc à la fois un défi et une chance pour la communauté mondiale, et son rôle sera déterminant dans le tracé de notre avenir. La capacité des institutions, au niveau local comme mondial, à aider les enfants de dix ans à préparer leur passage de l'adolescence à l'âge adulte, notamment en ce qui concerne la protection de leur développement émotionnel et cognitif, de leur santé et de leurs droits, déterminera la mesure dans laquelle cette génération sera capable d'optimiser son potentiel et de devenir un moteur de changement positif aux niveaux local et mondial.

Sur les dix pays présentant les cohortes les plus importantes d'enfants actuellement âgés de dix ans, cinq se situent en Asie et dans le Pacifique, deux en Amérique latine et dans les Caraïbes, un en Afrique occidentale et centrale et un en Afrique orientale et australe.



Bien que les enfants âgés de dix ans aujourd’hui soient essentiels au bien-être et à la prospérité futurs de tous, il existe très peu de données détaillées les concernant. Cette situation reflète en partie cette période charnière de leur vie : parce qu’ils ne sont plus de très jeunes enfants et qu’ils entrent tout juste dans l’adolescence, les enfants de dix ans échappent souvent aux collectes de données nationales et internationales.

D’où ce manque d’informations au niveau mondial concernant leur lieu et leur qualité de vie ainsi que leurs besoins. Il est ainsi encore plus difficile pour les gouvernements et les autres institutions clés de se préparer et d’investir suffisamment dans leur avenir, notamment en leur assurant une éducation adaptée, une vie sans violence, un emploi enrichissant, un accès aux soins de santé et des chances égales dans la vie.

S’il existe un grand nombre d’obstacles à surmonter pour permettre aux filles de réaliser pleinement leur potentiel, le plus pernicieux d’entre eux est peut-être celui de l’inégalité entre les sexes. Les normes sexospécifiques inégales nuisent aussi bien aux filles qu’aux garçons, toutefois le fardeau est particulièrement lourd pour les filles, limitant véritablement la capacité de la moitié de la population à réaliser pleinement son potentiel. Plus de la moitié des filles actuellement âgées de dix ans vivent dans des pays que l’on peut considérer comme très inégalitaires entre les sexes. Pour résoudre ces inégalités, il conviendra de mieux comprendre qui sont ces enfants, leurs vulnérabilités et les difficultés auxquelles ils sont confrontés durant leur passage de l’adolescence à l’âge adulte.

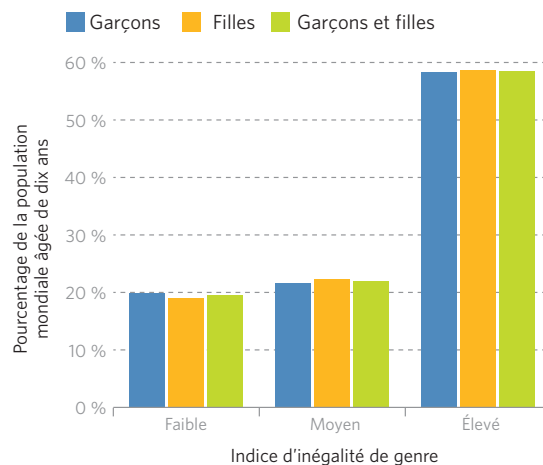
Où se trouvent les enfants âgés de dix ans aujourd’hui ?

Actuellement, l’enfant type de dix ans vit dans un pays en développement. Près de neuf sur dix (89 % d’entre eux) vivent dans les régions les moins avancées du monde, dont la moitié en Asie et dans le Pacifique, notamment en Chine et en Inde. Un sur

cinq vit dans l’un des 48 pays définis par les Nations Unies comme les moins avancés (34 en Afrique subsaharienne, 13 en Asie et dans le Pacifique, et un en Amérique latine et dans les Caraïbes), où les défis qui s’opposent à la réalisation de leur plein potentiel sont les plus grands, et où les institutions chargées de les soutenir sont les plus faibles.

Sur les dix pays présentant les cohortes les plus importantes d’enfants actuellement âgés de dix ans, cinq se situent en Asie et dans le Pacifique, deux en Amérique latine et dans les Caraïbes, un en Afrique occidentale et centrale et un en Afrique occidentale et australe. Parmi ces dix pays, les seuls qui n’appartiennent pas à la catégorie des « moins avancés » sont les États-Unis. L’Inde et la Chine sont les pays qui comptent le plus grand nombre d’enfants

Plus de la moitié des enfants de dix ans vivent dans des pays présentant des niveaux élevés d’inégalité entre les sexes



L’Indice d’inégalité de genre (IIG) classe les pays selon leur niveau d’inégalité entre les sexes dans trois domaines : santé reproductive, autonomisation et situation économique. Plus le niveau d’inégalité entre les sexes est important, plus l’IIG est élevé. Ce graphique présente les proportions de garçons et de filles vivant dans les pays présentant un IIG faible (et donc un niveau d’inégalité entre les sexes peu important), un IIG intermédiaire (avec un niveau d’inégalité moyen) et un IIG élevé (avec un niveau d’inégalité entre les sexes important).

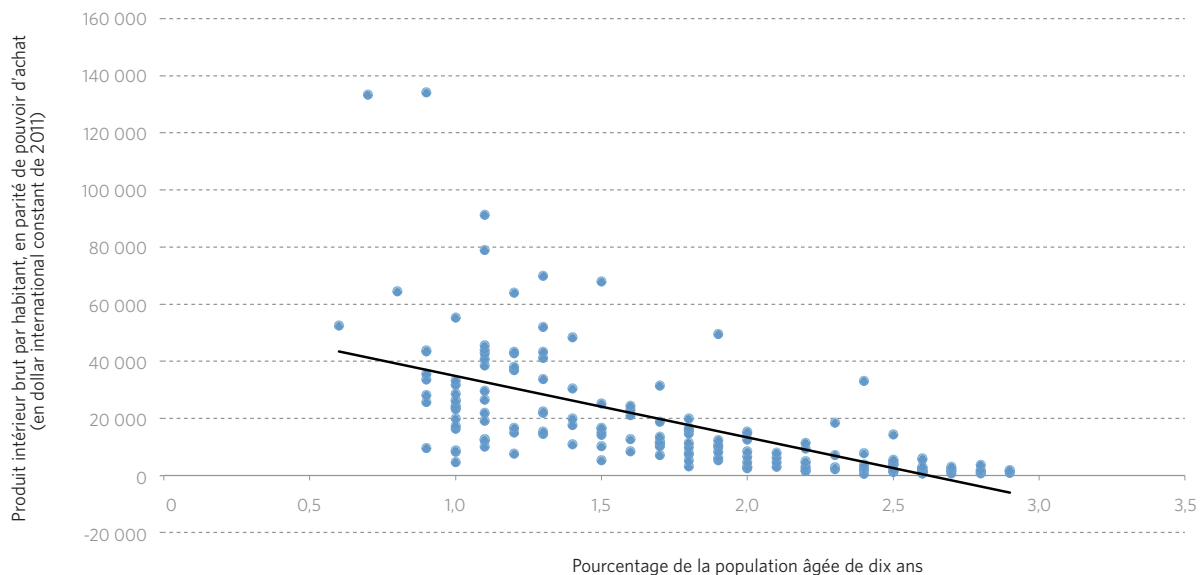
actuellement âgés de dix ans et représentent respectivement près de 20 % et 12,3 % du total mondial. Autrement dit, un enfant de dix ans sur cinq vit actuellement en Inde, et un sur huit en Chine.

Si les garçons de dix ans sont plus nombreux que les filles du même âge, cet écart est généralement peu important et s'explique principalement par les différences naturelles de rapport de masculinité à la naissance, puisque la majorité des pays comptent environ 105 garçons (ou moins) pour 100 filles. On observe toutefois une exception en Asie et dans le Pacifique où, au niveau régional, on compte 111 garçons pour 100 filles. Ce chiffre s'explique en grande partie par de fortes disparités entre le nombre de garçons et de filles dans quelques pays, notamment l'Inde et la Chine, où l'on compte respectivement

112 et 117 garçons pour 100 filles. Dans ces deux pays, le déséquilibre du rapport de masculinité est essentiellement dû à une nette préférence pour les enfants de sexe masculin, ce qui entraîne une discrimination à l'égard des filles aussi bien avant leur naissance (par une sélection prénatale du sexe) qu'après (par des pratiques discriminatoires augmentant la mortalité des filles). À de nombreux égards, il s'agit là de la forme de discrimination la plus manifeste à laquelle sont actuellement confrontées les filles de dix ans. Mais il en existe bien d'autres.

Sur les quelque 60 millions de filles à travers le monde qui sont actuellement âgées de dix ans, près de 35 millions vivent dans des pays affichant des niveaux élevés d'inégalité entre les sexes, mesurés par l'Indice d'inégalité de genre (IIG).

Les pays présentant des cohortes importantes d'enfants âgés de dix ans sont plus susceptibles d'être pauvres



Reflétant les données recueillies dans 175 pays, ce graphique montre qu'il existe une forte corrélation négative entre le pourcentage de la population composée d'enfants de dix ans dans un pays et le produit intérieur brut par habitant de ce pays. Ainsi, les pays qui affichent les proportions d'enfants de dix ans les plus importantes au sein de leur population sont plus pauvres que ceux présentant des proportions relativement plus faibles d'enfants de cet âge.

La vie des enfants âgés de dix ans aujourd'hui : défis et promesses

Les enfants de dix ans vivent dans un monde très différent de celui qu'ont connu leurs parents, et sont confrontés à des défis et à des opportunités sans précédent. Bien qu'ils aient le même âge, les enfants de dix ans ont des vies très différentes suivant la région du monde où ils vivent, une situation qui a des répercussions importantes pour leur propre avenir comme pour celui de la planète. La partie qui suit examine certains des principaux aspects de leur vie, en abordant notamment les domaines où des tendances claires se dégagent. Une attention particulière est accordée aux différences sexospécifiques entre les garçons et les filles, qui illustrent les désavantages majeurs auxquels font face les filles de dix ans.

Scolarité

Malgré l'amélioration de l'accès des enfants à l'éducation, un grand nombre de garçons, mais surtout

de filles, ne sont pas scolarisés. La situation est particulièrement préoccupante dans les pays ayant récemment connu des bouleversements, tels qu'une guerre ou une catastrophe naturelle. Ainsi, dans le Soudan du Sud, moins de la moitié des garçons en âge de fréquenter l'école primaire étaient scolarisés en 2015, et environ un tiers des filles seulement allaient à l'école. On observe des niveaux tout aussi bas de scolarisation dans le primaire en République démocratique du Congo ou au Libéria.

Même dans les régions où les conflits sont moins importants, un grand nombre d'enfants ne reçoivent pas un enseignement complet. Par exemple, au Nigéria, pays le plus peuplé d'Afrique comptant l'une des populations de jeunes les plus importantes au monde, 60 % des filles et 71 % des garçons seulement sont inscrits à l'école primaire. Ces chiffres sont encore plus frappants dans l'enseignement secondaire, que les enfants actuellement âgés de dix ans rejoindront dans quelques années, lorsque les pressions

Les pays qui présentent les plus fortes proportions d'enfants de dix ans au sein de leur population sont plus susceptibles de présenter des taux plus élevés d'inégalité de revenus

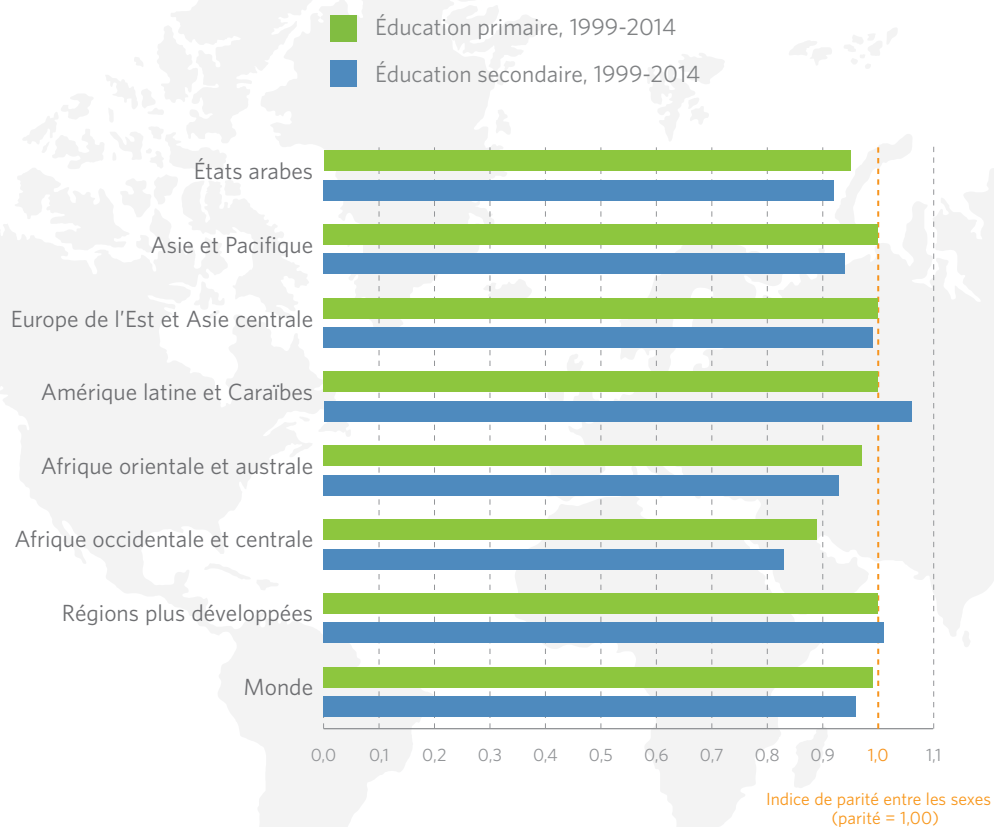


Réalisé à partir des données de 142 pays, ce graphique montre une corrélation positive entre l'inégalité des revenus, mesurée par un coefficient de Gini, et des cohortes plus importantes d'enfants de dix ans. Le coefficient de Gini permet de mesurer la répartition des revenus dans un pays. C'est le plus fréquemment utilisé pour mesurer les inégalités de revenus. Le graphique indique que les pays caractérisés par une pyramide des âges jeune sont généralement plus inégalitaires en termes de revenu.

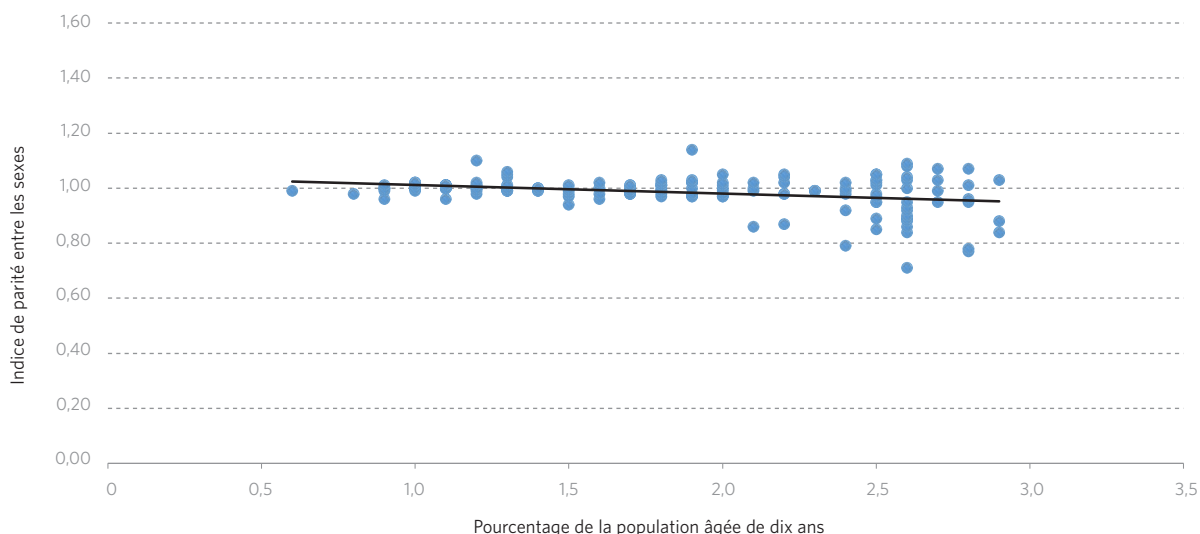


Photo : @ UNFPA/Abraham Gelaw

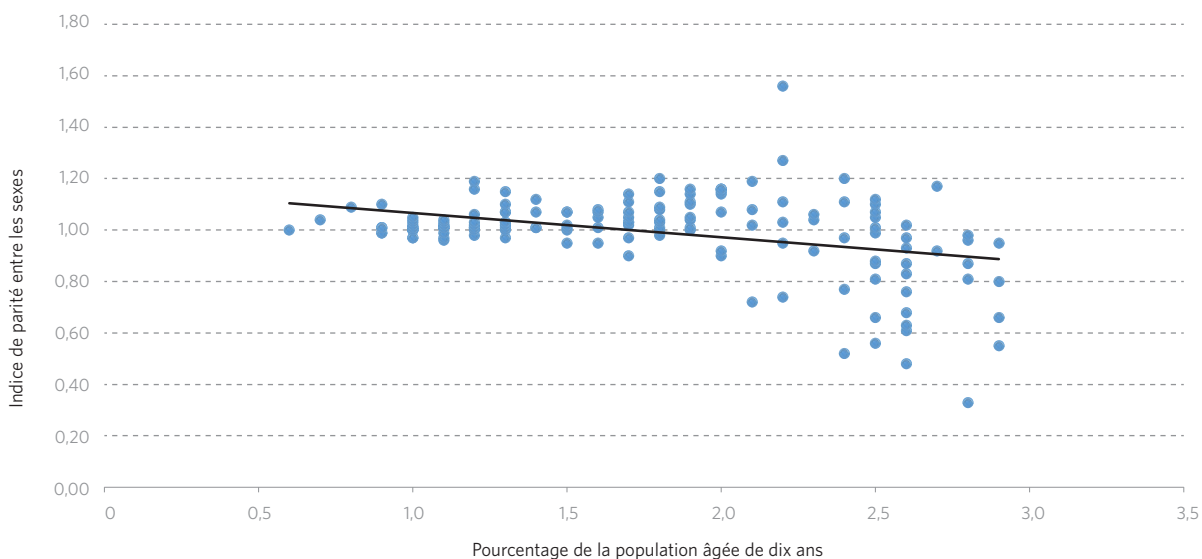
Les filles sont moins susceptibles d'être scolarisées que les garçons, notamment dans le secondaire




L'indice de parité des sexes dans l'enseignement primaire est légèrement inférieur dans les pays qui présentent de fortes proportions d'enfants de dix ans au sein de leur population



L'indice de parité des sexes dans l'enseignement secondaire est nettement inférieur dans les pays qui présentent de fortes proportions d'enfants de dix ans au sein de leur population



Réalisés à partir des données de 168 pays, ces graphiques montrent la corrélation qui existe entre la taille relative de la population des enfants de dix ans dans un pays et le degré d'inégalité entre les sexes aux niveaux primaire et secondaire, mesuré par l'indice de parité entre les sexes. Ainsi, un indice de 1,00 indique une égalité parfaite, un indice supérieur à 1,00 révèle un avantage en faveur des filles, et un indice inférieur à 1,00 indique un avantage en faveur des garçons. Dans l'enseignement primaire comme secondaire, cette corrélation est négative, ce qui signifie que les filles sont plus désavantagées que les garçons dans les pays caractérisés par une forte proportion d'enfants de dix ans au sein de leur population. Si les écarts sont relativement faibles dans l'enseignement primaire, ils deviennent plus marqués dans le secondaire.



Mon plus grand souhait...
Je rêve de visiter des endroits magnifiques
en Inde et d'aller en Amérique

ADITI

BANGLADESH



Photo : © UNFPA/Santosh Chhetri

pour se consacrer à d'autres activités, comme gagner un revenu ou fonder une famille, commenceront à s'accroître. Ceci est particulièrement vrai pour les filles qui, lorsqu'elles atteignent l'âge d'entrer dans le secondaire, peuvent ne pas être considérées comme un « investissement rentable » par leur famille, subir les conséquences d'une grossesse non désirée, être exposées au harcèlement sexuel aussi bien à l'école que sur le trajet pour s'y rendre, et être limitées dans leurs déplacements au sein de leur communauté.

Par conséquent, l'écart de fréquentation scolaire entre les filles et les garçons, mesuré par l'indice de parité entre les sexes indiquant le ratio filles/garçons scolarisés, tend à se creuser entre le primaire et le secondaire.

Dans le domaine de l'éducation, la parité des sexes signifie que les taux d'inscription sont similaires chez les filles et les garçons. Une parité parfaite des sexes est notée 1,00. Lorsque la fréquentation scolaire est plus importante chez les garçons que chez les filles, l'indice de parité est inférieur à 1,00. À l'inverse, lorsque les filles sont plus nombreuses que les garçons à aller à l'école, l'indice de parité est supérieur à 1,00.

Dans le monde, on observe une parité globale dans l'éducation primaire, avec des proportions égales de garçons et de filles inscrits à l'école.

En revanche, les filles sont moins susceptibles d'être scolarisées dans le secondaire dans les États arabes, en Afrique orientale et australe et en Afrique occidentale et centrale, où vivent près de 70 % de la population mondiale de filles de dix ans.

La région Amérique latine et Caraïbes est la seule où les filles sont plus nombreuses que les garçons dans le secondaire. En Afrique occidentale et centrale, on compte environ neuf filles scolarisées dans le primaire pour dix garçons, un chiffre qui chute à presque huit pour dix dans le secondaire. Or, l'enseignement secondaire est particulièrement crucial pour les perspectives à long terme de ces enfants, car l'économie mondiale (et, de plus en plus, les économies locales également) accorde une grande importance aux compétences acquises dans le secondaire, ce qui signifie que les filles risquent d'aggraver encore leur retard par rapport aux garçons.

Chose plus inquiétante encore, on observe les indices de parité des sexes les plus bas, aussi bien dans l'enseignement primaire que secondaire, dans les pays dont la population affiche les proportions d'enfants actuellement âgés de dix ans les plus importantes. Cette corrélation est particulièrement manifeste dans le secondaire. Ainsi, l'Éthiopie, qui compte environ 2,6 millions d'enfants de dix ans, dont la moitié de filles, affiche un indice de parité entre les sexes de 0,6 dans l'enseignement secondaire, un chiffre en net recul par rapport au primaire.

Globalement, le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire représentera une période particulièrement délicate pour les filles âgées de dix ans aujourd'hui, puisque c'est à partir de ce moment qu'elles risquent d'aggraver leur retard par rapport aux garçons. Il est d'autant plus inquiétant de constater que cette évolution est plus marquée dans les pays dont la population affiche les proportions d'enfants de dix ans les plus élevées, car cela suggère qu'un grand nombre de ces jeunes filles risquent de ne pas pouvoir acquérir les compétences nécessaires à la vie économique moderne.

Travail

Dans bien des cas, la fin de l'enfance et le début de l'adolescence sont marqués par l'entrée dans le monde

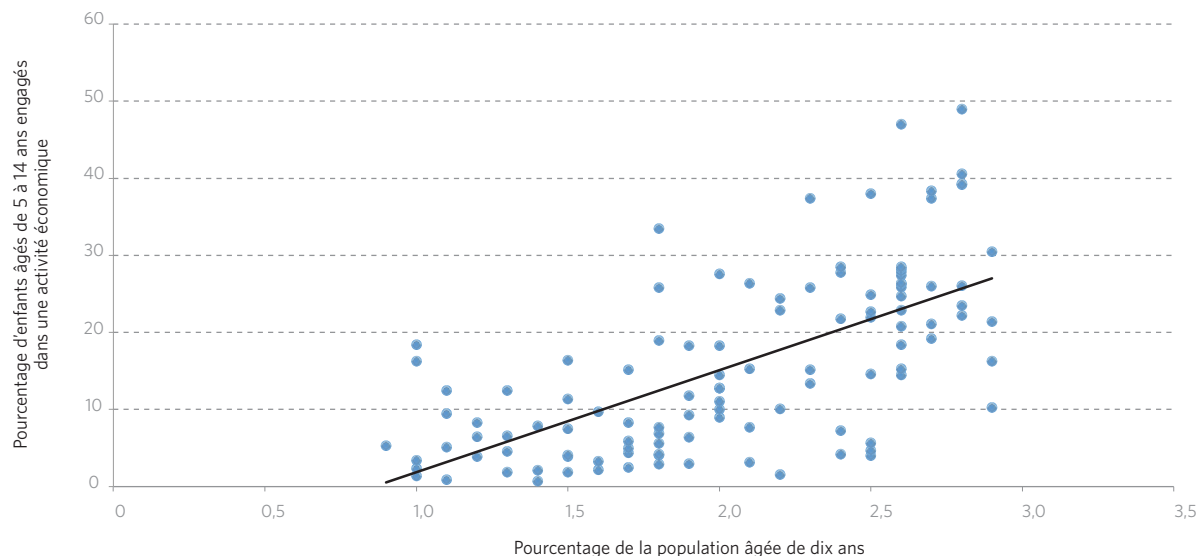
du travail. En plus de supporter la charge du travail non rémunéré, comme les tâches domestiques, de nombreuses jeunes filles de dix ans et adolescentes plus âgées travaillent également dans les entreprises familiales ou exercent une activité génératrice de revenus. Ces responsabilités se traduisent systématiquement par une moindre disponibilité pour le travail scolaire, les mettent en danger et peuvent les conduire à abandonner l'école. Un enfant qui ne va pas à l'école est un enfant dont le potentiel économique futur est compromis.

Les proportions de filles et garçons âgés de cinq à 14 ans qui travaillent sont plus importantes dans les pays où le nombre d'enfants de dix ans est également le plus élevé, ce qui indique que le travail fait vraisemblablement partie de la vie de nombreux enfants âgés de dix ans aujourd'hui, notamment dans les pays moins avancés. Selon la définition de

l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, les enfants travailleurs sont des enfants âgés de cinq à 11 ans qui, chaque semaine, consacrent au moins une heure de leur temps à une activité économique ou au moins 28 heures à des travaux domestiques, ou des enfants âgés de 12 à 14 ans qui, chaque semaine, consacrent au moins 14 heures de leur temps à une activité économique ou au moins 28 heures à des travaux domestiques.

Les jeunes filles sont particulièrement exposées au risque de devoir travailler, même s'il s'agit le plus souvent de tâches domestiques ou d'autres formes de travail non rémunéré. C'est pourquoi les filles sont généralement moins présentes que les garçons sur le marché formel de l'emploi. Elles risquent donc d'être moins protégées sur le plan juridique et sont plus susceptibles d'être soumises à l'exploitation.

Les taux de travail des enfants sont plus élevés dans les pays qui présentent de fortes proportions d'enfants âgés de dix ans au sein de leur population



Réalisé à partir des données de 112 pays, ce graphique indique une forte corrélation entre la taille de la population des enfants de dix ans par rapport aux autres groupes d'âge et la proportion d'enfants âgés de cinq à 14 ans qui travaillent. Les taux de travail des enfants, dont la définition englobe aussi bien les tâches domestiques que le travail rémunéré, sont les plus élevés dans les pays où les enfants de dix ans sont plus nombreux que les adultes. Là où le travail des enfants est fréquent, les risques d'exploitation et d'abandon scolaire sont plus élevés.

Santé

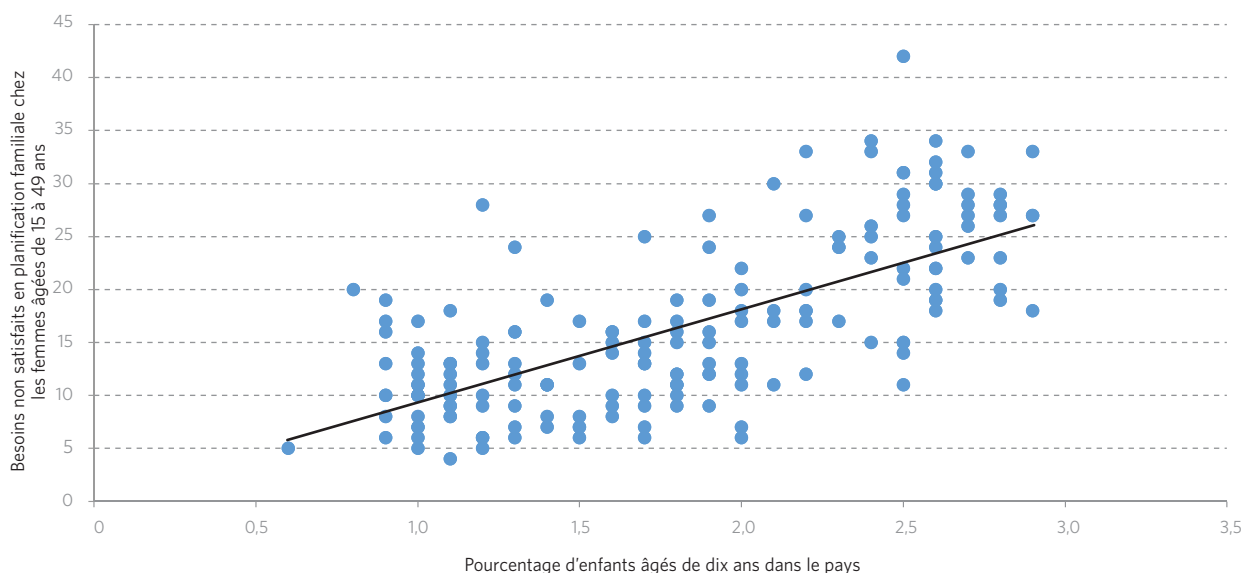
Si les enfants de dix ans ne constituent pas une population particulièrement vulnérable du point de vue de la santé, la plupart vivent dans des environnements où ils sont susceptibles d'être exposés à de graves problèmes sanitaires une fois entrés dans l'adolescence et l'âge adulte. La majorité d'entre eux résident dans les régions les moins avancées du globe, où les systèmes de santé sont moins développés. Beaucoup vivent dans des pays où les taux de grossesse précoce sont élevés, les taux d'utilisation d'une contraception moderne sont faibles, l'éducation à la sexualité est insuffisante ou inexistante et les taux de sida et de VIH sont relativement élevés.

La majorité des filles de dix ans commencent leur adolescence et leur vie d'adulte dans des circonstances présentant des risques particuliers, tels que le mariage d'enfants. Étant donné qu'à l'échelle mondiale, une

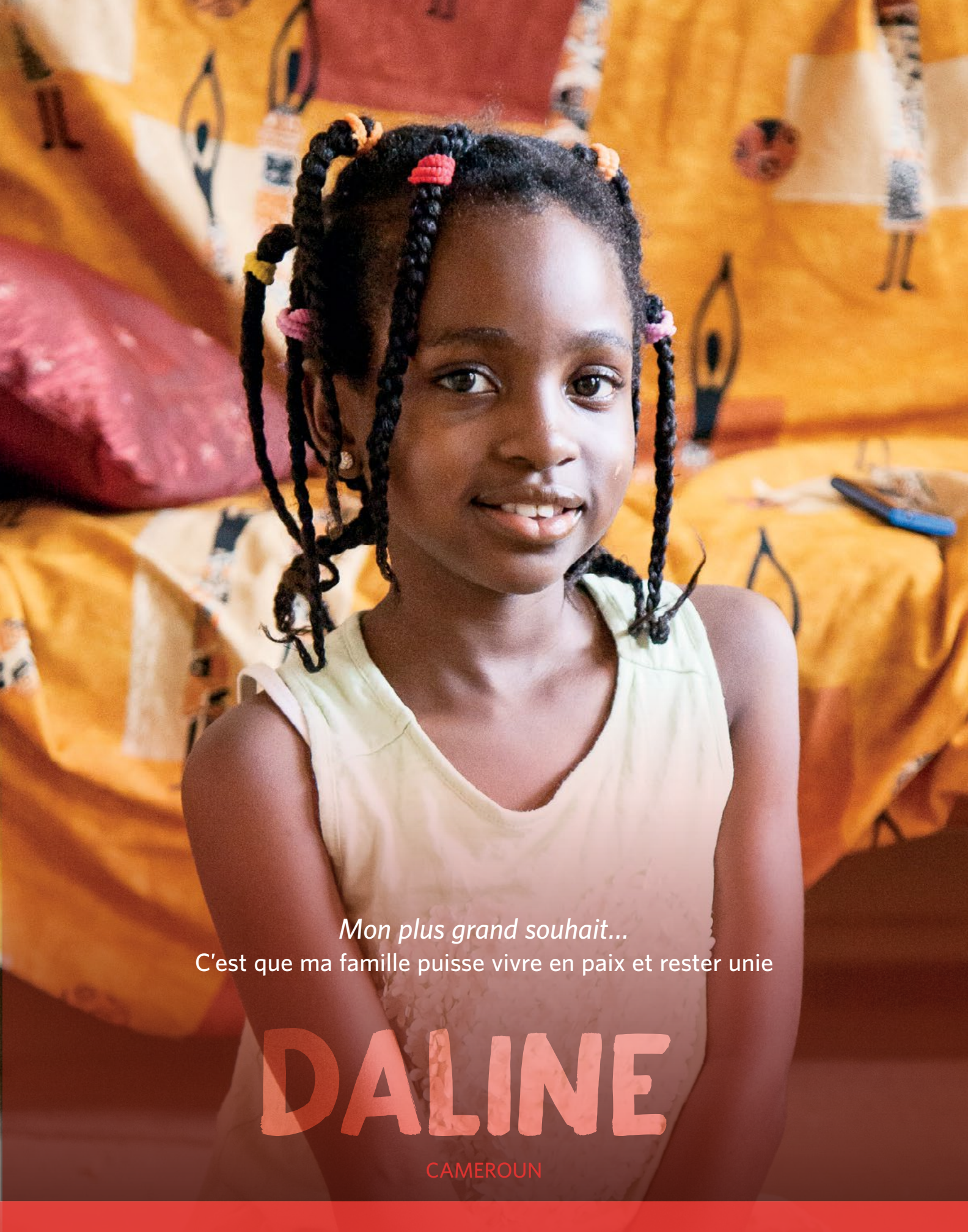
filles sur trois vivant actuellement dans les pays en développement est mariée avant l'âge de 18 ans, il est probable qu'un grand nombre de filles âgées de dix ans aujourd'hui soient prochainement confrontées au risque de grossesse précoce. Par conséquent, il est essentiel d'anticiper et de programmer efficacement, dès maintenant, les futurs besoins de planification familiale des filles actuellement âgées de dix ans, notamment en raison de la forte corrélation positive entre la proportion de la population âgée de dix ans, les besoins actuels en matière de contraception qui demeurent non satisfaits au niveau national et les taux de natalité actuels chez les adolescentes.

L'une des nouvelles préoccupations au sujet des adolescents concerne leur santé mentale, et plus particulièrement celle des filles. Selon des données récentes publiées par l'Organisation mondiale de la Santé, le suicide est désormais la deuxième cause de mortalité

Les besoins non satisfaits en planification familiale sont les plus élevés dans les pays qui présentent de fortes proportions d'enfants âgés de dix ans au sein de leur population



Réalisé à partir des données de 185 pays, ce graphique montre que les pays qui comptent le plus grand nombre d'enfants de dix ans au sein de leur population sont également ceux où les besoins non satisfaits en matière de planification familiale sont les plus élevés.



Mon plus grand souhait...
C'est que ma famille puisse vivre en paix et rester unie

DALINE

CAMEROUN

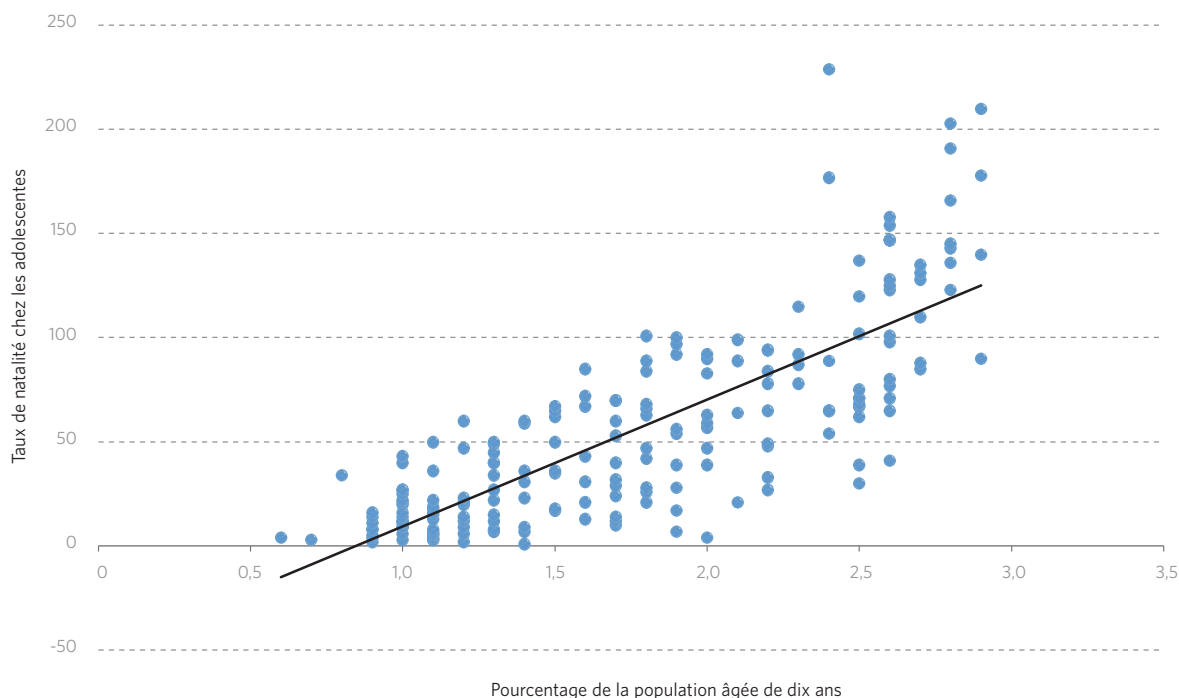
chez les adolescentes âgées de 10 à 19 ans au niveau mondial, et la première cause de décès chez les adolescentes âgées de 15 à 19 ans. Associées aux informations relatives à la prévalence de la violence subie par les adolescentes (en moyenne, une adolescente meurt toutes les dix minutes des suites de violence), ces données mettent en évidence les vulnérabilités très spécifiques de cette population (UNICEF, 2014).

Que peut réserver l'avenir ?

De nos jours, la fille type de dix ans rencontre de nombreux obstacles qui l'empêchent de réaliser pleinement son potentiel et de contribuer aux progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Elle vit dans un pays aux ressources très limitées, qui restreignent parfois l'accès aux services de base, tels que l'éducation ou

la santé. La plupart des enfants de dix ans vivent dans des pays où la pauvreté est généralisée et où les inégalités de revenus sont relativement fortes. En outre, près de six filles sur dix vivent dans des pays où les normes et les pratiques sexospécifiques les défavorisent considérablement, aussi bien à l'âge de dix ans qu'à l'âge adulte. Par rapport à leurs frères, ces filles ont moins de chance de poursuivre leur scolarité, sont plus exposées au risque de devoir travailler, sont plus susceptibles d'être mariées avant l'âge de 18 ans, ont plus de risques de subir des violences conjugales, sont plus susceptibles de souffrir de complications liées à la grossesse et ont moins de chance de prendre part aux décisions familiales, y compris lorsque celles-ci concernent leur scolarité ou leur santé. De tels schémas peuvent être lourds de conséquences pour

Le nombre de naissances chez les adolescentes est plus élevé dans les pays qui présentent de fortes proportions d'enfants de dix ans au sein de leur population



Réalisé à partir des données de 196 pays, ce graphique indique une forte corrélation entre le taux de natalité chez les adolescentes et la taille de la population des enfants de dix ans par rapport à la population totale.

les filles, et avoir des retentissements sur les familles, les communautés, voire les pays.

Si nous n'investissons pas efficacement dans chaque fille (et chaque garçon) de dix ans, les répercussions sur la croissance économique risquent d'être considérables, et les progrès des pays pourraient être entravés pendant plusieurs années, voire plusieurs générations. L'Organisation internationale du Travail estime que 600 millions de nouveaux emplois doivent être créés d'ici 2030 uniquement pour suivre le rythme de croissance de la population en âge de travailler, qui inclura alors les enfants actuellement âgés de dix ans.

Les objectifs en faveur de la création d'emplois décents et de la croissance économique ne pourront être atteints que si les capacités des personnes et des institutions sont renforcées. Les inégalités entre les sexes jouent un rôle particulièrement important dans ce processus, à la fois parce que l'existence d'inégalités dans un domaine renforce les inégalités existantes dans d'autres, et parce que l'incapacité à optimiser le potentiel des jeunes filles réduit véritablement les acquis obtenus en matière de croissance économique, de santé ou de productivité.

Enfin, et surtout, la plupart des conséquences liées à l'inégalité entre les sexes, telles que les mariages d'enfants, les mutilations génitales féminines, les rapports sexuels forcés ou sous la contrainte, les grossesses non désirées ou la privation d'éducation de base, reviennent à empêcher chaque fille de dix ans de jouir de ses droits fondamentaux.

Toutefois, si les défis décrits ci-dessus sont de taille, il y a lieu d'être optimiste concernant l'avenir des enfants de dix ans. L'Inde et la Chine, où vit près d'un enfant sur trois actuellement âgé de dix ans, font partie des pays qui connaissent la croissance économique la plus rapide au monde et ont considérablement amélioré les possibilités offertes aux jeunes. Il en va de même pour le Nigéria, qui compte près de 5 millions d'enfants âgés de dix ans, ainsi que pour beaucoup d'autres pays où vit la majeure partie de ce groupe d'âge.



“ Je veux devenir médecin pour soigner les malades. Je voudrais que le monde entier soit en bonne santé. ”

Christine, dix ans
OUGANDA

Photo: © UNFPA/Matthias Mugisha

Les deux dernières décennies ont été marquées par une évolution très rapide du nombre d'enfants scolarisés, une baisse spectaculaire des décès maternels, néonataux et infantiles, ainsi que par une lente transition vers une plus grande égalité entre les sexes. Si ces progrès se poursuivent et que nous nous investissons tous pour permettre à ce groupe d'âge d'optimiser son potentiel, alors les enfants de dix ans pourraient bien se révéler déterminants dans l'édification d'un monde meilleur.

QUELLE EST MA MATIÈRE PRÉFÉRÉE ?

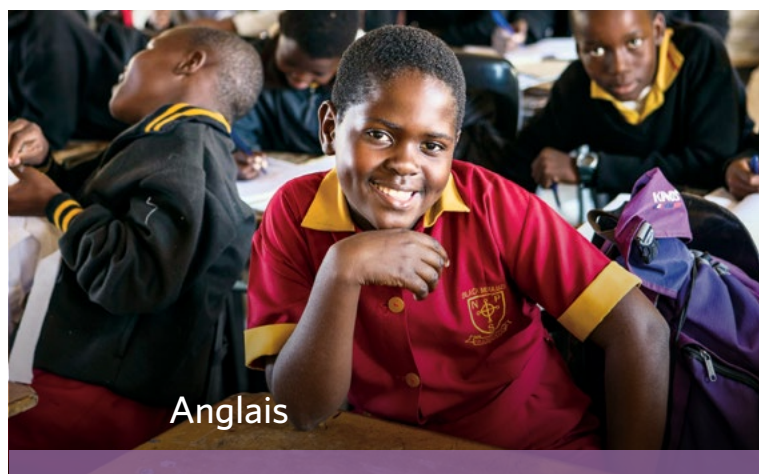




La langue et la communication,
parce que j'y apprends des
histoires, des proverbes et
des énigmes



Les mathématiques
et les arts



Anglais



Les mathématiques



Bengali



3

CHAPITRE

LES OBSTACLES se dressant sur la voie de l'âge adulte

Aujourd'hui, plus de 60 millions de filles âgées de dix ans sont sur le point de s'engager sur le chemin qui les mènera de l'adolescence à l'âge adulte. Une fois devenues adultes, seront-elles en bonne santé ? Auront-elles reçu une éducation de qualité, qui les prépare à entrer dans la vie active et à trouver un emploi décent, ou à lancer leur propre activité ? Auront-elles le pouvoir de décider par elles-mêmes et de tracer leur propre voie vers l'avenir ?

Photo ©Panos Pictures/Tommy Trenchard



Globalement, l'horizon d'une fille âgée de dix ans aujourd'hui est plus clair que celui de la génération précédente. Mais les améliorations obtenues concernant leur santé et leur éducation sont inégales, tant au sein des pays qu'entre eux. Ainsi, les perspectives d'une fille de dix ans sont plus favorables si elle vit dans un pays riche au sein d'un foyer aisé et urbain, plutôt que dans un pays en développement au sein d'une famille pauvre et rurale. Les disparités à l'intérieur d'un même pays peuvent être encore plus importantes que celles existant entre les pays.

Un âge où les risques et les vulnérabilités sont accrus

Dix ans : un tournant dans la vie des filles.

Le début de l'adolescence est une période de transformations mentales, physiques et sociales. À dix ans, une fille commence à peine le voyage qui la mènera de l'adolescence à l'âge adulte, et vers un avenir qui peut lui apporter sécurité et réussite.

Cependant, le début de ce voyage comporte de nombreux risques et vulnérabilités.

Dans certaines régions du monde, lorsqu'une fille atteint l'âge de dix ans, elle est jugée prête à se marier. Chaque jour, on estime à 47 700 le nombre de filles qui sont mariées à l'âge de 17 ans ou moins dans les pays en développement. Une fois mariée, cette fille sera vraisemblablement retirée de l'école. Et dès qu'elle entrera dans la puberté, on attendra probablement d'elle qu'elle commence à porter des enfants. Ses organes génitaux seront peut-être mutilés afin d'obéir à des rites de passage. Sans éducation ni autonomie, elle risque de passer le reste de sa vie dans la pauvreté.

Parallèlement, son identité est toujours en train de se construire : elle est très sensible à l'influence de ses pairs, ne sait pas quelle direction donner à son avenir, et a du mal à percevoir les risques et à s'autodiscipliner (The Lancet Commissions, 2016). Les lois et les normes sociales cherchent à réprimer sa sexualité naissante et l'empêchent de s'informer sur son corps et sur ses droits. L'enracinement d'attitudes

négatives à l'égard des femmes et des filles limitent ses choix de vie et font le lit d'une existence d'occasions manquées menée dans la soumission.

Les obstacles que rencontrent les filles de dix ans diffèrent par leur type et leur degré de persistance à travers le monde. Mais, quel que soit l'endroit, il existe des barrières qui les désavantagent par rapport aux garçons, et ces barrières ne feront que s'élever à mesure qu'elles grandiront.

Si ces obstacles sont renforcés, c'est un avenir fait de dépendance, d'impuissance et de pauvreté qui les attend. À l'inverse, si ces obstacles sont éliminés, leur avenir sera synonyme d'autonomie, d'intégration et de force économique.

Entraves à la santé et au bien-être

Au cours de l'adolescence, un individu acquiert les ressources physiques, cognitives, émotionnelles et sociales qui constitueront les bases de sa santé et de son bien-être futurs. Ces mêmes ressources définissent la trajectoire de la génération suivante (The Lancet Commissions, 2016). Les attitudes, les caractéristiques et les comportements en matière de santé acquis et consolidés à l'adolescence, qui commence à l'âge de dix ans, détermineront la santé des filles pour la vie entière. Ainsi, les conséquences de choix positifs et d'un accès à des services de santé adaptés aux jeunes se feront sentir tout au long de la vie.

Le tableau est sombre pour plus de la moitié des adolescents du monde âgés de 10 à 19 ans, qui vivent dans des pays affichant des niveaux élevés de maladies dites « de la pauvreté » (VIH et sida, dénutrition et mauvaise santé sexuelle et reproductive), de blessures, de violence et de maladies non transmissibles. Étonnamment, une adolescente est plus susceptible de mourir du sida que de toute autre cause (Organisation mondiale de la Santé, n. d.).

Jusqu'à présent, les efforts mondiaux visant à mettre fin à l'épidémie de VIH ont largement négligé les adolescentes. En 2013, deux tiers des 250 000 nouvelles infections à VIH chez les adolescents âgés de 15 à 19 ans concernaient des filles. Dans plusieurs pays

d'Afrique subsaharienne, les filles de ce groupe d'âge ont cinq fois plus de risques d'être infectées que les garçons.

Bon nombre de ces nouvelles infections sont imputables aux violences et aux rapports sexuels forcés au sein du couple, ce qui rend compte du fait que dans de nombreux milieux, « le droit à la vie privée et à l'autonomie corporelle des adolescentes n'est pas respecté » (ONUSIDA, 2015). Les centres de santé sont souvent en première ligne pour reconnaître les signes de violence sexuelle, traiter les infections sexuellement transmissibles et vacciner les jeunes filles contre le papillomavirus humain. Malheureusement, beaucoup de jeunes rencontrent des obstacles pour accéder aux soins de santé, parmi lesquels la crainte d'être stigmatisés par les médecins ou de voir leur confidentialité non respectée (Barker *et al.*, 2005). Des services et des prestataires de soins de santé adaptés aux jeunes, de même que des mesures préventives telles que l'éducation complète à la sexualité, peuvent aider à réduire le risque de survenue d'infections et l'impact de celles-ci.

Dans certains pays où les adolescentes sont exposées au risque d'infection à VIH, l'utilisation des préservatifs est insuffisante. Ainsi, dans un pays de l'Afrique subsaharienne, seuls 8,5 % des adolescents déclarent avoir utilisé un préservatif lors du dernier rapport sexuel à plus haut risque (ONUSIDA, 2015).

Lorsqu'elle atteint l'âge de 15 ans, une fille fait face à de nouveaux risques. Par exemple, elle a une chance sur neuf d'être mariée (UNFPA, 2012). Si elle est mariée, il est très probable qu'elle soit contrainte à des relations sexuelles forcées, qu'elle connaisse une grossesse précoce et qu'elle soit confrontée à un risque accru d'infections sexuellement transmissibles et de maltraitements physiques et émotionnels. En Afrique subsaharienne et en Amérique latine, 10 à 20 % des jeunes déclarent avoir eu leur premier rapport sexuel avant l'âge de 15 ans (The Lancet Commissions, 2016). Cette première expérience ayant généralement été imposée de force ou sous la contrainte (Baumgartner *et al.*, 2009), sa capacité à utiliser un moyen de contraception est également limitée. À

19 ans, elle a une chance sur trois d'être mariée et 11 % de chances d'être mère, sans qu'aucun autre choix lui ait été laissé (Gutmacher Institute, 2016).

Il est également fort probable qu'elle se soit donné la mort. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, les « violences auto-infligées » représentent la première cause de décès chez les adolescentes âgées de 15 à 19 ans à travers le monde (Organisation mondiale de la Santé, n. d.).

D'où proviennent ces tendances inquiétantes ?

Dans certaines régions en développement, des taux de suicide élevés peuvent s'expliquer par le fait que les filles éprouvent le sentiment accablant que leur vie et leur corps ne leur appartiennent pas, et que les chances de voir leurs aspirations d'indépendance se concrétiser s'éloignent.

À dix ans, une fille a des raisons d'être optimiste. Les différences entre ses expériences et ses possibilités et celles des garçons qui l'entourent ne sont pas encore aussi clairement marquées ; peut-être commence-t-elle à peine à en prendre conscience. Elle va probablement à l'école et peut espérer poursuivre sa scolarité dans le secondaire, obtenir un diplôme et être armée pour mener la vie qu'elle aura choisie : devenir médecin, agent de police ou même présidente de son pays (Centre international de recherche sur les femmes, 2013).



Photo : ©UNFPA/Sophia Baraket

Mais à mesure qu'elle avance en âge, le sort marital d'une fille a toutes les chances d'être décidé pour elle. Si elle est mariée, elle devra certainement abandonner l'école, elle risquera de subir des violences sexistes et sa mobilité pourra être limitée. Si elle a suffisamment de chance pour pouvoir poursuivre sa scolarité, elle sera néanmoins vulnérable aux maltraitements physiques ou aux agressions sexuelles de ses camarades, des professeurs, des responsables d'établissement scolaire ou d'autres hommes, à l'école, mais aussi en chemin. En outre, sa famille peut la forcer à subir des mutilations génitales (UNFPA, 2016).

Progressivement, elle réalise qu'elle devra probablement laisser de côté les rêves et l'optimisme de sa jeune adolescence — avec des conséquences peut-être funestes. En vieillissant, elle commence à intégrer la réalité : un mariage imminent, l'arrêt de sa scolarité, le début d'une vie de servitude et, souvent, le dénuement. Rien n'est plus possible. Cette prise de conscience douloureuse peut nuire à sa santé mentale, et se traduire par une anxiété accrue, une dépression, des actes d'automutilation et un suicide. Les filles qui atteignent l'âge de 20 ans deviennent plus vulnérables aux grossesses non désirées et aux complications mortelles de la grossesse et de l'accouchement (The Lancet Commissions, 2016).

Violence

Une fille sur trois sera victime de violence au cours de sa vie, dont un grand nombre durant l'adolescence (Organisation mondiale de la Santé, 2013). Souvent, les auteurs de ces violences sont des personnes de confiance. Quel que soit le contexte social ou géographique, jusqu'à 60 % des agressions sexuelles commises dans le cercle familial concernent des filles âgées de 15 ans ou moins (UNICEF, 2000).

Près d'un tiers des femmes subissent directement la violence, cette menace est donc omniprésente. Le risque de violence concerne toutes les filles, dicte leurs choix et limite leur potentiel. Selon la chercheuse Judith Bruce, la violence « conditionne [les filles] à écarter certaines possibilités afin de gérer ce risque. En intégrant le fait

qu'il leur incombe de gérer ce risque, elles commencent à censurer par anticipation leur potentiel ». Ce qui, en soi, constitue une forme de violence (Bruce, 2011a).

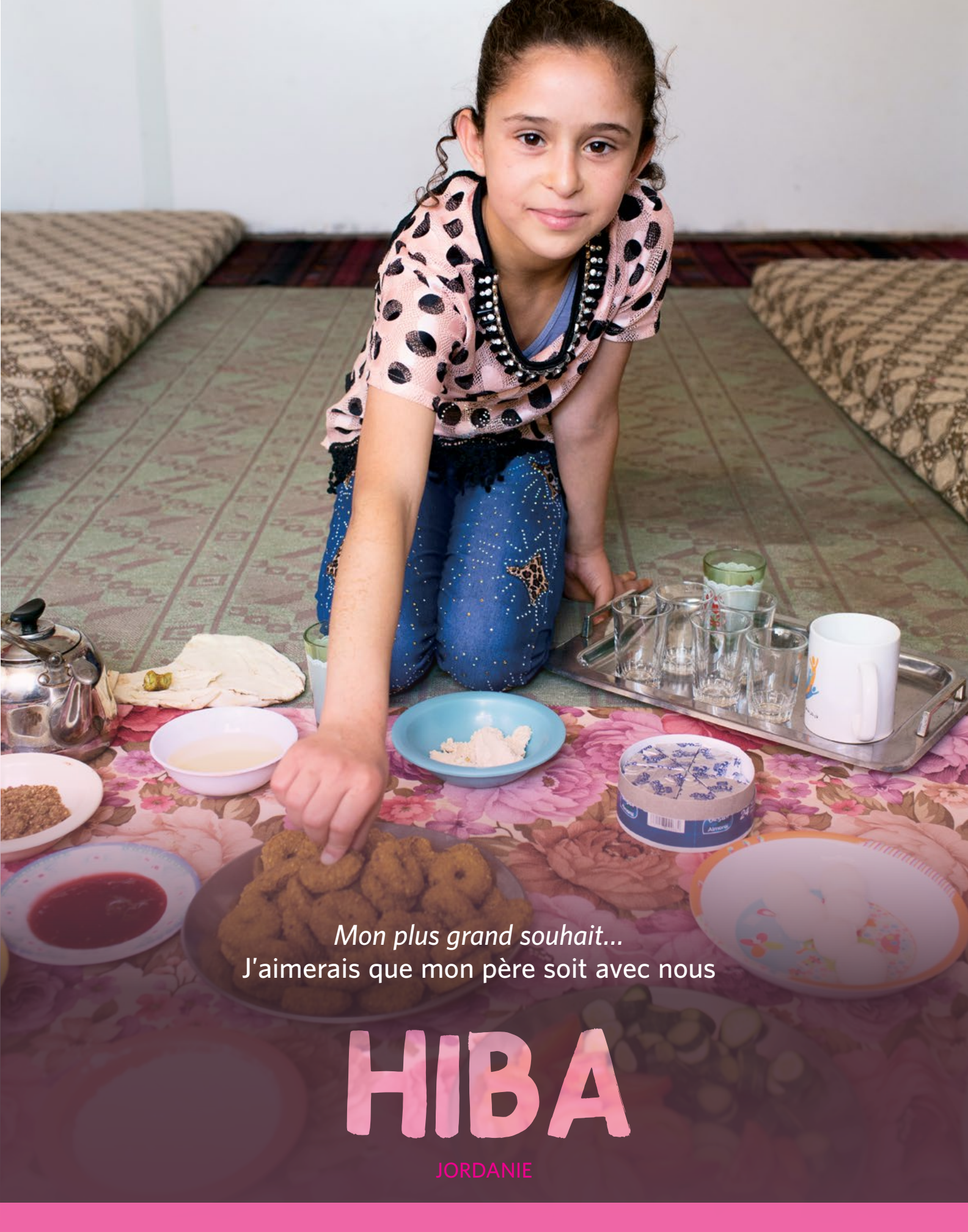
La violence à l'égard des filles de dix ans prend également la forme de pratiques néfastes telles que le mariage d'enfants, les mutilations génitales féminines, les violences sexistes, les rapports sexuels forcés et la maltraitance psychologique, y compris les brimades et le harcèlement (Chong *et al.*, 2006).

Les filles sont exposées au risque de violence pratiquement partout : chez elles, lorsqu'elles vont chercher de l'eau ou ramasser du bois, sur le chemin de l'école ou du marché, et même en classe (Patrick, 2007). Lorsqu'elles sont victimes de violence, la plupart des filles sont incapables de se défendre. Lorsqu'elles signalent des faits de violence, leurs plaintes sont généralement reçues avec méfiance. Enfin, elles ont rarement accès à la justice pénale (Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous *et al.*, 2015 ; Lundgren et Amin, 2015 ; UNICEF, 2000).

La violence à l'égard des filles est souvent utilisée à des fins d'intimidation, dans le but de les forcer à se conformer à certains comportements. Ainsi, dans de nombreuses régions du monde, des filles ont été agressées pour s'être rendues à l'école ou pour avoir pratiqué une activité sportive ou toute autre activité jugée inappropriée pour une fille.

Les filles qui vivent dans des régions touchées par les catastrophes naturelles, le changement climatique, les conflits ou l'instabilité sont encore plus vulnérables à la violence, car l'État de droit et la protection normalement assurés par la famille et la communauté peuvent avoir disparu. Au Bangladesh, les inondations et les autres catastrophes naturelles ont constitué les principaux facteurs motivant la pratique néfaste du mariage d'enfants. Dans ce pays, près d'une fille sur trois est mariée avant l'âge de 15 ans (Human Rights Watch, 2015).

De la même façon, les déplacements de population et les troubles sociaux liés au conflit syrien ont multiplié par deux le taux de mariage d'enfants parmi les réfugiés syriens en Jordanie (Save the Children, 2014). Dans



*Mon plus grand souhait...
J'aimerais que mon père soit avec nous*

HIBA

JORDANIE

ce pays et dans bien d'autres, les filles et leur famille justifient le mariage d'enfants par le manque de perspectives économiques, la crainte pour la sécurité des filles et l'honneur de leur famille. Le mariage est considéré comme un moyen de protéger les filles et de pourvoir à leurs besoins, tâche qui incombe désormais au mari et à sa famille (Save the Children, 2014). Quelle que soit la raison invoquée pour justifier le mariage d'enfants, il ne s'agit en aucun cas d'un facteur protecteur pour les filles. Au contraire, cette pratique les expose à la violence de leur conjoint et de leur belle-famille, et les empêche de profiter des possibilités qui s'offraient à elle.

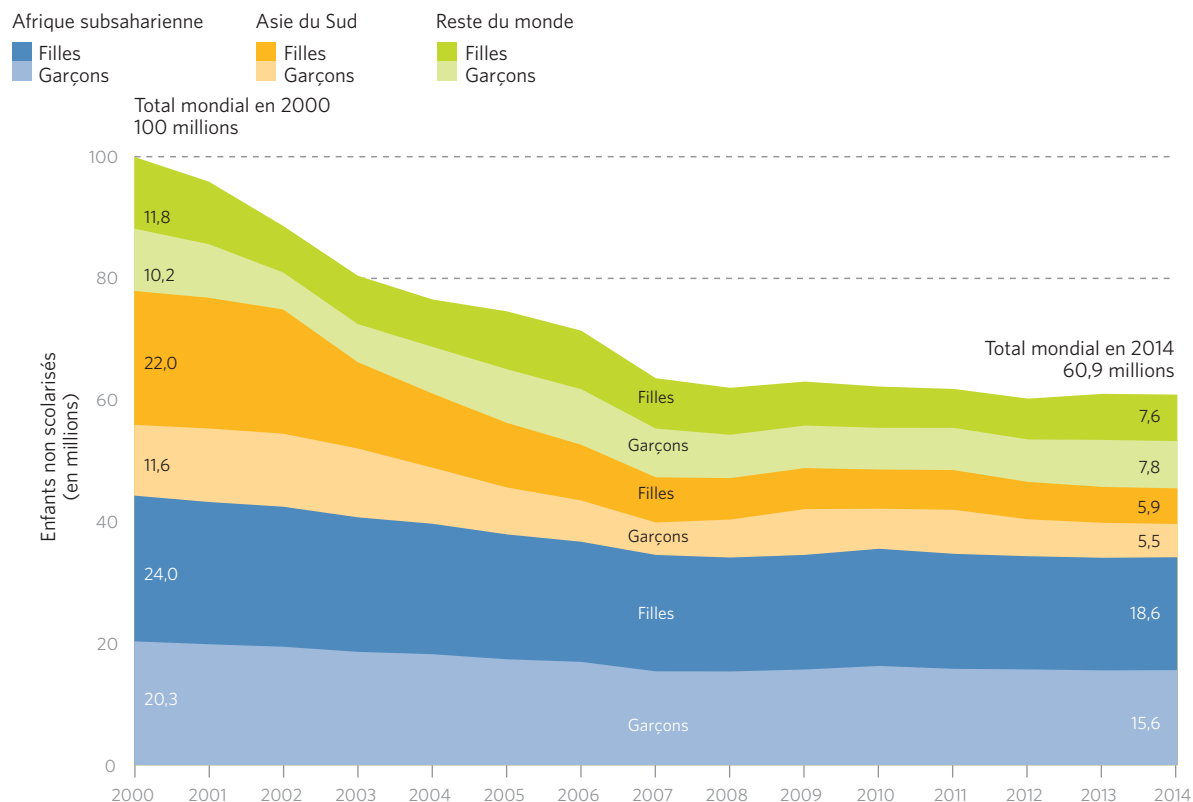
La violence à l'égard des filles ne concerne pas uniquement les régions en développement. Dans les pays industrialisés, les filles sont également confrontées à des risques de violence

et d'intimidation. Ainsi, il a été établi que le harcèlement en milieu scolaire, par exemple, peut conduire à l'isolement social, à la perte de confiance en soi, à l'anxiété, à la dépression, à l'automutilation et au suicide (Horton, 2011).

Accès limité à l'éducation

L'éducation est non seulement un droit fondamental en soi, mais elle permet également d'accéder à tous les autres droits fondamentaux (UNESCO, 2016). Bien que l'éducation soit un droit commun à tous les individus, les taux de scolarisation des filles ne sont pas les mêmes que ceux des garçons à travers le monde, et les filles sont plus susceptibles que les garçons de ne jamais aller à l'école (Sperling et Winthrop, 2016 ; UNESCO, 2015).

Enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire, par région et par sexe, entre 2000 et 2014



Source de données : Institut de statistique de l'UNESCO

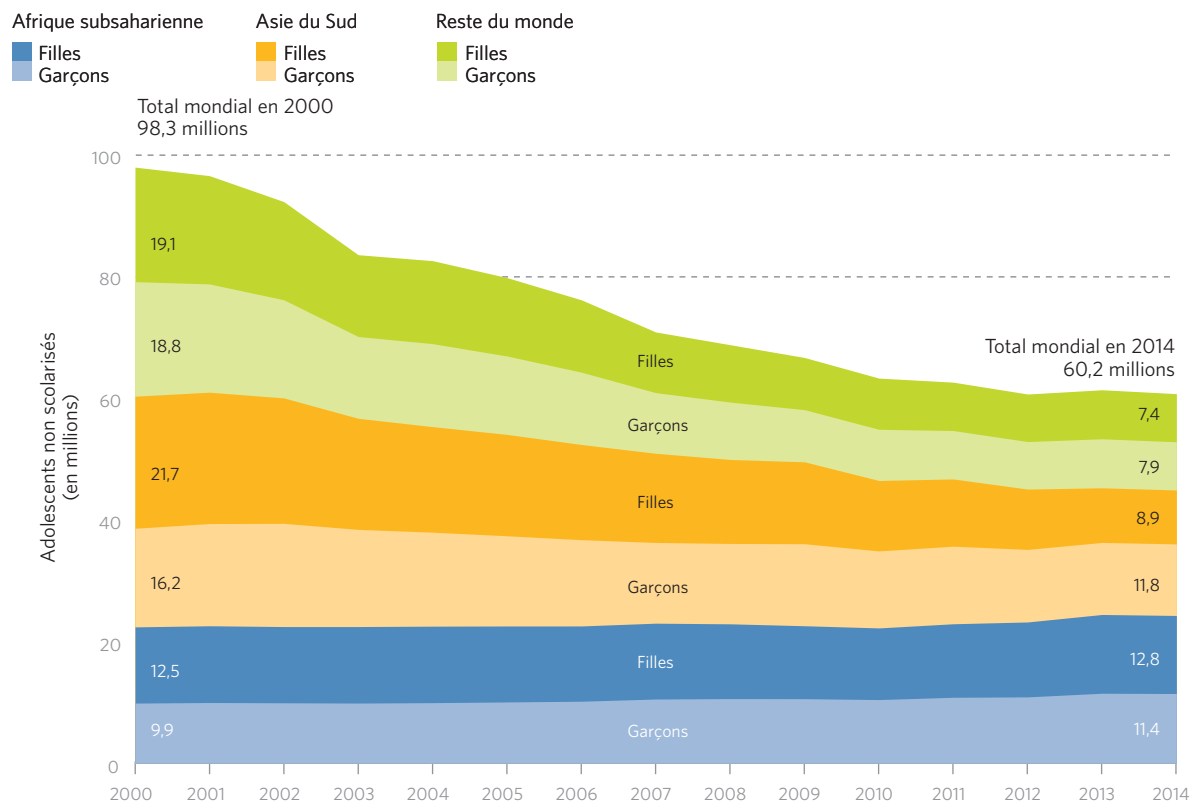
À l'heure actuelle, environ 62 millions d'adolescentes dans le monde ne sont pas scolarisées (Institut de statistique de l'UNESCO et UNICEF, 2015). Lorsqu'une fille ne va pas à l'école, ou lorsqu'elle en est retirée, ses droits sont violés et ses perspectives d'avenir, limitées. Le droit à l'éducation est consacré par l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (Nations Unies, 1948). L'accès égal à une éducation de qualité constitue également l'une des cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et de ses 17 objectifs de développement durable, qui devraient être atteints d'ici 15 ans — soit lorsque les filles actuellement âgées de dix ans en auront 25.

À l'échelle mondiale, l'Afrique subsaharienne présente les plus grandes inégalités entre les

sexes en matière d'éducation : la région compte respectivement 55 % et 52 % des enfants et des adolescents non scolarisés à travers le monde. Sur les 34 millions d'enfants non scolarisés de la région, la moitié n'ira jamais à l'école. Environ 19 % entrent à l'école, mais la quittent prématurément, et 31 % commencent leur scolarité tardivement. Les filles rencontrent les obstacles les plus importants : 56 % des filles non scolarisées de la région ne connaîtront jamais ce qu'est une salle de classe, contre 41 % des garçons non scolarisés (Institut de statistique de l'UNESCO, 2015, 2016).

En Asie du Sud et de l'Ouest, les filles représentent 47 % du total des enfants non scolarisés et 48 % du total des adolescents non scolarisés. Cependant, ce chiffre s'explique essentiellement par le fait que

Adolescents non scolarisés en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire, par région et par sexe, entre 2000 et 2014



Source de données : Institut de statistique de l'UNESCO

les garçons sont plus nombreux que les filles dans la population totale.

Aujourd'hui et depuis la Seconde Guerre mondiale, une fille de dix ans est plus susceptible que jamais d'avoir été déplacée par un conflit ou une catastrophe naturelle. Les filles déplacées ont 2,5 fois plus de risques d'être déscolarisées (Alam, 2016 ; Institut de statistique de l'UNESCO, 2015).

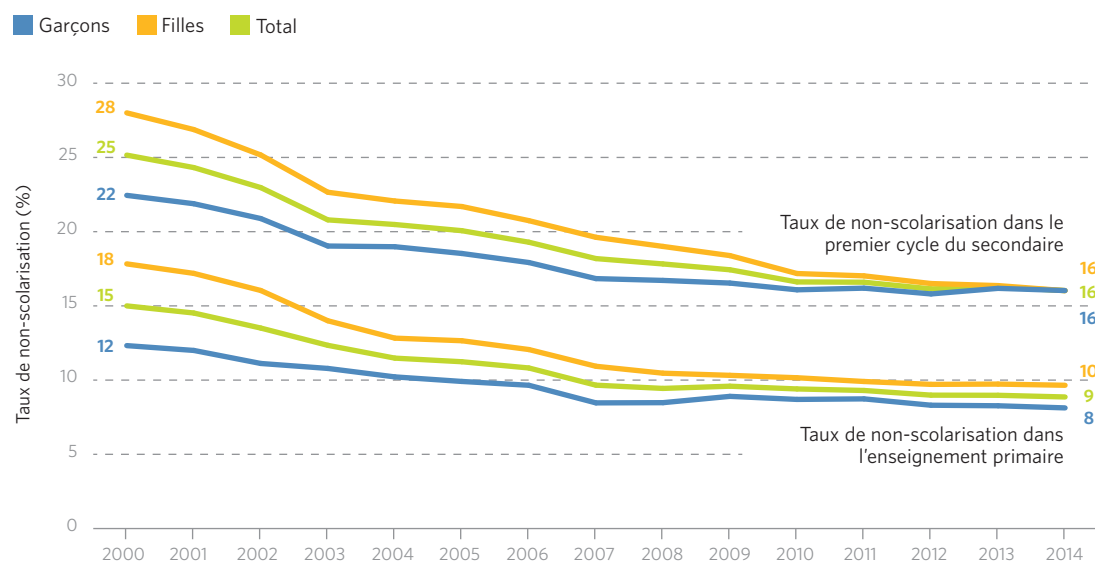
Dans les pays en développement, plus de 90 % des enfants handicapés ne vont pas à l'école (Nicolai et Peers, 2015).

Les normes sexospécifiques néfastes, telles que celles qui consistent à considérer les garçons comme un meilleur investissement pour l'avenir de la famille, entraînent également des taux de scolarisation et d'achèvement plus élevés chez les garçons que chez les filles. Le fardeau domestique est également plus lourd à supporter pour ces dernières que pour leurs pairs masculins. En effet, une étude publiée en 2009 par l'Organisation internationale du Travail indique que 10 % des filles âgées de 5 à 14 ans consacrent au moins

28 heures par semaine aux tâches ménagères. Soit deux fois plus de temps que les garçons du même âge (Sperling et Winthrop, 2016). L'Organisation internationale du Travail estime en outre que 75 % des filles qui travaillent, généralement dans des entreprises ou des exploitations agricoles familiales, ne sont pas rémunérées, contre 64 % des garçons. (Sperling et Winthrop, 2016). C'est pourquoi les filles peuvent être incitées à abandonner l'école pour se charger de la cuisine, entretenir la maison et s'occuper de leur famille (Centre international de recherche sur les femmes, 2015). Pour un grand nombre de filles, il semble que l'enfance ne soit pas une période d'apprentissage, mais plutôt de travail.

D'autres filles ne reçoivent aucune éducation, car leurs parents ne voient pas l'intérêt d'envoyer leurs enfants à l'école si l'enseignement qui leur est dispensé est de mauvaise qualité, si l'établissement ne dispose pas de sanitaires (ce qui est notamment problématique pour les filles ayant leurs règles), ou s'il existe un risque de violence, notamment sexuelle,

Taux mondial de non-scolarisation chez les enfants en âge de fréquenter l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire, entre 2000 et 2014



(Institut de statistique de l'UNESCO, 2016)

à l'école ou sur le chemin (Hallman *et al.*, 2013 ; UNFPA, 2011). Quelles que soient les raisons pour lesquelles les filles ne sont pas scolarisées, elles passent à côté de connaissances et d'opportunités essentielles à leur santé et à leur bien-être futurs. Les filles non scolarisées sont moins susceptibles d'accéder à une éducation complète à la sexualité et aux connaissances pratiques qui leur permettraient de mieux connaître leur corps, d'appréhender les rapports entre les sexes et les relations de pouvoir et d'acquérir des compétences de communication et de négociation.

Sans ces informations, une fille de dix ans est encore plus désavantagée à cette période cruciale de la vie qu'est l'entrée dans l'adolescence et qui mène à la puberté.

Une protection inégale des droits fondamentaux

Bien que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention relative aux droits de l'enfant soient des normes juridiques internationales définissant les droits liés à l'égalité des sexes et à la jeunesse, il n'existe aucun

instrument juridique unique axé spécifiquement sur les filles qui, du fait de leur sexe et de leur jeune âge, rencontrent des obstacles transversaux deux fois plus importants lorsqu'elles veulent accéder à leurs droits.

Une fille de dix ans peut rencontrer des obstacles juridiques dès sa naissance : 230 millions d'enfants de moins de cinq ans ne possèdent pas de certificat de naissance, majoritairement en Asie et en Afrique subsaharienne (UNICEF 2013). Sans certificat de naissance, un enfant (fille ou garçon) connaîtra plus tard des difficultés à s'inscrire à l'école, à accéder aux soins de santé et aux autres services sociaux, à trouver du travail et à hériter de biens fonciers (Centre international de recherche sur les femmes, 2013).

Dans certaines régions du monde, une fille de dix ans peut être contrainte à se marier, et ce, même lorsque des lois interdisent le mariage précoce, qui constitue en soi une violation des droits de l'enfant. Mais cette pratique néfaste entraîne également la privation d'autres droits fondamentaux, tels l'éducation. Dans de nombreux endroits du monde, les filles sont retirées de l'école dès le jour de leur mariage ou peu



© UN Viet Nam/Aidan Dockery

CE QUE JE FAIS POUR LE PLAISIR



La seule chose que j'aime faire, c'est lire des livres



Faire du patinage artistique, lire et dessiner



Mes amis et moi aimons lire des romans



Je lis des livres



Je joue à cache-cache avec mes amis



Jouer au ballon, faire du vélo et du skateboard ; jouer avec mes amis



J'aime me promener avec le vélo de mon frère



Je fais de la danse classique et passe du temps avec ma camarade de classe



Mes amis et moi discutons et nous racontons des histoires



J'aime beaucoup jouer à la corde à sauter

après, ce qui diminue leurs chances d'être informées de leurs droits avant toute chose. Or, une fille de dix ans qui ne connaît pas ses droits est incapable de les faire valoir, que ce soit chez elle, en classe ou dans la rue.

L'application et la responsabilité sont deux éléments immuables qui permettent de mettre à l'épreuve un droit, que ce dernier concerne une fille de dix ans ou toute autre personne. Même si une jeune fille connaît ses droits et tente de les faire respecter, il est probable que sa tentative soit étouffée par ses parents, son époux ou par un système judiciaire qui ne prend pas ses droits au sérieux. C'est le cas des filles de dix ans que les juges autorisent à se marier, qui se voient interdire d'aller à l'école par un parent ou par leur époux, ou qui ne reçoivent aucune protection de la police en cas de violences conjugales ou parentales.

Obstacles économiques

Qu'elle vive dans un pays en développement ou dans un pays industrialisé, une fille de dix ans est aujourd'hui plus susceptible que son frère de supporter la charge des tâches domestiques et du travail non rémunéré nécessaires à l'entretien du foyer. Pour de nombreuses filles, il s'agira de l'unique ou de la principale forme de travail exercée durant toute leur vie, ce qui les rend plus pauvres que les hommes (et pour plus longtemps).

Les obstacles économiques naissent et se renforcent pendant l'enfance et durent tout au long de la vie d'adulte : dans tous les pays du monde pour lesquels des données sont disponibles, les femmes consacrent plus de temps que les hommes au travail domestique non rémunéré (entretien de la maison, soins aux enfants, production et préparation des aliments) (OCDE, 2016). Cette situation contraindra les filles au chômage, mesuré par la part des jeunes ou des femmes dans la population active. Le taux mondial de chômage des jeunes est de 13 % (Organisation internationale du travail, 2015), et les femmes ont 27 % de chances en moins que les hommes de participer au marché mondial du travail (Bureau international du Travail, 2016).

Bien que les filles exercent souvent des activités génératrices de revenus pour subvenir à leurs besoins

et à ceux de leur famille, elles ont peu de chances d'avoir accès à l'argent qu'elles gagnent ou de contrôler les décisions financières (Fewer, *et al.*, 2013). Une fille de dix ans est peu susceptible de posséder, aujourd'hui ou ultérieurement, les pièces d'identité requises pour ouvrir un compte bancaire, la garantie exigée pour souscrire un emprunt, ou les connaissances financières nécessaires pour épargner et gérer ses finances en grandissant.

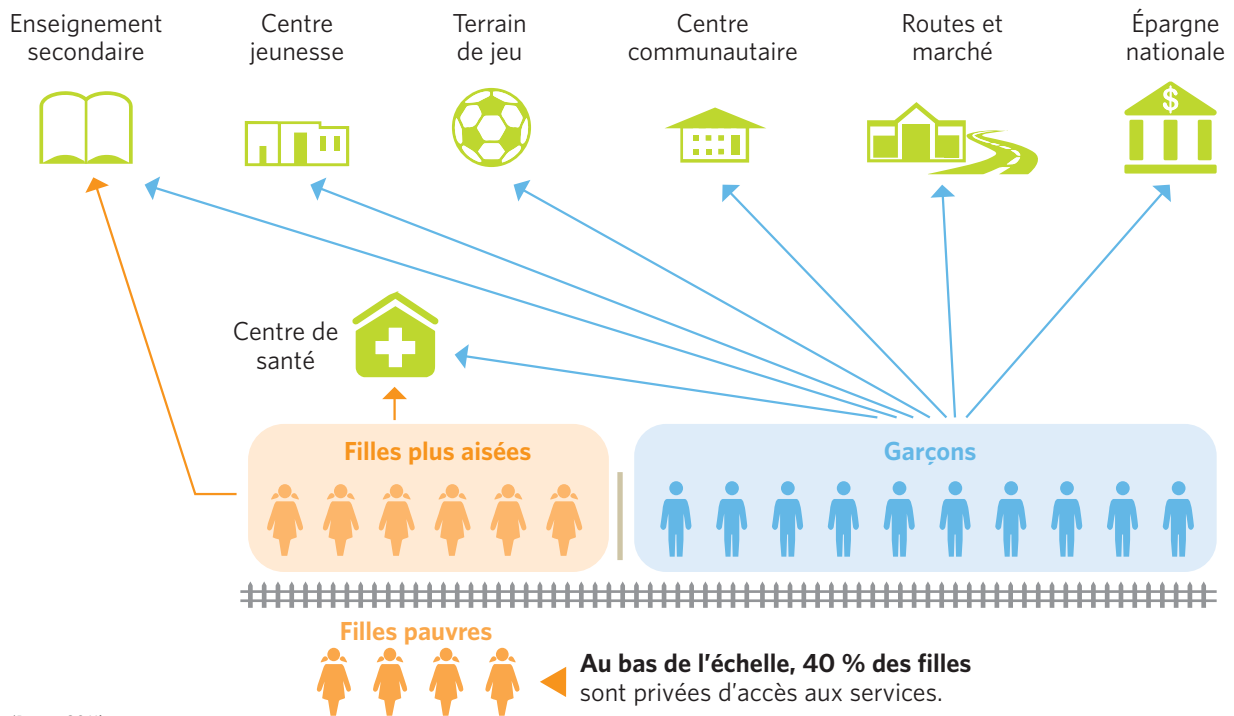
Ainsi, dans le nord du Nigéria, deux tiers des filles âgées de 15 à 19 ans visées par une étude exerçaient une activité génératrice de revenus, mais elles étaient moins d'une sur dix à posséder un compte bancaire (Mercy Corps, 2013).

En Inde, les filles âgées de 15 à 19 ans ont déclaré que bien qu'ayant la possibilité d'épargner l'argent qu'elles gagnaient ou qu'elles recevaient et de posséder un compte bancaire, elles avaient moins de chances que les garçons de décider elles-mêmes comment dépenser cet argent (Jejeebhoy et Acharya, 2014). Là encore, il est peu probable que les choses s'améliorent au cours de la vie d'une fille : nombre d'entre elles passent de la dépendance financière dans leur famille à une situation similaire au sein du domicile conjugal. En tant que filles et en tant qu'épouses, les jeunes filles sont moins susceptibles de posséder des droits économiques et des biens autres que des bijoux ou du petit bétail.

En dehors du foyer, la participation économique des filles continue de se heurter à des préjugés sexistes et à d'autres obstacles. De nombreux programmes de développement de la main-d'œuvre axés sur les jeunes portent sur des secteurs dominés par les hommes et n'incluent pas suffisamment de mesures concrètes pour intégrer les filles, telles que la sensibilisation directe des jeunes filles, la fourniture d'un moyen de transport afin d'assurer leur sécurité, ou la communication d'informations aux parents à l'aide de messages expliquant pourquoi leurs filles devraient participer à la vie économique (Crandall et Surabhi, 2007 ; Nanda *et al.*, 2013).

Pour compliquer encore davantage les choses, la plupart des données relatives au développement

Au bas de l'échelle, 40 % des filles ne bénéficient souvent pas des investissements dans le développement mondial



(Bruce, 2011)

de la main-d'œuvre jeune ne sont pas ventilées par sexe, et ne permettent donc pas de mesurer les impacts sexospécifiques (ONUSIDA, 2013). En Inde, la majorité des filles qui travaillent le font à domicile ou dans le secteur informel. Lorsque des formations professionnelles sont entreprises, celles-ci sont souvent différenciées selon le sexe, les filles étant massivement formées à la couture et les garçons aux compétences demandées sur le marché (notamment dans le secteur informatique). Les filles connaissent beaucoup moins bien que les garçons ces possibilités axées sur le marché, et sont donc moins susceptibles de s'y intéresser. Cette situation est lourde de conséquences non seulement pour les Indiennes, mais également pour l'ensemble du pays, qui perd 56 milliards de dollars par an de revenus potentiels en raison des grossesses précoces, des taux élevés d'abandon scolaire dans le deuxième cycle du

secondaire et du chômage des jeunes femmes (Centre international de recherche sur les femmes, 2013a).

Ces obstacles à l'émancipation et à l'autonomie économiques des femmes concourent à enfermer les filles de dix ans dans la pauvreté pour le reste de leur vie, et à les empêcher de jouir de leurs autres droits fondamentaux. Au Népal, par exemple, à l'âge de dix ans, beaucoup de filles pauvres ont été vendues comme esclaves ou domestiques sous contrat par le biais d'un système tellement normalisé et institutionnalisé qu'on lui a donné un nom : *kamalari* (Plan International, 2010).

Éliminer les obstacles

À l'instar d'une fille de dix ans prête à commencer son voyage à travers l'adolescence, la communauté internationale est déterminée à corriger les inégalités qui entravent la nouvelle voie vers un développement durable et inclusif. Le Programme de développement

durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et ses 17 objectifs de développement durable apportent une vision ambitieuse des progrès mondiaux à réaliser, qui va bien au-delà de tous les efforts précédemment accomplis en vue d'offrir aux filles actuellement âgées de dix ans la perspective de vivre heureuses et en bonne santé. Ils comportent également des cibles spécifiques visant à mettre fin aux mariages d'enfants et aux mutilations génitales féminines, afin de garantir la santé sexuelle et reproductive des filles et de parvenir à une éducation gratuite, équitable et de qualité.

La réalisation de ces objectifs de développement inclusif, équitable et durable implique de faire tomber les barrières qui empêchent les filles de dix ans de jouir de leurs droits et de profiter des bénéfices du progrès économique et social. Nous nous sommes engagés à y parvenir à l'horizon 2030, lorsque les filles âgées de dix ans aujourd'hui en auront 25. Les obstacles qui se dressent sur le chemin qui les mène vers l'âge adulte auront-ils été éliminés

d'ici là ? Seront-elles en bonne santé, éduquées, autonomes et intégrées dans les affaires publiques et le développement de leur communauté et de leur pays ?

La communauté internationale a promis d'y veiller, consciente qu'il nous faut investir de toute urgence et de manière globale dans la santé et le bien-être des filles âgées de dix ans aujourd'hui si nous voulons réaliser les objectifs mondiaux de demain. Le défi est immense, mais nous devons honorer nos engagements, sans quoi le nouveau cadre de développement sera vide de sens. C'est notre avenir qui est en jeu.

Les filles, principaux moteurs du changement, sont au cœur de l'ordre du jour international. Mais si aucun soutien n'est apporté aux adolescents les plus marginalisés et les plus pauvres, les engagements essentiels pris au niveau mondial et national ne pourront pas être respectés. Investir dans les filles représente un réel intérêt financier. À l'inverse, négliger cet investissement mènera tout droit à la pauvreté (Bruce, 2012).



Bipana Adhikari, (la troisième en partant de la gauche), dix ans, joue avec ses amis après l'école, dans le Sud du Népal. Elle aime beaucoup jouer à cache-cache avec les voisins de son âge.

© UNFPA/Santosh Chhetri



Mon plus grand souhait...
Vivre épanouie et en bonne santé

INGEBORG

NORVÈGE

4

CHAPITRE

SOUTENIR LES FILLES AUJOURD'HUI pour le bien-être de tous demain

Le fait qu'une économie prospère, stagne ou s'effondre tient en grande partie à sa capacité à soutenir les filles de dix ans aujourd'hui. Tout comme une fille de dix ans se trouve à un tournant de sa vie tandis qu'elle s'apprête à entrer dans l'adolescence et se dirige vers l'âge adulte, de nombreux pays en développement en sont à un stade critique de leur évolution démographique, avec une hausse conséquente de la proportion de jeunes et d'adolescents au sein de la population.

Photo : ©UNFPA/Matthias Mugisha



GOOD HEALTH
AND WELL-BEING



Les pays qui choisissent de mettre en place des politiques et des institutions propres à renforcer le capital humain que constituent les filles de dix ans, par le biais d'une éducation de qualité et de l'accès aux informations et services sanitaires, sont susceptibles de réaliser des progrès économiques majeurs. En revanche, ceux qui décident de ne rien faire ou de ne déployer que peu d'efforts pour abattre les obstacles à l'accomplissement du potentiel des filles seront confrontés à des difficultés considérables lorsqu'ils voudront renforcer leur croissance et leur développement économiques.

Dans les pays caractérisés par des populations jeunes importantes ou émergentes, les investissements en faveur des filles de dix ans sont susceptibles d'offrir en retour un « dividende démographique » qui, d'une part, profite aux filles et, d'autre part, permette d'aboutir à une croissance économique inclusive, équitable et solide.

Pour les filles de dix ans, l'enjeu consiste à potentiellement tripler ce qu'elles gagneront sur toute une vie. Pour chaque société dans laquelle elles évoluent, c'est la réduction de la pauvreté qui est en jeu.

Sur les 15 prochaines années uniquement, l'ensemble des pays en développement pourraient gagner ou perdre 21 milliards de dollars selon qu'ils décident ou non d'investir dès aujourd'hui dans le bien-être, l'éducation et l'autonomie de leurs filles de dix ans. Ce chiffre peut sembler dérisoire dans la mesure où il inclut de nombreux pays. Toutefois, les bénéfices pour chaque État pourraient être conséquents. Au Maroc ou au Costa Rica, par exemple, une fille de dix ans instruite et en bonne santé aura gagné environ 30 000 dollars de plus, lorsqu'elle atteindra 25 ans, qu'une autre qui n'aura pas terminé ses études secondaires et sera en mauvaise santé. Par ailleurs, dans des pays tels que la République centrafricaine, la croissance annuelle des revenus d'une fille au cours de cette période (moyenne calculée sur les années travaillées et les années non travaillées) peut s'élever à 130 % du produit intérieur brut (PIB) par habitant.

Tirer parti du dividende démographique

De nombreux pays en développement sont confrontés à une transition démographique spectaculaire, qui s'est d'abord manifestée par une chute des taux de mortalité néonatale et infantile, due en grande partie à l'amélioration des systèmes de santé, de la nutrition et de l'assainissement. Au cours des années suivantes, les taux de fécondité ont également chuté, car les couples ont compris qu'une réduction des risques de mortalité infantile signifiait qu'ils pouvaient obtenir le nombre d'enfants désiré avec moins de naissances. Par ailleurs, ces couples se tournent vers des méthodes de contraception modernes, contribuant encore davantage à la chute du taux de fécondité.

Cette transition démographique génère une structure de la population caractérisée par un nombre plus élevé d'adultes en âge de travailler que d'enfants ou de personnes âgées, qui sont dépendants des premiers. Les individus en « âge de travailler » ont généralement entre 15 et 64 ans.

Des politiques et institutions appropriées permettent ainsi de renforcer le capital humain que représentent les populations jeunes. De cette manière, un pays en développement peut connaître une croissance économique spectaculaire, associée à l'augmentation du nombre de personnes en âge de travailler au sein de sa population, et parvenir à un dividende démographique. Il s'agit d'une occasion unique de réaliser des avancées sur le plan économique et de réduire la pauvreté (Bloom, 2016).

Pouvoir réaliser son potentiel

Les investissements dans la santé et l'éducation sont de puissants moyens de stimuler la croissance économique et le bien-être des individus (Bloom et Luca, 2015 ; Bloom *et al.*, 2015). Les investissements dans le capital humain et la protection des droits des filles et des femmes sont essentiels, car des femmes et des enfants en bonne santé contribuent à la prospérité de leur société (Onarheim *et al.*, 2016). À l'inverse, le manque d'investissements de ce type empêche les filles de s'épanouir et de jouir de leurs droits. Cela induit également une perte sur le plan économique et des opportunités manquées en matière de croissance et de développement.

Investir dans la santé d'une fille de dix ans, ainsi que dans celle des femmes et des jeunes filles de tous âges, est essentiel à la croissance économique. En effet, une fille en bonne santé devient en grandissant une femme également en bonne santé et une travailleuse productive. Une fille en meilleure santé est également en mesure d'assister aux cours de manière plus assidue et réussira mieux dans ses études. Par ailleurs, elle deviendra une mère en bonne santé qui, à son tour, donnera naissance à des enfants en bonne santé et mieux nourris, qui seront plus tard des élèves et des travailleurs plus performants (Bloom et Luca, 2016 ; Bloom *et al.*, 2015 ; Onarheim *et al.*, 2016).

Potentiellement, le fait d'investir dans la santé des femmes et des filles permet d'accélérer la transition démographique d'un pays et d'augmenter son dividende démographique. En revanche, investir principalement dans la santé des hommes et des garçons retarde cette transition et réduit tout dividende démographique potentiel (Bloom et Luca, 2015 ; Bloom *et al.*, 2015). L'une des principales raisons réside dans le fait que l'effet de revenu d'une productivité accrue chez les individus de sexe masculin a tendance à provoquer une hausse de la fécondité, qui retarde la transition démographique. En revanche, le fait d'investir dans la santé des individus de sexe féminin, notamment dans la santé reproductive, est susceptible de diminuer le taux de fécondité (Bloom *et al.*, 2015).

Les investissements en faveur de l'éducation sont tout aussi importants pour la croissance. Du fait de disparités déjà anciennes entre les garçons et les filles en matière d'accès à l'éducation et de niveau d'instruction, l'éducation des filles est cruciale pour parvenir à l'égalité entre les sexes, initier une transition démographique et optimiser le dividende démographique.

Dans les pays en développement, les investissements en faveur de l'éducation secondaire des filles portent leurs fruits en générant une hausse des revenus, plus importante pour les femmes que pour les hommes (Psacharopoulos et Patrinos, 2004). Les femmes plus instruites ont également tendance à se marier plus tard (ce facteur est particulièrement important dans les contextes où le mariage d'enfants est très fréquent), à avoir des enfants à un âge plus tardif et à mieux contrôler leur

fécondité (Martin, 1995). Sur le plan macroéconomique, la combinaison de ces facteurs contribue à accélérer la transition démographique.

Dans les communautés au sein desquelles le fardeau de la grossesse et des tâches ménagères pèse lourdement sur les femmes, un faible taux de fécondité et un mariage plus tardif permettent d'augmenter la part des femmes dans la population active, ce qui représente un autre avantage économique pour le foyer comme pour le pays. En effet, une naissance de moins permet à une femme de travailler en moyenne 1,8 an de plus (Bloom *et al.*, 2009). Dans les sociétés très patriarcales, il est également prouvé que l'éducation et les revenus des femmes permettent de renforcer leur pouvoir de négociation au sein de leur foyer ainsi que leur pouvoir de décision au sein de leur famille. De cette manière, les femmes bénéficient souvent d'une autonomie accrue et s'investissent davantage dans la santé et l'éducation de leurs enfants (Doss, 2013 ; Pretzner et Strulik, 2014).

Il a été clairement démontré que les politiques en faveur de l'amélioration de la santé, de l'éducation et de la participation des femmes au monde du travail, outre le fait qu'il s'agisse d'initiatives louables, peuvent contribuer à créer des familles et des nations en meilleure santé, plus instruites et plus prospères.

Mais de quelle manière les filles âgées de dix ans aujourd'hui peuvent-elles s'inscrire dans cette équation ?

Les avantages d'un enseignement secondaire mené à terme

Le premier défi consiste à s'assurer que les filles de dix ans sont scolarisées et qu'elles le restent jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire.

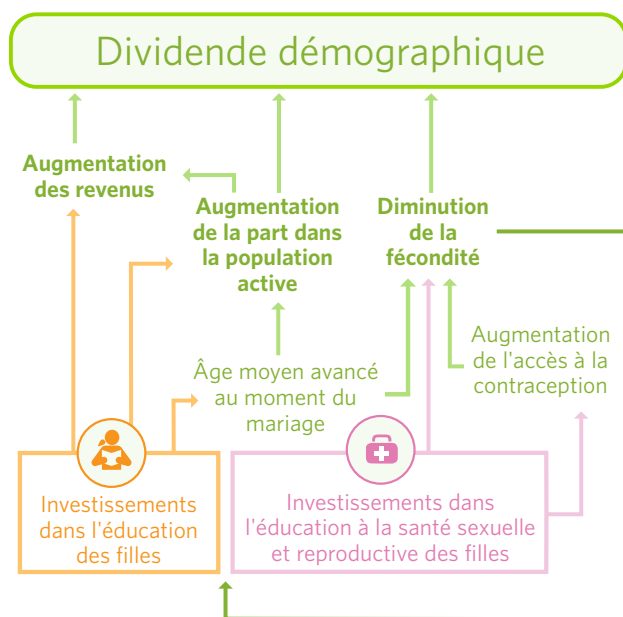
L'un des moyens mis en œuvre avec succès pour augmenter le pourcentage de filles achevant leur scolarité, notamment parmi les populations démunies, consiste à proposer des transferts conditionnels de fonds, afin de couvrir les coûts directs de la scolarisation et d'encourager l'assiduité des élèves.

Les transferts conditionnels de fonds consistent à fournir aux familles une somme d'argent couvrant les frais de scolarisation de leur fille, en échange de

leur engagement à maintenir cette dernière dans le système scolaire.

Les transferts conditionnels de fonds se sont montrés particulièrement efficaces dans l'amélioration de l'éducation des filles en Amérique latine, en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne (Baird *et al.*, 2011). Dans l'ensemble, l'impact positif des transferts conditionnels de fonds est plus marqué dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire (Saavedra et Garcia, 2012).

Les bourses d'études sur concours destinées aux filles entrant dans l'enseignement secondaire poussent également les familles à garder leurs enfants scolarisés jusqu'à la fin de l'enseignement primaire et à les inscrire dans le secondaire (Kremer *et al.*, 2009). D'autres recherches démontrent que l'accès à une formation professionnelle et l'exemplarité des femmes ayant réussi dans leur carrière, d'une part, et la connaissance des opportunités d'emploi existantes (que ce soit par les filles ou leur famille), d'autre part, incitent les jeunes filles à poursuivre leur scolarité (Beaman *et al.*, 2012 ; Jensen, 2011). Il a également été récemment démontré qu'une mobilité accrue des étudiants et un meilleur accès aux établissements scolaires (grâce à la mise à disposition de bicyclettes) a eu un impact considérable sur la scolarisation des filles dans le secondaire (Muralidharan et Prakash, 2013).



Les transferts conditionnels de fonds, les bourses d'études et l'influence de femmes ayant réussi leur carrière sont autant de facteurs encourageants qui incitent les filles à poursuivre leurs études jusqu'à la fin du secondaire. Ces facteurs sont d'autant plus prometteurs qu'ils indiquent que, dans de nombreuses situations, les obstacles à l'éducation des filles sont très souvent financiers et non uniquement culturels ou sociaux. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire qui en sont au tout début de leur d'une transition démographique, les versements de fonds sont susceptibles d'accélérer cette dernière, ainsi que le dividende démographique qui devrait en découler.

Le pouvoir de l'information : une éducation complète à la sexualité

Dans les pays susceptibles de parvenir à un dividende démographique, l'accès des adolescents et des femmes en âge de procréer aux méthodes contraceptives est crucial. Par ailleurs, une éducation complète à la sexualité constitue un autre facteur essentiel, particulièrement pour une fille de dix ans, qui s'apprête à entrer dans l'adolescence et à vivre sa puberté.

Bien que la santé sexuelle et reproductive soit un élément clé du bien-être d'une fille, notamment au moment de son entrée dans l'adolescence, de nombreuses filles ne disposent pas du cadre nécessaire pour poser des questions à ce sujet, qui est encore considéré comme tabou par de nombreuses communautés. Les programmes communautaires de formation aux compétences nécessaires à la vie courante destinés aux filles en âge d'être scolarisées et axés sur la santé et les relations sexuelles, contribuent à réduire le nombre de cas de grossesses chez les adolescentes. Ils permettent également d'accroître l'autonomie et le pouvoir de négociation des filles, notamment dans leurs relations avec leurs partenaires sexuels masculins (Bandiera *et al.*, 2015 ; Dupas, 2011).

Les programmes complets d'éducation à la sexualité visent généralement des adolescents qui ont entre 12 et 14 ans, mais ont tout intérêt à être étendus aux filles de dix ans, afin de les aider à comprendre leur corps et à faire des choix éclairés concernant tout ce qui s'y rapporte.



Mon plus grand souhait...
La paix dans le monde

ISABELLE

ÉTATS-UNIS

Illustration concrète du dividende démographique

Comment se traduiront concrètement ces investissements en faveur des filles de dix ans ?
Qu'ont à gagner ou à perdre ces fillettes et ces pays ?

Imaginons une fillette qui se trouve à un tournant majeur, tout comme son pays, de sa vie et de son développement, et envisage les différentes perspectives qui s'offrent à elle pour les 15 années à venir.

Gayatri est une fille de dix ans qui vit avec ses parents, ses grands-parents, ses deux frères et sa sœur dans un village en Inde. Ses parents ont été à l'école primaire et sont maintenant ouvriers agricoles. Après avoir payé pour la nourriture, le logement, les vêtements et les soins médicaux, le revenu disponible du foyer est faible. En fonction du soutien dont elle peut bénéficier, Gayatri fait face à deux avenir très différents.

En Inde, comme dans tous les pays à revenu faible et intermédiaire du monde, il existe des millions de filles de dix ans comme Gayatri. Et si chaque fille de chaque pays présente une situation, un potentiel et des problèmes uniques, il est possible de prévoir ce que chacun risque de gagner ou de perdre.

Grâce aux revenus supplémentaires dont elle bénéficiera si elle suit la voie n° 1, Gayatri pourra économiser de l'argent et constituer une épargne en cas d'urgence, aider ses parents et ses grands-parents ou investir dans son éducation ou dans celle de ses enfants, ce qui est d'autant plus facile qu'elle a moins d'enfants que dans le scénario n° 2. Par ailleurs, selon la perspective n° 1, les enfants de Gayatri sont plus susceptibles d'être en bonne santé et instruits que si Gayatri n'avait pas



UNE FILLE, DEUX AVENIRS

*Son avenir dépend des investissements
que nous réalisons aujourd'hui.*

Photo: © Adobe Stock

bénéficié de ces investissements initiaux dans son capital humain, créant ainsi un cercle vertueux et permettant à sa famille d'échapper à la pauvreté.

Qu'apporte le parcours de Gayatri, et la possibilité d'obtenir des revenus plus élevés, à l'échelle nationale ? L'Inde compte plus de 12 millions de filles de dix ans, soit beaucoup plus que dans tous les autres pays. Sur la base des chiffres relatifs à la progression scolaire jusqu'à l'enseignement secondaire, environ 900 000 (9 %) de ces 12 millions de jeunes filles sont susceptibles de ne pas suivre d'études secondaires bien qu'elles aient accès à un enseignement de base. Que se passerait-il si l'Inde obtenait un taux de scolarisation dans le secondaire de 100 %, garantissant ainsi que ces 12 millions de filles,

y compris les 900 000 susceptibles d'arrêter leurs études après l'école primaire, aillent jusqu'au bout de l'enseignement secondaire ?

Sur ces 900 000 filles de dix ans, environ 158 000 intégreront la population active dans les 15 années à venir. Bien que ce chiffre soit relativement modeste, notamment en comparaison de la population indienne totale de jeunes et d'enfants, il représente une hausse de revenus potentiels combinés de 792 millions de dollars, uniquement sur les 15 prochaines années (calcul basé sur des augmentations de salaire régulières). Qui plus est, si, parmi ces 900 000 filles qui sont aujourd'hui âgées de dix ans, la population active augmentait de 15 % (lorsque ces filles atteindront l'âge de travailler)

PERSPECTIVE N° 1 Grâce à un programme de transferts conditionnels de fonds, les parents de Gayatri bénéficient d'une incitation financière, un moyen de garantir que leur fille se rend à l'école de manière régulière. La famille peut utiliser la somme restante pour acheter de la nourriture et des fournitures scolaires à leurs enfants. Gayatri apprend également qu'une bourse d'études sur concours pour l'entrée dans le secondaire sera proposée aux filles de son village. Elle décide alors de travailler dur en vue des examens, et bénéficie du soutien de ses parents et de ses enseignants.

Gayatri commence également à suivre un programme communautaire destiné aux filles, où elle acquiert des connaissances sur la santé reproductive, notamment sur la puberté, la grossesse, l'utilisation de méthodes contraceptives et les infections sexuellement transmissibles. Elle est ainsi encouragée à prendre des décisions dans ce domaine et bénéficie d'une formation sur les compétences nécessaires à la vie courante.

→ 2016

10
ANS

11
ANS

PERSPECTIVE N° 2 Les parents de Gayatri sont conscients que, bien que l'enseignement secondaire soit gratuit, les dépenses relatives aux livres, aux uniformes et autres seront plus élevées que pour l'école primaire. Ainsi, bien que souhaitant que tous leurs enfants puissent suivre des études secondaires, ils se rendent compte que cela ne sera probablement pas possible. Considérant que les frères de Gayatri auront de meilleures perspectives d'emploi qu'elle et ses sœurs, ils donnent la priorité à l'éducation de leurs fils plutôt qu'à celle de leurs filles.

du fait d'un meilleur accès à l'éducation et d'une fécondité réduite, cette hausse de revenus combinés totaliserait 911 millions de dollars d'ici à 2031.

Ainsi, tout au long de la vie de ces jeunes femmes indiennes, qui constitue la « génération du dividende », cette hausse du revenu, outre le gain de productivité qu'elle implique pour l'ensemble de l'économie, pourrait représenter des dizaines de milliards de dollars sur toute la durée de vie active de ces femmes (soit approximativement les 50 prochaines années).

Parmi les régions développées, la hausse potentielle est supérieure en Afrique orientale et australe, avec, entre 2016 et 2031, des revenus annuels susceptibles d'égaliser ou de dépasser le PIB par habitant (moyenne calculée sur les années travaillées et non travaillées des filles) ; ce pourrait notamment être le cas au Mozambique et en République centrafricaine. La seconde tranche de

revenus les plus élevés se situe en Asie du Sud-Est, notamment au Népal et au Pakistan, où les filles ayant terminé leurs études secondaires et recevant un salaire équivalent au double du salaire minimum pourront obtenir des revenus supplémentaires, qui s'élèveront à 150 % du PIB par habitant.

Dans les États arabes, en Europe de l'Est, en Asie centrale, en Amérique latine et dans les Caraïbes, où le salaire minimum et le PIB par habitant sont généralement relativement élevés, les hausses de revenus individuels sont moindres. Toutefois, ces pays ont la possibilité d'améliorer significativement la qualité de vie d'une jeune femme et de sa famille, notamment dans les communautés à faible revenu.

Gayatri **obtient une bourse d'études** et se prépare à intégrer l'établissement secondaire local.

12
ANS

Gayatri **quitte l'école** à la fin de l'enseignement primaire. Elle a moins de chances d'accéder à des espaces sécurisés en dehors de son foyer ou d'échanger avec ses pairs que les enfants qui poursuivent leurs études.

13
ANS

Gayatri **continue de bénéficier du soutien** de ses pairs et gagne en autonomie.

14
ANS

Après avoir quitté l'école, **Gayatri est mariée à un garçon de 20 ans** originaire d'un village voisin, dans le cadre d'un mariage arrangé par sa famille et celle du jeune homme. Les parents de Gayatri tiennent particulièrement à cette alliance, car la famille du marié ne réclame pas de dot, ce qui soulage considérablement la famille de Gayatri d'un point de vue financier.

15
ANS

Hypothèses relatives aux deux perspectives qui s'offrent à Gayatri pour les 15 prochaines années

	Années de scolarité	Études secondaires achevées ?	Type d'emploi	Salaire	Années d'activité
PERSPECTIVE N° 1 Scénario avec investissement ¹	12	Oui	Qualifié	À l'embauche, salaire équivalent au double du salaire minimum national ; augmentation annuelle de 2 % du revenu réel	Premier emploi à 18 ans ; 18 mois d'arrêt pour s'occuper de son/ses enfant(s) lorsqu'elle a entre 18 et 25 ans
PERSPECTIVE N° 2 Scénario sans investissement ²	9	Non	Non qualifié	Salaires à l'embauche équivalent au salaire minimum national ; pas d'augmentation d'une année sur l'autre	Premier emploi à 15 ans ; 8 ans d'arrêt pour s'occuper de ses enfants lorsqu'elle a entre 15 et 25 ans

¹ À l'échelle d'un pays, ce modèle ne prend pas en compte les coûts initiaux de l'investissement dans l'éducation des filles, car ces derniers varient grandement d'un État à l'autre. Bien qu'il ait été démontré que l'éducation des filles est extrêmement rentable, elle n'est pas non plus gratuite, et le coût des investissements initiaux est à déduire des gains généraux des différents pays tel qu'illustré dans ce modèle.

² Le système et les politiques de salaire minimum varient considérablement à l'échelle du globe : dans de nombreux pays, le salaire minimum dépend de la fonction exercée, du secteur, du profil du travailleur et d'autres facteurs. L'application des lois relatives au salaire minimum diffère également grandement d'un pays à l'autre. Lorsque le système de salaire minimum varie au sein d'un même pays, le salaire le plus bas est pris comme référence. Par ailleurs, les systèmes de salaire et de rémunération posent un problème aux pays en développement. En effet, dans les économies à revenu faible et intermédiaire, une grande partie des individus actifs, particulièrement ceux dont le statut socio-économique est faible, et notamment les femmes, exercent un travail de manière informelle, qui souvent ne fait pas l'objet d'un salaire régulier. Par conséquent, les revenus tirés de cette activité peuvent varier considérablement. Dans la mesure où il est difficile d'obtenir des données fiables sur les revenus de nombreux pays en développement, notamment dans le secteur informel, le calcul des revenus se base sur le salaire minimum national applicable à tous les individus pris en compte dans ce modèle, afin de définir un chiffre de référence plausible. Ce modèle est doublement simplifié, dans la mesure où il part du principe que les politiques de salaire minimum resteront identiques tout au long des 15 prochaines années et où il ne tient pas compte de l'évolution des tendances dans le domaine de l'éducation et du travail.

Gayatri termine ses études secondaires et trouve du travail comme opératrice de saisie dans une petite entreprise, située dans une ville voisine. Sur les conseils d'un collègue, elle ouvre un compte bancaire et commence à y déposer régulièrement de l'argent.

16
ANS

Sous la pression de sa belle-famille qui lui demande d'avoir des enfants rapidement après le mariage, **Gayatri donne naissance à son premier enfant.** Elle connaît une grossesse difficile qui a de sérieuses conséquences sur sa santé.

17
ANS

18
ANS

Gayatri donne naissance à son **second enfant.**

19
ANS

Au cours des 15 années à venir, Gayatri peut espérer gagner les sommes suivantes (au total) :

Si elle suit la voie n° 1 (scénario avec investissement) :	9 386 \$
Si elle suit la voie n° 2 (scénario sans investissement) :	4 464 \$
Différence de revenus potentielle avec la voie n° 1 :	4 922 \$
Différence annuelle (moyenne calculée sur les 15 ans) :	328 \$ (soit 21 % du PIB par habitant de l'Inde)

Avec l'approbation de sa famille, Gayatri **choisit de se marier** à un jeune homme de 23 ans originaire d'un village voisin. En partie grâce aux revenus qu'elle apporte dans cette union, elle ne craint pas d'exprimer sa volonté et de prendre des décisions concernant son foyer. Grâce à l'enseignement qu'elle a reçu en matière de santé reproductive et sexuelle lorsqu'elle était adolescente, elle est en mesure de discuter avec son mari de la possibilité d'avoir des enfants plus tard et s'exprime avec assurance. Elle tient ainsi tête à sa famille qui la presse d'avoir son premier enfant directement après le mariage. Elle **a recours à un moyen de contraception** pour retarder sa première grossesse jusqu'à ce que son mari et elle se connaissent davantage et que leur situation financière soit plus stable.

Gayatri donne naissance à son premier enfant ; elle prend des congés pour s'occuper de lui, mais envisage de reprendre le travail par la suite. Son mari et elle souhaiteraient un deuxième enfant, mais décident d'attendre au moins deux ou trois ans.

20
ANS

21
ANS

22
ANS

23
ANS

Gayatri travaille de manière intermittente en tant **qu'ouvrière non qualifiée** pour soutenir sa famille, mais cette activité n'est pas régulière, car limitée par ses impératifs de femme au foyer.

Enceinte de son troisième enfant, Gayatri souhaite aborder les questions de contraception avec son mari, mais celui-ci ne veut rien entendre. Craignant qu'il ne devienne violent, elle décide de ne plus aborder le sujet.

Libérer le pouvoir de toute une génération

Les filles âgées de dix ans aujourd'hui ont le pouvoir de façonner le futur et d'améliorer la santé et la prospérité de leur pays. Or, ce pouvoir peut être décuplé au moyen d'investissements dans l'éducation, l'autonomisation et le bien-être de ces jeunes filles. C'est pourquoi les gouvernements des pays en développement, ainsi que les organisations non gouvernementales et multilatérales, doivent investir en priorité et d'urgence dans le quotidien des filles. Ils doivent également s'engager à accroître la présence, la visibilité et le pouvoir des femmes et des filles dans les sphères publiques que sont l'école et le milieu professionnel, et à démanteler les systèmes patriarcaux qui les confinent dans leur foyer. À l'instar de Gayatri toutes les jeunes filles du monde disposent du potentiel nécessaire pour libérer le pouvoir de toute une génération.



Photo © UNFPA/Fahmia Al-Fotih

Bien que sa fille soit encore très jeune, Gayatri, qui a repris le travail, espère lui offrir une scolarité au moins équivalente à celle qu'elle a reçue.

24
ANS

25
ANS

2030

Gayatri est à présent mère de trois enfants, et le foyer dispose de revenus limités, tout comme celui de ses parents lorsqu'elle était enfant. Son aînée, une petite fille de neuf ans, va à l'école primaire. Gayatri espère lui offrir une scolarité plus longue que la sienne, mais s'inquiète, car cela sera probablement impossible, non seulement pour des raisons financières, mais également parce que son foyer compte de plus en plus sur sa fille pour aider aux tâches ménagères et avec les plus jeunes enfants.

Photo © Adobe Stock

Hausse potentielle du total des revenus individuels sur les 15 prochaines années grâce aux investissements en faveur des filles âgées de dix ans dans certains pays à revenu faible et intermédiaire

Pays	Nombre de filles âgées de dix ans, en milliers	REVENUS INDIVIDUELS		
		PERSPECTIVE N° 1 (investissement) Total des revenus individuels, de 2015 à 2030, en \$	PERSPECTIVE N° 2 (sans investissement) Total des revenus individuels, de 2015 à 2030, en \$	PERSPECTIVE N° 1 - PERSPECTIVE N° 2 Différence en \$
Albanie	16	36 335	17 280	19 055
Algérie	334	39 060	18 576	20 484
Angola	363	28 765	13 680	15 085
Arménie	17	23 012	10 944	12 068
Azerbaïdjan	54	23 315	11 088	12 227
Bélarus	46	39 363	18 720	20 643
Belize	4	49 960	23 760	26 200
Bénin	144	14 231	6 768	7 463
Bhoutan	7	10 598	5 040	5 558
Bolivie	113	41 179	19 584	21 595
Bosnie-Herzégovine	16	37 849	18 000	19 849
Botswana	23	8 781	4 176	4 605
Bulgarie	33	51 474	24 480	26 994
Burkina Faso	257	12 112	5 760	6 352
Cabo Verde	5	20 892	9 936	10 956
Cameroun	310	12 717	6 048	6 669
Colombie	390	50 263	23 904	26 359
Costa Rica	35	56 319	26 784	29 535
Côte d'Ivoire	297	13 020	6 192	6 828
El Salvador	55	15 139	7 200	7 939
Équateur	151	74 486	35 424	39 062
Ex-République yougoslave de Macédoine	11	60 255	28 656	31 599
Fidji	8	37 243	17 712	19 531
Gambie	28	3 633	1 728	1 905
Géorgie	19	2 120	1 008	1 112
Ghana	323	9 084	4 320	4 764
Guatemala	191	47 538	22 608	24 930
Guyana	7	29 673	14 112	15 561
Honduras	86	32 096	15 264	16 832
Inde	12 033	9 386	4 464	4 922
Indonésie	2 229	16 048	7 632	8 416
Iran	587	37 546	17 856	19 690
Jamaïque	22	42 391	20 160	22 231
Jordanie	85	39 060	18 576	20 484
Kazakhstan	137	22 406	10 656	11 750
Kirghizistan	53	3 028	1 440	1 588
Lesotho	24	16 956	8 064	8 892
Liban	46	65 100	30 960	34 140
Libéria	60	5 450	2 592	2 858
Madagascar	317	8 478	4 032	4 446
Malaisie	250	35 729	16 992	18 737
Malawi	244	6 056	2 880	3 176

Pays	REVENUS INDIVIDUELS			
	Nombre de filles âgées de dix ans, en milliers	PERSPECTIVE N° 1 (investissement) Total des revenus individuels, de 2015 à 2030, en \$	PERSPECTIVE N° 2 (sans investissement) Total des revenus individuels, de 2015 à 2030, en \$	PERSPECTIVE N° 1 - PERSPECTIVE N° 2 Différence en \$
Mali	253	8 478	4 032	4 446
Maroc	288	56 622	26 928	29 694
Maurice	9	13 323	6 336	6 987
Mauritanie	51	17 562	8 352	9 210
Mexique	1 143	20 892	9 936	10 956
Mongolie	25	18 470	8 784	9 686
Mozambique	396	16 653	7 920	8 733
Myanmar	513	13 928	6 624	7 304
Népal	318	11 809	5 616	6 193
Niger	291	10 598	5 040	5 558
Ouganda	577	303	144	159
Ouzbékistan	260	8 175	3 888	4 287
Pakistan	2 000	18 773	8 928	9 845
Panama	34	36 940	17 568	19 372
Paraguay	65	59 650	28 368	31 282
Pérou	280	38 454	18 288	20 166
Philippines	1 012	18 470	8 784	9 686
République centrafricaine	60	13 323	6 336	6 987
République de Moldova	20	12 414	5 904	6 510
République démocratique du Congo	1 087	6 056	2 880	3 176
République démocratique populaire lao	75	25 434	12 096	13 338
République dominicaine	103	13 323	6 336	6 987
République du Congo	61	31 793	15 120	16 673
Roumanie	103	65 100	30 960	34 140
Samoa	2	26 040	12 384	13 656
Sénégal	200	11 203	5 328	5 875
Serbie	48	55 713	26 496	29 217
Sierra Leone	88	19 379	9 216	10 163
Soudan	513	13 020	6 192	6 828
Sri Lanka	174	8 781	4 176	4 605
Swaziland	15	9 992	4 752	5 240
Syrie	226	30 885	14 688	16 197
Tadjikistan	84	8 781	4 176	4 605
Tanzanie	747	3 633	1 728	1 905
Tchad	203	21 801	10 368	11 433
Timor-Leste	14	18 167	8 640	9 527
Togo	97	12 414	5 904	6 510
Tunisie	80	17 865	8 496	9 369
Turquie	653	116 877	55 584	61 293
Ukraine	210	21 195	10 080	11 115
Viet Nam	664	19 681	9 360	10 321
Zambie	232	12 414	5 904	6 510

Principe du dividende démographique

On entend par dividende démographique le potentiel de la croissance économique résultant de l'évolution de la pyramide des âges de la population d'un pays, caractérisée par une augmentation de la part de la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans), qui finit par dépasser la part de la population n'ayant pas l'âge de travailler (de moins de 14 ans et de plus de 65 ans).

Un dividende démographique est lié à une transition démographique, qui débute par une diminution des taux de mortalité néonatale et

infantile due à une meilleure nutrition et à un meilleur accès aux vaccins, aux antibiotiques, à l'eau potable et à l'assainissement.

L'augmentation du nombre d'enfants qui survivent à leurs cinq premières années d'existence occasionne un « baby-boom ». Les couples réalisant qu'ils n'ont plus besoin de faire autant d'enfants pour obtenir le nombre qu'ils désirent, les taux de fécondité commencent à chuter. Avec le temps, le nombre d'enfants par foyer se réduit également.

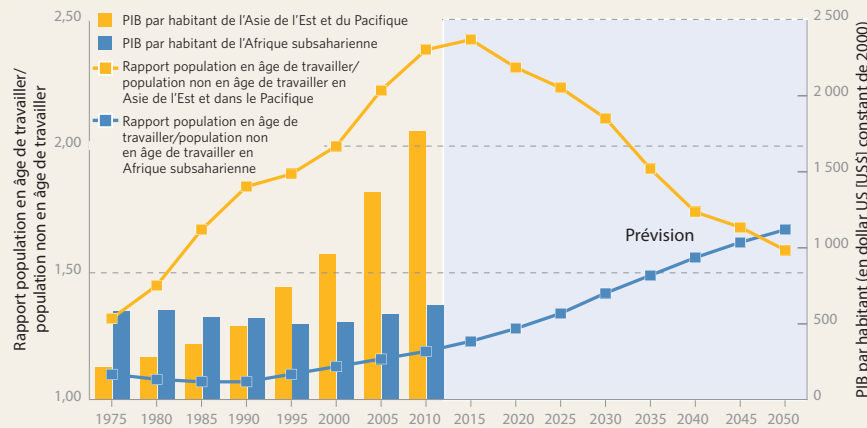
L'intervalle de temps entre la chute de la fécondité et la baisse du taux de mortalité néonatale et infantile entraîne une augmentation de la population, formant une sorte de « poche » qui se déplace avec le temps vers les tranches d'âge supérieures. Cette cohorte du baby-boom atteint l'âge adulte alors que le nombre de naissances reste relativement faible, augmentant ainsi considérablement la part de la population en âge de travailler par rapport à la population n'ayant pas l'âge de travailler accroissant l'emploi et l'épargne. L'augmentation de la part des femmes dans la population active, associée au déclin de la fécondité, vient intensifier ce phénomène.

Le pourcentage élevé d'adultes actifs par rapport aux enfants, qui dépendent de ces derniers, contribue largement à stimuler la croissance économique, car les ressources qui auraient pu être requises pour entretenir les personnes dépendantes peuvent être affectées à l'épargne et au capital humain.

Le dividende démographique peut représenter deux points de pourcentage de croissance annuelle du revenu par habitant. Cette impulsion économique s'accroît avec le temps et l'accumulation des hausses de revenus.

Cependant, la croissance économique n'est pas systématiquement associée au dividende démographique. En effet, l'obtention de revenus supérieurs dépend en partie du développement du capital humain que représente la population jeune. Les jeunes individus en bonne santé et instruits qui atteignent l'âge de travailler

Le PIB par habitant et la proportion des individus en âge de travailler par rapport à ceux n'ayant pas l'âge de travailler a grimpé en flèche en Asie de l'Est et dans le Pacifique, mais il est resté stable en Afrique subsaharienne



(Bloom et al., 2014)

LE DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

Lorsque les taux de mortalité et de fécondité d'un pays passent d'élevés à faibles, on assiste à l'émergence d'une population jeune en âge de travailler susceptible de stimuler l'économie.

PRÉ-TRANSITION

▲ MORTALITÉ ÉLEVÉE ▲ FÉCONDITÉ ÉLEVÉE

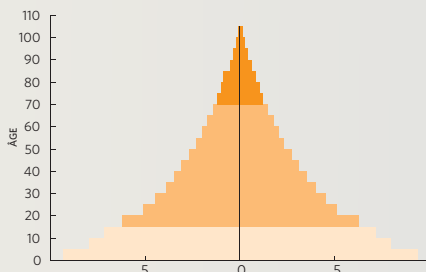
INVESTISSEMENTS CLÉS POUR

Réduire la mortalité infantile à travers

- La vaccination des enfants
- Les soins de santé primaires
- L'assainissement
- L'eau potable

①

Un taux de mortalité infantile élevé s'accompagne souvent d'un fort taux de fécondité, ce qui débouche sur une pyramide des âges très jeune.



TRANSITION PRÉCOCE

▼ MORTALITÉ RÉDUITE ▲ FÉCONDITÉ ÉLEVÉE

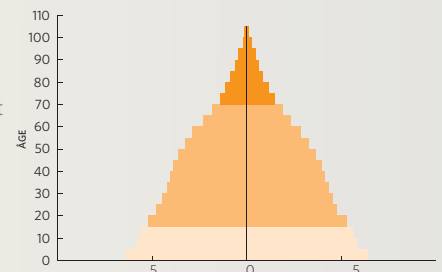
INVESTISSEMENTS CLÉS POUR

Autonomiser les filles, leur donner le choix à travers

- L'éducation secondaire
- L'éducation complète à la sexualité
- L'accès aux informations, aux services et au matériel nécessaires en matière de santé sexuelle et reproductive (y compris aux moyens de contraception)

②

Lorsque le risque de mortalité infantile est moindre, les parents choisissent d'avoir moins d'enfants, et la pyramide des âges évolue.



sont potentiellement plus productifs que ceux qui ne bénéficient pas de ces atouts. Par ailleurs, la productivité dépend de l'accès à l'emploi et au capital. L'obtention d'un dividende démographique dépend donc également des performances des marchés du travail et des capitaux, ainsi que des institutions et des politiques.

Le principe du dividende démographique se vérifie notamment par l'émergence des économies d'Asie de l'Est entre les années 60 et les années 90. Ce dividende représentait en effet pas moins d'un tiers de l'augmentation des revenus de la région au cours de cette période.

La comparaison de la situation en Asie de l'Est et en Afrique subsaharienne démontre les différentes manières dont les tendances démographiques peuvent influencer sur les revenus au fil du temps.

Dans les années 1960, malgré des taux de fécondité similaires en Asie de l'Est et en Afrique subsaharienne, les revenus étaient supérieurs dans la seconde.

Mais, dans les années 1970, la fécondité a connu une chute brutale en Asie de l'Est, entraînant une augmentation de la population en âge de travailler, qui a fini par dépasser les populations plus jeunes, dépendantes de la première. Pendant ce temps, le taux de fécondité est resté relativement stable en Afrique subsaharienne, et la part de la population en âge de travailler a commencé à augmenter beaucoup plus tardivement, dans les années 1990, et à un rythme moins soutenu. Aujourd'hui, l'Asie de

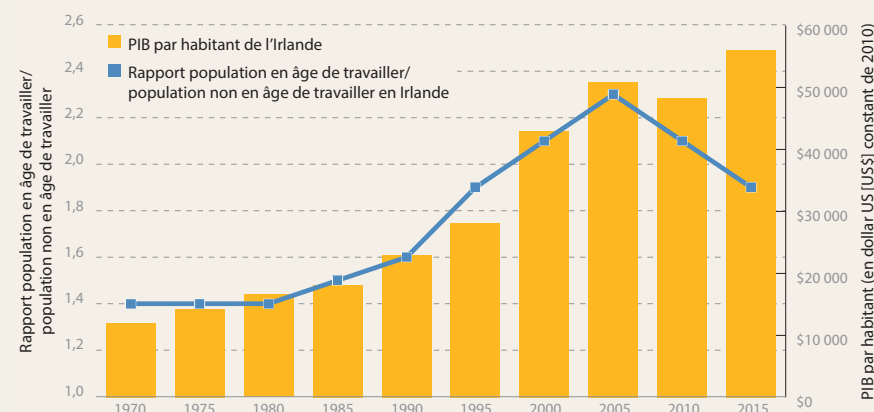
l'Est affiche environ 2,4 individus en âge de travailler par individu dépendant, contre 1,2 individu en âge de travailler par individu dépendant en Afrique subsaharienne.

La croissance des revenus dans chacune de ces régions a suivi de près les changements démographiques qu'elles ont connus et offre une parfaite explication des raisons pour lesquelles l'Asie de l'Est a distancé l'Afrique subsaharienne sur le plan économique.

Des pays industrialisés ont également su tirer parti de leur dividende

démographique. À titre d'exemple, l'Irlande a connu un déclin rapide de son taux de mortalité néonatale et infantile dans les années 1960 et 1970, mais a conservé des taux de fécondité élevés jusqu'en 1980, lorsque les moyens de contraception modernes sont devenus accessibles. La fécondité a alors connu une baisse très nette, diminuant d'un tiers en dix ans et engendrant alors une augmentation soudaine de la population en âge de travailler par rapport au nombre d'enfants à charge. Ce phénomène s'est traduit par une hausse remarquable du revenu par habitant.

Dividende démographique en Irlande



(Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, 2015 ; Banque mondiale, 2016)



TRANSITION TARDIVE

▼ MORTALITÉ RÉDUITE ▼ FÉCONDITÉ ÉLEVÉE

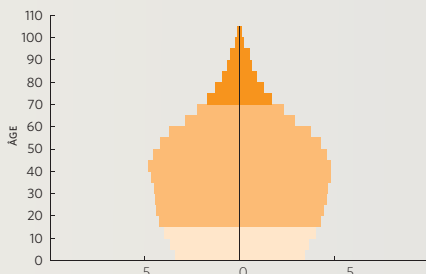
INVESTISSEMENTS CLÉS POUR

Stimuler la croissance économique et l'emploi des jeunes à travers

- La gestion macroéconomique
- Le libre échange
- Une bonne gouvernance
- Des marchés du travail et financiers efficaces

③

Le nombre de personnes en âge de travailler augmente, tandis que la part de jeunes à charge diminue.



LE DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE EST RÉALISÉ

- Quand les jeunes sont en bonne santé, instruits et en mesure d'exploiter les possibilités à leur portée.
- Quand davantage de ressources sont disponibles pour l'investissement productif.
- Quand le revenu par habitant et le niveau de vie augmentent.
- Quand la pauvreté diminue.





5

CHAPITRE

S'ÉPANOUIR

L'âge de dix ans marque un tournant décisif dans la vie d'une fille. Ce qui se passe à ce moment-là dans sa famille, dans sa communauté et dans son pays, déterminera la trajectoire de sa vie. À cet âge-là, tout change. Dans certaines régions du monde, elles sont en âge d'être mariées de force. Elles peuvent être contraintes d'abandonner l'école. Plus tard, à l'adolescence, elles devront probablement se soumettre à leur premier rapport sexuel. Deux ans plus tard, elles seront sans doute mères. Leur vie en accéléré les précipitera très certainement dans un monde caractérisé par la pauvreté et l'impuissance.

Photo : © UNFPA



L'âge de dix ans marque un tournant décisif dans la vie d'une fille. Ce qui se passe à ce moment-là dans sa famille, dans sa communauté et dans son pays, déterminera la trajectoire de sa vie.

À cet âge-là, tout change. Dans certaines régions du monde, elles sont en âge d'être mariées de force. Elles peuvent être contraintes d'abandonner l'école. Plus tard, à l'adolescence, elles devront probablement se soumettre à leur premier rapport sexuel. Deux ans plus tard, elles seront sans doute mères. Leur vie en accéléré les précipitera très certainement dans un monde caractérisé par la pauvreté et l'impuissance.

Dans 15 ans, lorsque nous aurons réalisé les objectifs de développement durable des Nations Unies, ces filles auront 25 ans et seront de vraies adultes.

Si les gouvernements, les communautés et les familles font les choix, à 25 ans, ces filles seront en

bonne santé et autonomes, elles participeront à la productivité économique et contribueront d'une certaine manière aux objectifs internationaux, comme celui de l'élimination de la pauvreté.

Le point tournant des dix ans symbolise non seulement un moment décisif dans la vie d'une fille, mais aussi pour toute une nation. Une grande part de ce que ces adolescents accompliront et obtiendront, ainsi que leur capacité à prendre leur vie en main, se détermine à cet âge-là. C'est pourquoi il est impératif que des politiques et des programmes soient mis en place afin de soutenir les enfants de dix ans s'apprêtant à entrer dans l'âge adulte.

L'accès à une éducation de qualité et à des informations et des services sur la santé sexuelle et reproductive adaptés à leur âge, l'abolition du mariage d'enfants, la mise en œuvre de programmes visant à prévenir et combattre la violence sexiste, ainsi qu'une



“ J'aime les sciences. Je veux devenir infirmière et soigner les malades. J'aime beaucoup ma sœur Sylvia parce qu'elle m'achète des vêtements. J'aime bien mon amie Laura. Elle me donne des livres et des stylos. Je me marierai à 28 ans et j'aurai cinq enfants. Je voudrais que tous aient accès à une éducation de qualité. ”

Gloria, 10
UGANDA

Photo: © Matthias Mugisha

alimentation appropriée permettront d'améliorer les perspectives d'avenir de ces enfants de dix ans.

Investir aujourd'hui dans des programmes et des institutions qui soutiennent les filles de dix ans est une mesure pertinente qui permettra non seulement d'offrir aux filles davantage de possibilités de s'épanouir pleinement, mais aussi d'éliminer les problèmes insidieux contre lesquels il est nécessaire de lutter aujourd'hui, tels que la pauvreté, l'exclusion et les maladies chroniques, lorsque ces filles atteindront l'âge adulte.

Le « meilleur investissement au monde »

L'éducation est un moyen incroyablement puissant de réduire la pauvreté et de bâtir une société en bonne santé et productive. L'accès à une éducation de qualité est avant tout un droit fondamental.

L'éducation des filles a été qualifiée comme le « meilleur investissement au monde », car elle accroît les opportunités économiques offertes aux femmes et aux filles, elle augmente la productivité et la croissance économique d'un pays et élève des enfants en bonne santé et mieux instruits (Sperling et Winthrop, 2016).

Les priorités politiques mondiales concernant l'éducation des filles sont jusqu'à présent en grande partie axées sur l'accès de tous à l'éducation primaire et ont connu de grandes réussites : dans le monde, le taux de scolarisation des filles a augmenté d'environ 80 % au cours des 20 dernières années, et l'équilibre entre le nombre de filles et de garçons scolarisés à l'école primaire est presque atteint dans deux tiers des pays (Winthrop et McGivney, 2015).

Toutefois, le taux de scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire n'a pas autant progressé. Dans les pays à faible revenu, en moyenne 80 filles pour 100 garçons sont scolarisées dans un établissement du second cycle de l'enseignement secondaire, et seulement 70 % des filles qui terminent l'école primaire poursuivent des études secondaires (Winthrop et McGivney, 2015).

Les recherches ont démontré que les retombées de l'éducation sont nettement plus visibles à partir de l'enseignement secondaire ou supérieur. Elles ont révélé que chaque année supplémentaire de scolarisation accroît ensuite le salaire de 10 % : les données indiquent des retours légèrement supérieurs pour les femmes que pour les hommes (11,7 % contre 9,6 %). Plus le niveau d'éducation est élevé, plus les retours sont importants. Les études ont notamment permis d'établir des liens entre l'enseignement secondaire et des salaires plus élevés, une augmentation du revenu national, des familles moins nombreuses et capables de subvenir durablement à leurs besoins, et une réduction des inégalités et de la grande pauvreté (Sperling et Winthrop, 2016).

Il existe également des liens entre un niveau d'éducation élevé et la réduction du VIH : des études récentes ont montré que la charge de morbidité imputable au VIH touchait principalement les personnes les moins instruites. Comme l'a démontré une étude menée au Botswana en 2015, chaque année supplémentaire de scolarisation réduit de 8 % le risque d'infection à VIH (Grépin et Bharadwaj, 2015). Aujourd'hui, plus de 1 000 adolescentes sont infectées par le VIH chaque jour (ONUSIDA, 2013). Les données ont révélé que plus longtemps les filles resteront à l'école, mieux elles seront à même de prendre des décisions concernant leur corps et d'avoir recours à des moyens de protection comme le préservatif (ONUSIDA, 2013).

Les données ont montré que plus les études d'une adolescente sont longues, plus elle se mariera et fondera une famille tard (Malhotra *et al.*, 2011). Les retombées d'une éducation continue mettent en évidence le besoin fondamental de mettre en place des interventions préventives précoces afin de garantir que les communautés et les familles comprennent l'ampleur des avantages et la valeur d'une telle éducation. Il convient également de mettre au point des stratégies proposant des parcours scolaires alternatifs et des programmes de

rescolarisation ciblant les filles ayant abandonné l'enseignement général pour se marier, avoir des enfants ou autres.

Nombre des mesures concernant l'éducation, et qui pourraient contribuer au dividende démographique des pays, permettent également de garantir la scolarisation des filles de dix ans et la poursuite de leur scolarité au moins jusqu'à l'enseignement secondaire :

- *Rendre l'école plus abordable et plus facile à gérer pour les familles.* Au Malawi, par exemple, le gouvernement offre des bourses, des allocations et des aides aux familles les plus modestes. Les filles reçoivent également des repas à l'école et de la nourriture à ramener chez elles. Les études réalisées depuis 1999 établissent une forte corrélation entre de meilleurs résultats nutritionnels et de meilleurs résultats scolaires, notamment en ce qui concerne les femmes et les filles (Scaling Up Nutrition, 2016, Smith et Haddad, 1999).
- *Améliorer les infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans les écoles.* Cela permet de réduire l'incidence des maladies et des infections transmises par l'eau ainsi que de diminuer l'absentéisme. Il est aussi particulièrement important que les filles aient accès à des installations sûres, propres et privées lorsqu'elles atteignent l'âge de la puberté.
- *Réduire le temps et la distance du trajet qui mène à l'école.* Lorsque les écoles sont construites plus près des communautés qu'elles desservent, il est plus facile pour les filles de s'y rendre. Des emplois du temps flexibles réduisent également le taux d'absence des filles qui ont des responsabilités ménagères.
- *Mettre en place des programmes de garde d'enfants.* Certaines études ont révélé que la présence d'une garderie gratuite ou abordable dans les écoles peut permettre aux filles qui doivent s'occuper de leurs petits frères et sœurs de se rendre à l'école (Miske Witte & Associates, 2007).
- *Protéger les filles de la violence sexiste au sein de l'école ou sur le chemin de l'école.*

- *Revoir les normes pédagogiques et engager plus d'enseignants qualifiés pour améliorer la qualité de l'enseignement.* De bons enseignants contribuent fortement à la réussite scolaire. Aux États-Unis, les recherches ont montré qu'un bon ou un excellent enseignant équivaut à gagner jusqu'à 1,5 an d'apprentissage. Pour les filles, qui vont généralement à l'école moins longtemps, la qualité des enseignants est donc tout particulièrement importante. Une éducation de qualité prépare les filles à prendre des décisions avisées concernant leur avenir : connaissances et compétences nécessaires pour s'orienter vers une carrière qui leur garantira, ainsi qu'à leur famille et à leur communauté, une sécurité économique et physique à long terme, mais aussi des connaissances immédiates concernant leur potentiel, leur santé et leur corps (Sperling et Winthrop, 2016).
- *Renforcer la mobilisation communautaire pour maintenir les bénéfices apportés par l'éducation des filles.* La participation de la communauté et des parents — notamment les mères — à la gestion des écoles et des comités joue en faveur des filles. Les initiatives menées avec succès sont celles où un engagement explicite est pris en faveur de l'éducation des filles aussi bien que des garçons, où la communauté a une influence sur le recrutement des enseignants et où elle s'implique davantage dans le fonctionnement des écoles.
- *Garantir l'accès à l'éducation, même au lendemain d'une catastrophe naturelle ou pendant un conflit* (Sperling et Winthrop, 2016).

Accéder à l'information et aux services

À l'âge de dix ans, une fille peut avoir déjà atteint la puberté et, par conséquent être considérée, dans certaines régions du monde, comme prête pour le mariage et, peu après, pour avoir des enfants. Il est donc fondamental que les filles connaissent bien leur propre corps lorsqu'elles deviennent adolescentes.



*Mon plus grand souhait...
Avoir mon propre vélo !*

ORTILIA

GUATAMALA



Photo : © UNFPA/Margret Masanga

Une éducation complète à la sexualité constitue donc pour des millions de filles dans le monde une source indispensable d'informations adaptées à cet âge-là.

Une telle éducation a des retombées positives évidentes sur la santé sexuelle et reproductive et permet de réduire les infections sexuellement transmissibles, notamment le VIH, ainsi que les grossesses non désirées (UNESCO, 2015a).

L'éducation complète à la sexualité a également démontré des effets positifs : renforcement des connaissances et de l'estime de soi, changement de comportements et évolution des normes sociales et sexospécifiques, et accroissement de l'influence des adolescents. Elle est particulièrement importante pendant l'adolescence, qui marque le passage à l'âge adulte.

Les données recueillies ont confirmé que l'éducation sexuelle n'encourageait pas l'activité sexuelle, mais pouvait au contraire la retarder et favorisait des comportements sexuels plus sûrs. Comme dans tous les programmes scolaires, l'éducation complète à la sexualité

doit être dispensée en conformité avec les lois et les politiques nationales.

L'éducation complète à la sexualité visant les adolescents âgés de 10 à 14 ans est fondamentale, car cet âge marque le passage clé de l'enfance et de la fin de l'adolescence à l'âge adulte. Elle jette également les bases de la santé sexuelle et reproductive et dénonce les attitudes et comportements sexistes (Igras *et al.*, 2014).

L'enseignement primaire est désormais obligatoire dans presque tous les pays, ce qui en fait un vecteur important pour toucher le plus grand nombre d'enfants avec un bon rapport coût-efficacité (UNESCO, 2015a). Commencer l'éducation sexuelle dès l'école primaire permet aux enfants de reconnaître et de signaler d'éventuels comportements inappropriés, notamment la maltraitance à leur égard, ainsi que d'adopter des attitudes saines concernant leur propre corps et leurs relations.

Pour être efficace, l'éducation sexuelle doit apporter des informations et des compétences complètes. Elle doit également bénéficier d'une large couverture géographique.

Lorsque l'éducation sexuelle n'est pas obligatoire, un grand nombre d'élèves n'en bénéficient pas (UNESCO, 2015a).

Un récent rapport indique que près de 80 % des 48 pays couverts par l'étude ont mis en place des politiques et des stratégies qui appuient l'éducation complète à la sexualité (UNESCO, 2015a).

Ces dernières années, le paysage de l'éducation complète à la sexualité a connu un changement notable aussi bien au niveau des programmes purement informatifs que de ceux abordant la question des normes et des droits liés à la dimension de genre (Haberland et Rogow, 2015). Les recherches ont montré que lorsque les mesures visant à remédier aux dynamiques de genre et de pouvoir sont incluses dans les programmes d'éducation à la sexualité et au VIH, ces derniers ont cinq fois plus de chances d'être efficaces (Haberland, 2015). Une étude portant sur les programmes axés sur la dimension de genre et le pouvoir indique que 80 % d'entre eux sont liés à une baisse des taux de grossesses non désirées ou à un recul des infections sexuellement transmissibles, contre 17 % seulement pour les autres programmes (Haberland, 2015).

Les adolescents en âge de recourir à des services de santé sexuelle et reproductive, y compris à la contraception, en sont souvent privés d'accès. Parfois, c'est la loi qui l'interdit. Dans d'autres cas, ce sont les normes communautaires qui leur en refusent l'accès, ou même, parfois, un prestataire de services se voulant moralisateur. À travers le monde, toutefois, les gouvernements et la société civile suppriment progressivement ces obstacles qui empêchent les adolescents, notamment les filles, de bénéficier de ces services. De nouveaux programmes enregistrant des résultats positifs ciblent la santé sexuelle et reproductive des filles qui entrent dans l'adolescence, d'autres ciblent les adolescents plus vieux.

L'Inde a adopté en 2014 une stratégie nationale en faveur de la santé des adolescents, *Rashtriya Kishor Swasthya Karyakram* (RKSK) (Gouvernement indien, ministre de la Santé et du Bien-être familial, 2014).

Fondée sur les principes de la participation, des droits, de l'inclusion, de l'égalité des sexes et des partenariats stratégiques, cette initiative permet d'élargir l'accès des adolescents à l'information et aux services. Dès l'âge de dix ans, il est alors possible de bénéficier de services d'entraide, de santé mentale et reproductive, et les victimes de violence sexuelle peuvent également recevoir de soins médicaux.

Tout récemment lancée, l'initiative DREAMS vise à réduire les nouvelles infections à VIH chez les adolescentes dans dix pays d'Afrique subsaharienne. Le programme aide les jeunes filles à devenir des femmes déterminées, résilientes, autonomes, libérées du sida, encadrées et à l'abri des risques (Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida [PEPFAR], 2016).

Gavi, l'Alliance du vaccin, s'efforce de combattre le cancer du col de l'utérus dans les pays en développement et s'est fixé pour objectif de vacciner contre le papillomavirus humain plus de 30 millions de filles dès l'âge de 9 ans, et ce, d'ici 2020 (Gavi, 2012 et 2013).

Entre 2010 et 2013, le programme TESFA (« espoir », en amharique) de l'organisation non gouvernementale CARE a proposé des informations et des services de santé sexuelle et reproductive, des informations sur l'épargne et le placement, ainsi que des conseils sur comment s'occuper d'un nouveau-né ou sur la communication au sein du couple à 5 000 Éthiopiennes mariées, âgées de 10 à 19 ans. Une évaluation du Centre international de recherche sur les femmes indique que le programme a permis d'améliorer considérablement la communication entre les jeunes épouses et leur mari, de faire reculer les taux de violence sexuelle, d'améliorer la santé mentale des participants, d'augmenter les placements dans des actifs économiques fructueux, d'accroître les connaissances et l'utilisation des services de santé sexuelle et reproductive, et de consolider le capital social et le soutien au regard de la situation initiale. Par exemple, 78 % des filles ayant reçu des informations relatives à la santé sexuelle et reproductive dans le cadre du programme

CE QUE JE VEUX FAIRE QUAND JE SERAI GRANDE





Être agricultrice
ou archéologue



Un professeur d'éducation
physique ou agent de police



Je veux être éducatrice pour
aider les jeunes filles



Je voudrais travailler dans une société
où je pourrais aider les enfants
abandonnés, maltraités ou sans abri,
pour qu'ils ne soient plus seuls



Je veux enseigner

triennal utilisaient un moyen de contraception à son terme—soit 27 points de pourcentage de plus qu’au début du programme (Edmeades *et al.*, 2014).

Protéger les filles contre le mariage précoce

Chaque jour, près de 47 700 filles à travers le monde sont mariées avant l’âge de 18 ans.

Dans certaines régions, lorsqu’une fille a ses premières règles, elle peut être mariée rapidement contre sa volonté. Le mariage précoce réduit les possibilités d’achever sa scolarité et les perspectives d’un avenir prospère, il augmente les probabilités de violence conjugale et le risque de rapports sexuels précoces et non désirés, et peut également accroître le risque d’infections sexuellement transmissibles (Conseil de population, 2015).

Pour pouvoir échapper au mariage précoce, une fille doit pouvoir bénéficier des mesures visant à la protéger avant l’âge de dix ans — avant la puberté, où la vulnérabilité à cette pratique néfaste s’accélère.

L’évaluation de 23 programmes de prévention des mariages d’enfants par le Centre international de recherche sur les femmes montre que les stratégies incluent généralement :

- l’apport d’informations, de connaissances et de réseaux de soutien à même d’autonomiser les filles ;
- l’éducation et la mobilisation des parents et des membres de la communauté ;
- l’amélioration de la qualité de la scolarité formelle et l’accès des filles à cette dernière ;
- un soutien économique et des mesures d’incitation à destination des filles et de leurs familles ;
- l’incitation à mettre en place un cadre juridique et politique approprié.

L’évaluation a révélé que les programmes qui proposaient aux filles des informations, des connaissances et des réseaux de soutien obtenaient des résultats plus probants et plus cohérents. Les programmes ayant eu un impact moindre sur la réduction du mariage d’enfants sont ceux qui ont

essayé de résoudre le problème uniquement à grande échelle, par exemple en modifiant les lois.

Les faits indiquent que les programmes qui aident les filles issues de familles modestes à poursuivre leur scolarité et à préserver leur santé permettent de réduire l’incidence du mariage d’enfants. Au Kenya, par exemple, des mesures d’incitation visant à ce que les enfants soient inscrits à l’école et y restent, associées à un programme de sensibilisation et de prévention du VIH, ont permis de retarder le mariage pour 12 % de filles et 40 % de garçons.

Le Conseil de population a mené une étude au Bangladesh entre 2012 et 2016 afin de déterminer si les programmes de renforcement des compétences ciblant les filles permettaient de réduire l’incidence du mariage d’enfants. L’étude de l’Association bangladaise pour les compétences de la vie courante, les revenus et les connaissances des adolescents (BALIKA) comprenait la conduite d’un essai contrôlé randomisé sur plus de 9 000 filles âgées de 12 à 18 ans réparties dans trois districts : 72 communautés ciblées par les interventions et 24 communautés témoins. Trois communautés ciblées recevaient l’une des trois interventions pendant 18 mois, tandis qu’un quatrième groupe témoin ne bénéficiait d’aucune intervention. Les trois interventions mises en place étaient les suivantes :

- Éducation : les filles scolarisées recevaient un soutien en anglais et en mathématiques ; les filles non scolarisées recevaient une formation en informatique et en finance.
- Formation de sensibilisation à la dimension de genre et aux droits : les filles recevaient une formation sur les compétences nécessaires à la vie courante axée sur la dimension de genre, les droits et le dialogue, la réflexion critique et la prise de décision.
- Formation sur les compétences pratiques : les filles recevaient des formations en informatique, en photographie, sur l’entrepreneuriat, sur les services de téléphonie mobile et sur les soins de premiers secours.



Mon plus grand souhait...
Aller en France ou en Allemagne avec ma famille

ROSITA

ALBANIE

Les éléments communs à ces trois domaines d'intervention étaient l'engagement des communautés et la mise à disposition des filles d'espaces sûrs, où les participantes pouvaient rencontrer chaque semaine leurs mentors et leurs homologues, se faire des amies et avoir accès à des formations aux technologies et à une bibliothèque.

Les résultats ont montré que, comparé au groupe témoin, au sein des communautés ciblées par les interventions, les filles avaient trois fois moins de chances d'être mariées lorsqu'elles étaient encore enfants. Les filles ayant bénéficié des informations relatives à l'éducation ou à la dimension de genre et aux droits avaient 31 % de chances en moins d'être mariées que le groupe témoin, contre 23 % pour celles ayant reçu la formation sur les compétences pratiques.

Parmi les groupes bénéficiant des interventions, les filles étaient celles qui étaient les plus susceptibles d'aller à l'école et de rechercher et bénéficier des soins de santé sexuelle et reproductive. La mobilisation des communautés, le soutien de mentors locaux et la mise à disposition des filles d'espaces sûrs constituaient les objectifs communs aux trois types d'intervention. Si

BALIKA cible les adolescentes de 12 ans et plus, le programme pourrait facilement être adapté en vue d'atteindre les filles dès l'âge de dix ans (Conseil de population, 2016).

De même, le programme « Tipping point » de CARE s'appuie sur l'innovation, les enseignements et l'influence de certaines personnes pour lutter contre les mariages d'enfants au Bangladesh et au Népal. Ciblant les régions géographiquement et économiquement isolées, il vise à offrir de nouvelles perspectives durables aux adolescentes (CARE, 2014). « Tipping Point » a aussi pour objectif de sensibiliser les garçons aux questions liées à l'égalité des sexes, lesquels sont susceptibles d'avoir un jour des enfants et d'influer de manière positive sur la protection des droits de leurs filles et des possibilités qui s'offrent à elles. Le programme s'efforce d'apporter des solutions locales aux causes locales, notamment en essayant de comprendre les facteurs complexes du mariage précoce, y compris les pressions sociales pesant sur l'honneur de la famille et les perceptions locales à l'égard des risques et des avantages.



Photo : © UNFPA/Claudia Porras

Protéger les filles contre la violence sexiste

Dans le monde entier, les filles sont vulnérables aux violences sexuelles, physiques et psychologiques au sein et en dehors des murs des écoles et dans les espaces publics. Ces vulnérabilités s'accroissent lorsqu'elles atteignent la puberté. Le risque de violence pousse de nombreux parents à déscolariser leurs filles. Par ailleurs, celles qui sont mariées de force sont exposées au risque de subir des violences conjugales (Lundgren et Amin, 2015).

Les mesures de prévention de la violence sexiste — qui visent à faire de l'école un lieu sûr pour les filles — doivent inclure des activités de prévention et d'intervention, ainsi que des approches scolaires globales mobilisant élèves, parents, enseignants, membres de la communauté et organisations locales pour trouver des solutions. Une approche intégrée, reconnaissant que la violence sexiste survenant au sein des écoles est liée à la violence sexiste survenant en dehors des écoles, est essentielle si l'on veut obtenir des changements. Les codes de conduite, les politiques de sécurité, les dispositifs visant à garantir la confidentialité des signalements de cas de violence sexiste et les espaces réservés uniquement aux filles (clubs, etc.) se sont tous révélés efficaces pour remédier au problème (Sterling et Winthrop, 2016 ; Taylor *et al.*, 2010).

Dans le nord de l'Ouganda, une région qui sort d'un conflit, un projet encourageant les adolescents et leur communauté à adopter des attitudes et des comportements respectueux de l'égalité des sexes a permis de réduire la violence sexiste et d'améliorer la santé sexuelle et reproductive des adolescents. À l'issue du projet GREAT (*Gender Roles, Equality and Transformation*), 48 % des adolescents y ayant participé pensaient que les femmes et les hommes étaient égaux, contre 37 % dans le groupe témoin. De même, 43 % des adolescents ayant participé au projet déclaraient utiliser un moyen de contraception, contre 33 % dans le groupe témoin (Institut de la santé reproductive de Georgetown University *et al.*, 2014).

Supprimer les obstacles à l'égalité des sexes : le rôle des hommes, des garçons, des parents et des communautés

Donner plus d'autonomie sociale et économique aux filles de dix ans bénéficie aux filles elles-mêmes, mais a aussi le potentiel de transformer leur communauté. Toutefois, l'autonomisation demande de supprimer les obstacles à l'égalité, qui sont nombreux et complexes, et de transformer les attitudes négatives.

Le programme *Action for Adolescent Girls* du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) vise à protéger les droits des filles marginalisées, à retarder l'âge du mariage et de la première grossesse, et à élever leur statut au sein de leur communauté (UNFPA, 2014). Le programme offre aux adolescentes de dix ans et plus, la possibilité de participer à la vie sociale et aux prises de décision, de suivre des formations sur les compétences nécessaires à la vie courante et des programmes d'alphabétisation, ainsi que d'accéder aux soins de santé, y compris à des services de soins de santé sexuelle et reproductive et à des informations en la matière qui soient adaptés à leur âge.

Les parents et les communautés contribuent considérablement à la réalisation de l'égalité des sexes. Aux États-Unis, un programme mené par les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies, par exemple, enseigne aux parents et aux tuteurs d'enfants de 9 à 12 ans comment aborder les questions liées aux normes sexospécifiques et à la violence sexiste. Trois cent mille familles ont déjà participé au programme, lequel a ensuite été adapté pour être déployé dans huit autres pays (Centres pour le contrôle et la prévention des maladies, 2014).

Les hommes et les garçons peuvent être des alliés précieux et apporter un soutien considérable à l'autonomisation des filles. Leur participation aux programmes promouvant l'égalité des sexes peut par conséquent contribuer à un changement durable.

Les préjugés sexistes découlant de la notion de virilité sont profondément ancrés. Dès leur plus jeune âge, les garçons grandissent parfois dans des environnements où le pouvoir et le contrôle sont aux mains des hommes.

Nombreux sont ceux à qui l'on a inculqué que pour être un homme, il fallait entre autres avoir un comportement dominant envers les filles et les femmes.

Les comportements sexuels à risque et violents des jeunes hommes sont parfois salués par des pairs et cautionnés dans une certaine mesure par la société. Ces stéréotypes sont néfastes tant pour les femmes que pour les hommes et réduisent les perspectives d'une relation satisfaisante et mutuellement respectueuse.

De nombreux programmes soutenus par l'UNFPA visent à augmenter la participation des hommes et des garçons aux initiatives qui promeuvent l'équité et l'égalité entre les sexes ainsi que l'autonomisation des femmes. Ces programmes ont pour objectif d'encourager les hommes à se considérer comme des partenaires ou des pairs responsables, bienveillants et non violents, des qualités avec lesquelles ils ne sont pas encore à l'aise.

Les programmes qui tiennent compte du fait que les rôles dévolus aux femmes et aux hommes et les relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres sont étroitement liés au contexte culturel, religieux, économique, politique et social, ont plus de chances d'avoir des effets positifs que les autres. Ils considèrent que les relations entre les femmes et les hommes ne sont pas statiques et qu'elles peuvent évoluer.

Les programmes visant à faire disparaître les inégalités entre les sexes qui ciblent les garçons, comme *Young Men Initiative*, ont pour objectif de redéfinir les notions traditionnelles de ce qui signifie « être un homme » ainsi que le comportement attendu d'un homme, de l'enfance à l'âge adulte. En travaillant avec les garçons dès le plus jeune âge, il est plus facile de cultiver des attitudes respectueuses de l'égalité des sexes et de réduire la violence sexiste (CARE, 2013).

Tout engagement efficace des hommes et des garçons en faveur des droits et de l'autonomisation des filles devrait se refléter dans les mesures visant à améliorer le bien-être des filles. Plutôt que de s'appuyer sur les témoignages des hommes et des garçons, qui affirment avoir changé d'attitude et de comportement, il faut trouver des moyens réalistes, confidentiels et sûrs

pour que les filles évaluent et indiquent elles-mêmes si leur vie s'est améliorée (Bruce, 2009a).

Agir à plus grande échelle

Grâce aux programmes pilotes déployés à petite échelle à travers le monde, des filles de dix ans ont pu accéder à des services et un soutien qui les ont aidées à renforcer leur capital humain, leurs compétences, leur influence et leur autonomie, ce qui leur a permis en retour de retarder leur mariage et leur première grossesse, et de devenir des adultes dans des conditions sûres et saines.

Parallèlement, les actions menées au niveau communautaire, destinées à promouvoir l'égalité des sexes ainsi que les efforts locaux et nationaux visant à prévenir et à combattre la violence sexiste, ont commencé à enregistrer des résultats positifs.

Le défi consiste à présent à élargir et adapter les interventions efficaces afin d'atteindre davantage de filles et de régions, et d'apporter des changements au sein de nouvelles communautés.

Des mesures encourageant les filles de dix ans à poursuivre leur scolarité jusqu'à la fin de l'éducation secondaire sont absolument indispensables dans la mesure où l'éducation permet aux filles de retarder leur mariage, de repousser leur première grossesse, d'être en bonne santé et d'avoir des revenus plus élevés tout au long de leur vie, et multiplie leurs chances de devenir des adultes en bonne santé et productives qui auront pu s'épanouir pleinement durant les 15 prochaines années.

Chaque fille, où qu'elle vive, a le droit d'être autonome et informée, de prendre ses propres décisions et de faire ses propres choix de vie. Pourtant, des millions de filles de dix ans n'ont pas la possibilité d'exercer leurs droits et voient par conséquent leur trajectoire de vie se dégrader progressivement.

Toutefois, si les gouvernements, la société civile, les communautés et les institutions internationales déploient des efforts concertés en vue de tirer des leçons des initiatives efficaces et les reproduire dans des pays aussi divers que les États-Unis, l'Éthiopie et l'Inde, la communauté internationale peut transformer l'avenir de chaque fillette de dix ans et lui permettre de s'épanouir pleinement.



Mon plus grand souhait...
Je voudrais devenir policière

SAMANTHA

BRÉSIL



6 CHAPITRE

SE PROJETER DANS L'AVENIR ET AGIR :

transformer notre monde
en faveur de chaque fille
de dix ans

D'ici 2030, le monde pourrait offrir un environnement totalement différent aux filles de dix ans. Si les objectifs des Nations Unies pour un développement inclusif, équitable et durable sont réalisés dans 15 ans, chaque fillette de dix ans aura toutes les chances d'être en bonne santé, protégée et scolarisée. Elle ne sera plus mariée ou mutilée contre sa volonté. Ses droits seront respectés par la loi et entièrement soutenus par un large consensus social. Elle ne sera plus désavantagée par rapport aux garçons du même âge.

Photo : © UNFPA/Maks Levin



Nombre de ces avantages sont déjà une réalité pour certaines d'entre elles. Et lorsqu'elles atteindront l'âge de 25 ans en 2030, elles seront pleinement préparées pour mener une vie d'adulte gratifiante et productive. Elles seront plus susceptibles de faire des choix avisés concernant leur mode de vie, leur emploi, l'éducation de leurs enfants, et contribueront positivement à la société et à l'économie de leur pays.

En revanche, de nombreuses autres filles de dix ans à travers le monde vivront dans la pauvreté à 25 ans et devront faire face à des grossesses répétitives et rapprochées — et certaines seront déjà mères de fillettes de dix ans. Leurs compétences seront limitées, leur vulnérabilité à la maltraitance élevée, leurs perspectives d'évolution incertaines — et tout cela se répercutera sur les déficits de développement de leur pays.

Il n'est pas trop tard pour éviter ce dernier scénario. La tendance à la marginalisation et à l'appauvrissement peut être renversée — et il est possible de mettre des mesures en place pour empêcher qu'une telle situation ne se reproduise. Pour cela, les États et toutes les personnes impliquées dans la vie des filles de dix ans doivent commencer à agir dès maintenant.

Aucun pays au monde ne saurait d'ores et déjà prétendre qu'il garantit toutes les opportunités et tous les droits auxquels peut prétendre une fille de dix ans. Toutes les nations ont des efforts à faire, même si les mesures à adopter seront différentes.

Les pays les plus riches sont généralement dotés de systèmes de santé et d'éducation efficaces, mais de nombreux efforts restent encore à faire concernant les engagements en faveur, entre autres, de la santé et des droits en matière de sexualité et de reproduction, de la protection contre la violence et des normes qui affaiblissent la confiance des filles en elles-mêmes. Les pays les plus pauvres ont des priorités supplémentaires : nombre d'entre eux ont déjà réalisé de grands progrès dans l'éducation primaire et les soins de santé de base, mais ils doivent à présent rehausser leurs objectifs, notamment en améliorant la qualité de l'enseignement secondaire et en fournissant des soins de santé adaptés à l'évolution des besoins physiques et psychologiques des filles de dix ans.

Le compte à rebours est lancé pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Les filles de dix ans grandissent. Qu'attendons-nous pour transformer leur monde ? Notre monde ?

Toutes les filles de dix ans devraient jouir de leurs droits fondamentaux

Les lois nationales, dont l'application est garantie par les pratiques judiciaires, constituent le fondement du respect des droits et de l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des filles, tel que le reconnaît le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. La Convention relative aux droits de l'enfant de 1989, dont presque tous les pays sont signataires, dispose que les enfants ont des droits fondamentaux propres et qu'ils ne sont pas une simple propriété de leurs parents. Toutefois, ces droits demeurent souvent invisibles ou sont affaiblis par des lois reflétant les préjugés néfastes persistants, par exemple lorsqu'elles autorisent le mariage d'enfants.

Déployer davantage d'efforts en matière de législation

De plus en plus de pays intègrent l'égalité des sexes dans leur constitution, toutefois, ces dispositions pourraient être davantage renforcées en élargissant expressément leur portée à toutes les femmes, sans oublier les filles. Par ailleurs, aligner les lois nationales sur les traités relatifs aux droits de l'homme qui ont été ratifiés ou sur les autres conventions offrant une protection aux filles et aux femmes, permettrait de concrétiser la rhétorique sur l'égalité des sexes.

Le principe directeur des cadres juridiques devrait être de protéger les jeunes adolescents des dangers auxquels ils sont exposés et de reconnaître leur autonomie croissante ; en effet, lorsque leurs droits sont protégés, les garçons et les filles sont en mesure de prendre des décisions responsables (The Lancet Commissions, 2016). L'interdiction d'accéder aux contraceptifs, par exemple, n'a guère freiné l'expression de la sexualité des adolescents et a eu des conséquences particulièrement lourdes pour les filles. L'éducation complète à la sexualité associée à la possibilité d'accéder à différents moyens de contraception

et à d'autres services de soins de santé sexuelle et reproductive, en revanche, permet même aux plus jeunes adolescents de commencer à faire des choix qui leur conviennent, tout en réduisant les taux de grossesses et la transmission du VIH. L'âge minimum légal pour avoir accès aux contraceptifs et pour le dépistage du VIH est un instrument excessivement contondant qui empêche d'étendre les protections à tous ceux qui en ont besoin.

Les pays devraient envisager d'adopter et de mettre en application des lois exhaustives interdisant toute pratique préjudiciable à l'égard des adolescentes. Ces pratiques incluent notamment la mutilation génitale féminine et le mariage d'enfants. L'âge minimum pour se marier devrait être fixé à 18 ans et les définitions ambiguës doivent être évitées, par exemple la notion de « puberté », qui commence dès l'âge de huit ans pour certaines filles. Les lois visant à éliminer toutes les formes de violence à l'égard des filles doivent s'appliquer partout — à la maison, à l'école, dans la rue, sur Internet et partout ailleurs — et à tous les auteurs de violences, y compris aux membres de la famille. La législation doit refléter le fait que les filles sont plus vulnérables que les garçons à la violence, y compris à la violence sexuelle, et pourrait par exemple prévoir l'obligation de fournir des services plus complets de prévention et de lutte contre la maltraitance ciblant les filles.

Par ailleurs, des réformes devraient envisager de combler proactivement les lacunes concernant la réalisation des droits des filles et des garçons — comme le droit à l'éducation. Par exemple, le niveau de scolarité obligatoire doit être le même pour les filles et les garçons, et s'il existe un retard avéré au niveau des résultats obtenus par les filles, les systèmes éducatifs devraient être tenus de prendre des mesures appropriées pour parvenir à une égalité dans la pratique.

Prendre des mesures en matière de pratique judiciaire

Une réforme de la loi n'aura guère d'effet si elle ne s'accompagne pas de changements similaires dans la pratique judiciaire. Pour éliminer le mariage d'enfants, par exemple, il est indispensable de rendre l'enregistrement du mariage obligatoire dans tous les cas, et d'exiger l'application de cette obligation à

tous les niveaux du système judiciaire. La formation des fonctionnaires judiciaires statuant sur des affaires impliquant des filles doit préparer ces derniers à agir avec sensibilité et dans la confidentialité, afin de lutter contre les dérives discriminatoires liées au sexe et à l'âge, et à exercer en priorité leurs devoirs conformément aux droits fondamentaux des filles.

La sensibilisation des filles de dix ans est tout aussi importante. Les filles doivent commencer à connaître leurs droits fondamentaux et juridiques, ainsi que les endroits où elles peuvent obtenir un soutien et une protection en cas de besoin (services de santé ou d'aide juridique, groupes d'entraide, programmes de tutorat dans les écoles ou autres).

Toutes les filles de dix ans devraient avoir les mêmes chances

Toutes les filles devraient avoir les mêmes chances d'être en bonne santé, d'accéder à un niveau d'instruction approprié à leur âge et de participer aux choix qui les concernent — des éléments qui constituent, après tout, leurs droits. Les efforts visant à soutenir l'épanouissement et le développement doivent atteindre toutes les filles, où qu'elles se trouvent : au sein des communautés riches et pauvres, en zone urbaine et rurale, et tout au long des routes de migration ou de déplacement de populations. Cela offre en outre l'avantage de stimuler la transition démographique et d'accroître tout dividende démographique correspondant.

L'accès à un enseignement de grande qualité dispensé dans des écoles sûres aide les filles à poursuivre leur scolarisation jusqu'au bout

L'accès à une éducation de qualité est à la fois un droit et une voie vers la réalisation de nombreux autres droits pour les filles de dix ans, toutefois, 16 millions de filles âgées de 6 à 11 ans n'iront jamais à l'école, c'est deux fois plus que les garçons (Banque mondiale, 2016).

Les filles ont moins de chances d'entrer dans le secondaire, et dans de nombreux cas, de poursuivre leurs études jusqu'au bout. Pour elles, c'est une grande perte à bien des égards. L'école devrait non seulement permettre

aux filles d'acquérir des compétences en vue d'obtenir un emploi, mais aussi de communiquer et d'échanger avec la communauté internationale, afin de revendiquer leurs droits et de garantir que leur future famille et elles disposent de ressources suffisantes (Sperling et Winthrop, 2016). L'école devrait renforcer la confiance en soi, la capacité à envisager et à planifier son avenir, la compréhension de ce que sont l'égalité et des relations saines entre les femmes et les hommes, ainsi que la capacité à persévérer face à l'adversité.

Dans les pays où l'enseignement secondaire n'est pas encore universel, la politique en matière d'éducation doit être orientée dans ce sens, conformément aux engagements pris en vertu du Programme 2030. Rendre l'enseignement secondaire obligatoire pourrait permettre d'endiguer les taux d'abandon scolaire élevés chez les filles dans de nombreux pays. Les principales stratégies



“ Quand j'aurai 25 ans, je voudrais être indépendante. Je voudrais travailler comme avocate. ”

Milena, dix ans
MOZAMBIQUE

Photo : ©UNFPA/
Augusto Semente

ciblant les filles à tous les niveaux passent entre autres par le recrutement d'enseignants et de directeurs d'école mixtes, formés à la question des disparités entre les sexes et capables de promouvoir un modèle d'égalité. Les programmes scolaires ne devraient pas véhiculer de stéréotypes sexistes, mais encourager la réflexion critique, notamment en ce qui concerne les normes discriminatoires (Population Reference Bureau, 2016). Des bourses au mérite, la possibilité de suivre des formations professionnelles, les tutorats et l'influence de personnes ayant réussi sur le plan professionnel peuvent encourager les filles à poursuivre leur scolarité jusqu'au bout.

Les écoles doivent être un lieu sûr et propre, et disposer d'installations sanitaires réservées aux filles sous peine de voir les parents les déscolariser. Les écoles situées à proximité des domiciles et les emplois du temps permettant aux filles de rentrer chez elles avant la tombée de la nuit peuvent également rassurer les parents et réduire les risques de violence sexiste. Les classes et les lieux d'apprentissage complémentaires « sûrs » et réservés exclusivement aux filles peuvent leur offrir un espace où elles pourront acquérir des compétences en matière de prise de décision et de leadership, qui peuvent être plus difficiles à cultiver dans des endroits où de telles aptitudes sont principalement réservées aux hommes et aux garçons. Les activités sportives extrascolaires peuvent également être un bon vecteur d'autonomisation (Sperling et Winthrop, 2016).

Dans les pays développés d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'en Asie de l'Est et dans le Pacifique, les filles obtiennent désormais de meilleurs résultats scolaires que les garçons (UNICEF, 2011), toutefois, les pays éprouvent toujours des difficultés à résoudre les problèmes d'exclusion qui touchent les filles pour des raisons liées à la pauvreté, au handicap, à l'origine ethnique ou autres. Certains pays à revenu élevé adoptent de plus en plus de mesures universitaires étroites reposant sur les résultats des étudiants, ce qui pose le risque que les écoles perdent leur rôle tout aussi essentiel dans le développement des compétences sociales, une approche qui a des conséquences particulières sur les filles peinant à gérer des sources d'informations contradictoires, y compris les médias, qui altèrent leurs perceptions (The Lancet Commissions, 2016).

Tous les pays doivent mettre en place des politiques permettant aux filles de poursuivre leurs études pendant leur grossesse et de retourner à l'école après la naissance de leur enfant. Les filles ayant dû renoncer à l'école pour des raisons diverses (pour travailler alors qu'elles étaient encore enfants, parce qu'elles ont été contraintes de se prostituer, etc.) devraient avoir la possibilité de suivre des programmes de rattrapage ou d'éducation non formelle de qualité.

Toutes les jeunes adolescentes devraient avoir accès à des soins de santé adaptés

L'accès à des soins de santé de qualité est un complément essentiel à l'accès à une éducation de qualité, et permet aux filles de mieux apprendre. Les objectifs du Programme 2030 prévoient d'assurer l'accès de tous aux services de soins de santé sexuelle et reproductive ainsi qu'une couverture santé universelle. De nos jours, cependant, et dans de nombreux pays, une fille issue d'une communauté pauvre ne fréquente le système de santé que pour se faire vacciner lorsqu'elle est toute petite, puis ne s'y rendra plus jusqu'à sa première grossesse (Bruce, 2009a). Les adolescents enregistrent les taux de couverture santé les plus bas de toutes les tranches d'âge (The Lancet Commissions, 2016), et seront de toute évidence la prochaine cible des efforts déployés pour parvenir à une couverture santé universelle.

Il est impératif d'élaborer des stratégies adaptées spécifiquement aux besoins des jeunes adolescents, et plus particulièrement des filles, qui tiennent compte du fait qu'elles ont une enfance biologique plus courte et qu'à partir de l'âge de dix ans leur corps sera de plus en plus perçu par d'autres comme des outils de travail, des objets sexuels et des « machines à procréer » (Bruce, 2006). Des bilans de santé systématiques pourraient être mis en place dès l'âge de dix ans afin de dépister les maladies (paludisme, etc.), les carences nutritionnelles (anémie, etc.), les risques en matière de santé sexuelle et reproductive (grossesse, infection à VIH, etc.), les troubles de la santé mentale et les signes de violence sexiste. De telles consultations pourraient également être un bon moyen de commencer à informer les filles au sujet de leurs droits (Bruce, 2009a).

Adapter les services de santé existants aux besoins des jeunes adolescents s'est généralement montré plus efficace

que d'aménager de nouveaux points de service tout spécialement pour eux. Les services doivent respecter strictement la confidentialité, être de bonne qualité, gratuits ou à faible coût, comme c'est le cas par exemple pour certains enfants de moins de cinq ans (Santhya et Jejeebhoy, 2015). Les prestataires de services doivent savoir comment s'y prendre avec les patients et se montrer rassurant. Ils doivent être formés en vue d'éviter toute pratique ou attitude discriminatoire par rapport au sexe, à l'âge ou à la situation socio-économique du patient. La sensibilisation de la communauté permet aux parents et aux jeunes adolescents — filles et garçons — de connaître les services disponibles ainsi que ceux qui sont accessibles avec ou sans la présence des parents. Cela demande la mise en place de stratégies différentes qu'elles ciblent les filles ou les garçons, qui ne fréquentent pas toujours les mêmes endroits au sein de leur communauté, ainsi que la diffusion de messages adaptés aux besoins de santé spécifiques aux deux groupes.

À une période où le cerveau des filles et des garçons se développe rapidement, comparable uniquement à celle de la petite enfance, l'adolescence voit l'émergence de risques qui peuvent représenter des menaces immédiates à la santé ou déclencher des maladies ultérieures. Certains risques sont inhérents aux dynamiques sexospécifiques. Les filles qui ne font pas beaucoup de mouvements physiques et peu de sport ou d'exercice, par exemple, peuvent être plus enclines à l'obésité, un phénomène en augmentation dans de nombreux pays. Les troubles de la santé mentale, bien qu'encore peu mesurés, peuvent avoir une corrélation avec des cas de discrimination et de violence sexistes, et constituer un facteur important de décès et de handicap. Le suicide est actuellement la principale cause de décès chez les adolescentes plus âgées (Organisation mondiale de la Santé, n. d.).

Tous ces problèmes soulignent l'importance accrue de déployer des efforts de prévention et d'intervention dès le début de l'adolescence, avant que les comportements potentiellement néfastes ne s'installent. Les programmes encourageant les femmes à entretenir un jardin chez elles, par exemple, ont permis de faire remonter les taux de fer et d'endiguer les taux d'anémie élevés chez les filles, en plus d'améliorer la nutrition de façon générale (The Lancet Commissions, 2016). Ils peuvent également transmettre

des compétences d'autonomisation, par exemple des pratiques agricoles modernes, que les filles vivant en zone rurale pourront appliquer ensuite en vue d'améliorer leur situation économique. Ces programmes peuvent être intégrés à l'éducation à une alimentation saine que les filles dispenseront probablement plus tard dans leur propre famille et qui peut jeter les bases de futures grossesses saines.

Tous les pays ont besoin d'une éducation complète à la sexualité qui soit universelle

Un élément essentiel de la prévention des risques pour la santé est une éducation complète à la sexualité qui soit universelle. Les pays devraient envisager de dispenser une telle éducation aux enfants dès qu'ils atteignent l'âge de dix ans. Dans les régions où l'éducation complète à la sexualité est déjà en place, elle est généralement dispensée à des enfants de 12 ans et plus, or c'est déjà trop tard pour de nombreuses filles. Elle devrait être proposée non seulement dans les écoles, mais aussi aux millions de filles qui ne sont pas scolarisées. Lorsqu'elle est pertinemment adaptée aux différentes tranches d'âge, elle permet de couvrir aussi bien les aspects biologiques de la sexualité que ses aspects sociaux et psychologiques. Les filles doivent être capables d'identifier les risques auxquelles elles sont exposées, et d'acquérir les compétences nécessaires à la vie courante ainsi que des valeurs positives dans des domaines tels que le respect des droits de l'homme et de la diversité, la participation citoyenne, l'égalité des sexes, les vulnérabilités et l'exclusion (UNFPA, 2014a).

Lorsque l'éducation complète à la sexualité aide les filles à comprendre les dynamiques liées à la dimension de genre et au pouvoir, elle permet d'accélérer la réduction des grossesses et des infections sexuellement transmissibles (Santhya et Jejeebhoy, 2015). Les formations professionnelles ou d'autres dispositifs, par exemple les groupes d'épargne, peuvent aussi contribuer à ces résultats positifs tout en aidant les filles à se projeter dans l'avenir. Bien que l'éducation complète à la sexualité soit déjà largement proposée en Amérique latine, elle nécessiterait d'être élargie afin de couvrir la prévention des maladies non transmissibles ainsi que les troubles de la santé mentale (Santhya et Jejeebhoy, 2015).

Participer : la voie vers la citoyenneté active

Lorsqu'elles atteignent l'âge de dix ans, les filles devraient commencer à apprendre à être des leaders et des citoyennes actives. La participation citoyenne est un droit fondamental qui stimule par ailleurs le développement de la personnalité et des capacités individuelles, et qui peut aider à vaincre la discrimination et les inégalités. Lorsqu'elles connaissent leurs droits et la notion de citoyenneté active, les filles sont à même d'apporter de nouvelles solutions aux problèmes rencontrés au sein de leur famille ou de leur école, y compris même dans le développement de leur communauté (UNICEF, 2011).

Ce processus pourrait être intégré aux cours d'éducation complète à la sexualité, toutefois, des espaces supplémentaires doivent être mis à la disposition des filles afin qu'elles puissent mettre en pratique et élargir leurs nouvelles compétences. Il est pour cela possible par exemple de mettre en place des groupes de discussion ou de débat au sein de l'école, des forums communautaires avec des espaces réservés aux filles, où elles pourront exprimer leurs idées, ou encore des parlements de jeunes auxquels participeront les cohortes plus jeunes. Les processus favorisant la participation demandent cependant une organisation rigoureuse, car nombre d'entre eux finissent par être dominés par les adultes, et même lorsqu'ils réunissent de jeunes adolescents, les filles se montrent généralement plus réticentes que les garçons.

Toutes les filles de dix ans devraient être protégées contre les risques

À l'âge de dix ans, les filles sont exposées à une multiplicité de risques, et beaucoup d'entre eux ont des conséquences à vie. Une protection essentielle contre ces risques est aussi simple que la délivrance d'un acte de naissance. Synonyme de « personnalité » juridique, c'est un véritable passeport permettant d'accéder à de nombreux services et droits, ainsi qu'à une protection contre la maltraitance. Tandis que le nombre de filles et de garçons ne possédant pas d'acte de naissance est à peu près égal, les conséquences sont plus lourdes pour les filles, par exemple un manque de preuves attestant de la pratique du mariage d'enfants. L'enregistrement des naissances devrait être gratuit,



2016 (age 10)

Mon plus grand souhait...
Je veux devenir une personne responsable

TEMAWELASE

obligatoire et garanti par la loi. Certains pays se doivent de mettre fin aux pratiques qui dissuadent l'enregistrement des naissances et par conséquent minimisent la taille officielle des communautés marginalisées, notamment des migrants (UNICEF, 2003).

Endiguer la violence sexiste

Partout dans le monde, les filles sont exposées au risque de violence en raison de leur sexe ou de leur âge, ou les deux. Des études indiquent que la plupart des femmes victimes de violences sexuelles ont été exposées à de telles violences pour la première fois au cours de leur adolescence (UNICEF, 2014). De nombreux cas de violence, y compris ceux qui sont déjà jugés illégaux, ne sont jamais signalés. Tandis que des progrès ont été réalisés dans la mise en place de services de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants, ils sont encore loin d'être universels. De nombreux efforts restent encore à faire pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes adolescentes, notamment à l'engagement du Programme 2030 visant à éliminer toutes les formes de violence faite aux filles.

Les nouvelles mesures doivent prévoir de sensibiliser les filles vulnérables dans les écoles, les lieux de rassemblement et les espaces communautaires où elles ont l'habitude de se réunir, ou encore par le biais de services spéciaux d'assistance téléphonique et même d'applications mobiles, qui ont parfois l'avantage d'être plus facilement accessibles eu égard aux contraintes de mobilité ou aux problèmes de confidentialité. Des unités spéciales de police et les systèmes judiciaires, où le personnel est en grande partie féminin, peuvent contribuer à l'amélioration de l'identification et des signalements des cas de violence, de même que les réseaux d'agents communautaires spécialisés dans la protection de l'enfance, mis en place dans certains pays. Le personnel doit être formé de façon à savoir comment se comporter avec les filles et leurs tuteurs qui peuvent encourager ou barrer l'accès aux services. Il est également fondamental que les filles sachent identifier ce qu'est la violence et comment se protéger, notamment en en parlant pour qu'elle soit mise au jour.

Les mesures visant à protéger les victimes de violence devraient inclure un accès libre aux soins et aux conseils en matière de santé reproductive en cas de viol, quel que soit l'âge de la fille, ainsi qu'une protection absolue contre l'attitude profondément ancrée qui consiste à accuser la fille d'être responsable du viol et qui, dans les cas les plus extrêmes, se termine par des pratiques effroyables comme le fameux crime « d'honneur ». Des actions de soutien peuvent être mises en place en vue d'alléger la pression pesant sur les filles mariées pour qu'elles aient des enfants, d'améliorer les soins de santé reproductive, et de garantir qu'elles puissent suivre leur scolarité et qu'elles acquièrent les compétences pratiques permettant de subvenir à leurs besoins (Population Reference Bureau, 2016).

Fournir des moyens de combattre la pauvreté

Dans les pays pauvres, et au sein des communautés pauvres des pays plus riches, la pauvreté exacerbe considérablement les risques auxquels sont exposées les filles. Occupant le statut le plus bas au sein de la famille, les filles finissent par servir de mécanisme d'adaptation. Si des conditions météorologiques extrêmes liées au changement climatique détruisent une récolte, si un conflit armé pousse les populations à fuir hors du pays, ou si une communauté manque de moyens ou de compétences lui permettant de saisir de meilleures opportunités, les filles seront les premières à être privées de nourriture, de soins de santé et d'éducation. Elles sont parfois mariées par leur famille afin de réduire les dépenses du foyer — ou vendues et victimes de la traite d'êtres humains.

Les programmes de protection sociale peuvent atténuer ces risques — toutefois, ils doivent tenir compte des vulnérabilités spécifiques aux filles et des dynamiques au sein des foyers qui favorisent les garçons. Si le taux d'abandon scolaire est continuellement plus élevé pour les filles que pour les garçons, une aide financière, par exemple, peut inciter les ménages à maintenir les filles à l'école, ce qui peut avoir en outre l'avantage de faire reculer les taux de mariage d'enfants et de grossesse, comme cela s'est vu au Malawi (Sanfilippo *et al.*, 2012). Lorsque les États mettent en place des dispositifs de protection

sociale minimale, garantissant un niveau de bien-être minimum à tous les citoyens, la mesure de leur réussite doit, entre autres, évaluer s'ils garantissent intégralement le respect des droits de toutes les filles.

Aucune fille de dix ans ne doit être laissée pour compte

Le Programme 2030 s'engage à ce que personne ne soit laissé pour compte. La vulnérabilité de certaines filles, déjà enclines à l'exclusion en raison de leur âge et de leur sexe, est encore plus accrue par des facteurs comme l'appartenance ethnique ou le lieu de résidence. Même les lois, les politiques et les interventions les mieux conçues, qui ciblent les filles de dix ans en général, ne permettent pas de réduire suffisamment ces facteurs.

Si l'équité pour toutes les filles de dix ans constitue l'objectif de la communauté internationale, des mesures spéciales devront alors être mises en œuvre au profit des plus exclues. Dans certains pays, des interventions sont nécessaires pour sensibiliser aux pratiques discriminatoires qui, depuis bien longtemps, sont restées inavouées et incontestées. Si ces pratiques deviennent plus visibles, des programmes de développement pourront commencer à être élaborés en vue d'y remédier. Des mesures d'action positive peuvent par exemple pallier les inégalités de pouvoir et d'accès en offrant aux filles des opportunités qu'elles n'auraient jamais rencontrées autrement. Dans les régions où les ressources sont rares, l'équité consiste à les distribuer d'abord aux plus démunies.

Ce processus doit être étayé par des analyses systématiques, qui seront ensuite prises en compte dans l'élaboration des politiques. Par exemple, pourquoi les taux de mariage sont-ils plus élevés chez les jeunes adolescents appartenant à un groupe ethnique particulier ? Les systèmes judiciaires nationaux offrent-ils une protection suffisante ? Le manque d'information est-il dû à un problème de langue ? Si les taux d'abandon scolaire des enfants de dix ans sont plus élevés en zone rurale que dans les villes, est-ce parce qu'il n'y a pas suffisamment d'enseignantes ? Ou encore, le manque d'emplois qualifiés ne laisse-t-il entrevoir aux filles et à

leur famille aucun avantage économique futur qui justifierait que ces dernières poursuivent leurs études ?

Le début de l'adolescence est également la période idéale pour corriger proactivement les inégalités susceptibles d'apparaître plus tard, lorsque ces enfants de dix ans deviendront adultes, voire même à la génération suivante. Pour une fille issue d'un milieu pauvre, mariée très jeune et mère peu de temps après, à qui l'on a enseigné que les autres prenaient les décisions pour elle, les possibilités de se forger une meilleure vie, ainsi que pour sa famille, sont extrêmement réduites (The Lancet, 2013).

Toutes les filles de dix ans devraient bénéficier d'une part équitable des ressources

Les décisions concernant l'investissement des ressources publiques et privées peuvent avoir des conséquences durables sur les filles de dix ans. Si les besoins d'une fillette ne sont pas satisfaits dès son plus jeune âge, elle atteindra l'âge de dix ans avec de nombreux désavantages. Si les ressources continuent d'être insuffisantes, et qu'elles n'évoluent pas en fonction de ses besoins, sa situation ne fera que se détériorer et le manque s'installera définitivement dans sa vie d'adulte. Des investissements appropriés et bien ciblés à chaque étape de leur vie, en revanche, contribuent profondément au bien-être des filles de dix ans et à une société plus prospère, notamment à travers le dividende démographique.

L'insuffisance des investissements actuels en faveur des jeunes adolescents n'a pas été chiffrée, mais certains calculs permettent de se faire une idée des coûts économiques — et d'imaginer les coûts sociaux — notamment dans les pays les plus pauvres qui font face à d'importantes contraintes pour financer leur développement.

Dans la plupart des pays, le taux d'achèvement de l'enseignement secondaire demeure plus bas pour les filles que pour les garçons, or, une hausse de seulement 1 % de ce taux chez les filles peut augmenter la croissance du revenu par habitant de 0,3 % (Groupe de la Banque mondiale, 2016). Un tiers des filles qui abandonnent le secondaire y sont contraintes en raison d'un mariage précoce : la croissance démographique est alors plus importante et les salaires

des femmes sont plus bas, ce qui engendre des coûts supplémentaires. L'élimination du mariage d'enfants dans un seul pays, le Niger, pourrait générer des bénéfices de plus de 25 milliards de dollars entre 2014 et 2030 (Wodon *et al.*, 2015). Selon les estimations, l'Inde dépenserait 65 milliards de dollars chaque année du fait des grossesses des adolescentes, des taux élevés d'abandon dans l'enseignement secondaire et du chômage qui touche les jeunes femmes (Centre international de recherche sur les femmes, 2013a).

Investir autrement

La réduction de ces dépenses et la réalisation des droits des filles dépendent des nouveaux choix d'investissement. Permettre à toutes les filles de suivre jusqu'au bout un enseignement secondaire de qualité est l'une des priorités principales, en prenant exemple sur les investissements réussis de ces dernières années, qui ont permis d'élargir considérablement l'accès à l'enseignement primaire. Une autre priorité est de proposer aux enfants une éducation complète à la sexualité avant la puberté ou, au plus tard, dès l'âge de dix ans. De même, davantage de ressources pourraient être investies dans la nutrition et dans les services de santé mentale, au début de l'adolescence. Dans la plupart des pays, les efforts de lutte contre la violence n'ont pas encore permis de combattre la multitude de formes de maltraitance à l'égard des filles. Les opérations de secours humanitaire ont été lentes à mettre en place des mesures adaptées aux spécificités de chaque sexe, notamment aux filles.

D'autres investissements pourraient atténuer les facteurs qui obligent les filles à abandonner l'école. Nombre d'entre eux sont liés au fardeau du travail domestique non rémunéré. Les garderies d'enfants et les programmes de développement de la petite enfance — un engagement du Programme 2030 — présentent le double avantage de soulager les jeunes adolescentes qui doivent s'occuper de leurs jeunes frères et sœurs, et de permettre aux tout jeunes enfants, filles et garçons, de faire un premier pas vers leur future éducation. Des infrastructures destinées à approvisionner en eau les foyers et les communautés permettraient de réduire les

longues heures passées par de nombreuses jeunes filles à aller chercher de l'eau chaque jour, mais aussi d'améliorer le rendement des récoltes et les conditions d'hygiène.

Veiller à la répartition équitable des fonds

Le suivi de la collecte et de l'utilisation des ressources publiques peut révéler si les choix politiques respectent, ou non, les droits des filles de dix ans. La ventilation par sexe et par âge peut indiquer, par exemple, si les dépenses dans les soins de santé des jeunes enfants bénéficient de façon disproportionnée aux garçons, si la politique fiscale favorise les grandes entreprises, ou encore si les réductions budgétaires réduisent les services de proximité spécialisés qui aident les filles issues de communautés pauvres à poursuivre leur scolarité. Plusieurs pays ont déjà commencé à réaliser des exercices de budgétisation sexospécifiques et adaptés aux enfants, toutefois, leur portée demande à être élargie ; par exemple, ils peuvent d'abord couvrir les secteurs prioritaires comme la santé et l'éducation, puis s'étendre enfin à toutes les ressources publiques (et non pas seulement à celles traditionnellement associées aux femmes et aux enfants), et en établissant des liens solides entre la dimension de genre et les différentes étapes de la vie.

Les chiffres devraient rendre compte de la situation de toutes les filles de dix ans

Avec ses 17 objectifs de développement durable et ses 169 cibles, le Programme 2030 devrait révolutionner la collecte nationale de données et de statistiques lorsque les pays commenceront à mesurer les progrès, notamment ceux en faveur des filles de dix ans. Si le programme appelle à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des filles dans tous les pays, les cibles se montrent plus ambitieuses et prévoient de satisfaire aux besoins nutritionnels des adolescentes, de garantir que toutes les filles achèvent une éducation préscolaire et secondaire de qualité, d'éliminer toutes les formes de violence à l'égard des filles dans les sphères publiques et privées, d'assurer l'accès des filles à des services d'assainissement et d'hygiène décentes, et d'éliminer le mariage d'enfants et la mutilation génitale féminine.



Mon plus grand souhait...
Je voudrais un vélo pour pouvoir aller
à l'école à vélo avec mes amis

TUONG ANH

VIETNAM

Élaborer de nouvelles données

La plupart des pays devront s'attacher à élaborer de nouvelles données afin d'évaluer les progrès réalisés dans ces domaines – la nutrition est généralement déjà mesurée chez les jeunes enfants par exemple, mais pas chez les adolescentes. Il sera nécessaire d'établir de nouveaux chiffres pour mieux rendre compte des problèmes qui persistent depuis longtemps, par exemple les besoins largement non satisfaits en matière de contraceptifs. Les mesures en la matière visent habituellement les adolescents de 15 ans ou plus, or les besoins des filles à peine plus jeunes sont, eux aussi, encore loin d'être satisfaits.

La réalisation des engagements concernant le bien-être des filles de dix ans repose également sur la collecte d'informations détaillées relatives, entre autres, aux jeunes adolescents et aux normes sexospécifiques, aux attitudes des parents à l'égard de l'éducation et de la santé, à la santé mentale, à la qualité de l'éducation, à la participation à la prise de décision au sein du ménage et de la communauté, et à l'accès des jeunes aux actifs économiques tels que les comptes d'épargne.

Optimiser l'utilisation des données existantes

Dans certains cas, les données actuellement disponibles pourraient être davantage exploitées, par exemple celles fournies par les recensements nationaux, dont une

analyse plus approfondie permettrait de dégager un aperçu plus clair de la situation des jeunes adolescents. Le recoupement de ces chiffres avec de nouvelles sources de données pourrait également constituer un exercice novateur ; par exemple, élaborer des cartes satellites représentant les changements climatiques afin de voir s'il est possible d'identifier de nouvelles informations ou vulnérabilités concernant les adolescents.

Les enquêtes démographiques et de santé et les enquêtes en grappes à indicateurs multiples menées dans certains pays pourraient évoluer si l'on y ajoutait des questions rétrospectives sur, par exemple, les connaissances en matière de santé reproductive et sur les moyens employés par les jeunes de 15 à 19 ans pour obtenir des informations relatives aux premières étapes de l'adolescence. Les informations concernant les enfants de dix ans commencent à s'enrichir sensiblement grâce aux différentes enquêtes mondiales sur la santé des écoliers, toutefois, aucun parallèle n'a encore été effectué avec les enfants non scolarisés.

Certaines capacités techniques devront être renforcées afin de produire les données requises par le Programme 2030, que ce soit dans les pays en développement ou dans les pays industrialisés. Cela permettra d'élargir non seulement l'éventail de données, mais aussi leur portée, idéalement au niveau

10 mesures essentielles ciblant

LOIS

1

Établir et défendre l'égalité juridique grâce à des pratiques judiciaires cohérentes.

2

Interdire toutes les pratiques néfastes à l'égard des filles et fixer l'âge minimum du mariage à 18 ans.

SERVICE

3

Offrir une éducation de grande qualité dans des écoles sûres, qui propose des programmes scolaires, un enseignement et des activités extrascolaires qui respectent pleinement l'égalité des sexes.

4

Dans le cadre des efforts visant une couverture santé universelle, mettre en place un bilan de santé mentale et physique pour toutes les filles de dix ans.

5

Offrir une éducation complète à la sexualité qui soit universelle dès le début de la puberté.

communautaire. Une ventilation plus fine des données permettrait d'identifier les inégalités auxquelles sont exposées les adolescentes de façon générale, mais aussi les filles qui sont vulnérables à différentes formes de marginalisation. Des analyses plus nuancées aideraient non seulement à cerner les problèmes, mais aussi à identifier les solutions.

Toutes les filles de dix ans devraient bénéficier du soutien de leur entourage

Lorsqu'elle arrive à l'adolescence, une jeune fille intègre rapidement les normes admises par la société dans laquelle elle vit. Nombre de ces normes déterminent sa condition de subordination, à la maison et ailleurs (Population Reference Bureau, 2016). Si elles ne sont pas remises en question, ces normes l'affecteront aujourd'hui et tout au long de sa vie. Des programmes d'autonomisation ciblés peuvent empêcher les filles d'internaliser les normes préjudiciables, et les aider à intégrer des concepts fondés sur leurs droits fondamentaux, comme se marier lorsqu'elles le choisissent, exercer des professions qui correspondent à leurs compétences ou vivre à l'abri de la violence.

L'évolution des normes passe également par la mobilisation de tous les membres de l'entourage des filles de dix

ans. Les normes préjudiciables incitent les parents à penser que l'école n'est pas faite pour les filles, les éducateurs à orienter les filles vers des professions « féminines » peu rémunérées, les prestataires de soins de santé à refuser l'accès des filles aux informations et aux services de santé reproductive, la police à choisir de croire un parent qui prétend ne pas maltraiter sa fille plutôt que le témoignage de l'enfant elle-même. Ignorer l'influence des normes sur les comportements peut réduire l'efficacité de toutes les interventions visant à améliorer le bien-être des filles de dix ans.

Les différentes manières de changer une norme

Le processus pour changer une norme peut impliquer de nombreuses stratégies. Une des possibilités est de viser un effet de démonstration, où le changement de comportement entraîne un changement de norme, par exemple lorsque les parents commencent à voir de réels avantages économiques ou autres dans l'éducation de leurs filles. Les programmes relatifs à l'éducation des enfants peuvent enseigner les notions d'égalité et offrir des outils, idéalement adaptés aux différents contextes, facilitant l'application de ces principes à l'éducation des filles. Ces programmes peuvent mettre l'accent sur les interactions positives, informer les parents des possibilités offertes à leurs filles, et constituer des points

les filles de 10 ans

POLITIQUE

6

Instaurer un mécanisme visant l'inclusion qui soit systématique et rigoureux, agissant sur tous les facteurs qui rendent les filles vulnérables à l'exclusion.

INVESTISSEMENTS

7

Évaluer et combler le manque d'investissements en faveur des jeunes adolescentes.

8

Mobiliser de nouveaux fonds destinés à la santé mentale, à la protection et à la réduction du travail domestique non rémunéré qui limite les opportunités des filles.

DONNÉES

9

S'appuyer sur la révolution des données du Programme 2030 pour mieux évaluer les progrès réalisés en faveur des filles, notamment en matière de santé sexuelle et reproductive.

NORMES

10

Engager les filles, les garçons et tous les membres de leur entourage à remettre en question et à changer les normes sexospécifiques discriminatoires.

d'entrée pour faire disparaître les pratiques de châtement corporel encore largement admises.

Former les prestataires de service dans tous les domaines qui concernent les filles est une démarche indispensable, car elle permet de garantir que ces derniers appliquent des normes positives fondées sur les droits fondamentaux des adolescentes, et qu'ils les transmettent aux personnes qui collaborent avec eux, afin d'éviter, par exemple, des situations où, bien que la mutilation génitale féminine soit illégale, la majorité des infractions soient commises par des médecins. Les campagnes de sensibilisation peuvent permettre de donner un nouvel élan à cette dynamique et encourager une grande partie de la société à s'interroger sur de nouvelles solutions, par exemple l'enregistrement des naissances, principalement freiné par les parents qui n'ont pas conscience de son importance.

D'autres efforts peuvent viser à modifier les normes sexospécifiques auprès des garçons dès le plus jeune âge (dix ans, par exemple). Les garçons qui apprennent à penser et à agir sans discrimination peuvent notamment éduquer leurs parents au nom de leurs sœurs. Ils seront probablement moins prédisposés à perpétrer des actes de violence à l'égard des filles, comme l'intimidation ou le harcèlement sexuel, et seront davantage susceptibles de défendre des idées égalitaires une fois mariés.

Lorsque les normes sont plus sensibles ou controversées, comme cela peut être le cas des questions relatives à la santé sexuelle et reproductive, des dialogues encadrés, mis en place au sein de la communauté ou à un autre niveau, peuvent se révéler un bon moyen d'offrir aux personnes la possibilité d'examiner les normes communément admises et de se demander si de nouvelles normes pourraient mieux protéger le bien-être de leurs filles. Les défenseurs des normes positives, comme les élus locaux ou les dignitaires religieux, y compris les femmes influentes, peuvent ici constituer de puissants et convaincants moteurs du changement. Les hommes et les garçons sont probablement les mieux placés pour persuader d'autres hommes et garçons de se débarrasser de leur mode de pensée discriminatoire.

Les femmes, les jeunes et les défenseurs de la santé reproductive jouent tous un rôle essentiel dans la réforme des normes, bien que principalement dans leur domaine

propre. Le bien-être des filles de dix ans est de l'intérêt de tous et rejoint leurs principes. C'est peut-être le moment pour ces jeunes filles de s'associer et d'accélérer les progrès afin qu'elles ne soient plus jamais mises à l'écart ou laissées pour compte.

Que seront devenues les filles âgées dix ans aujourd'hui lorsqu'elles en auront 25?

En 2030, les filles âgées de dix ans aujourd'hui en auront 25. Dans 15 ans, lorsqu'elles seront de jeunes femmes autonomes, elles pourront changer le monde. Mais ce ne devrait pas être à elles de le faire. C'est au monde de changer pour elles.

Dans le cadre du Programme 2030, presque tous les États du monde se sont engagés à transformer le processus de développement de façon à ce que chacun en bénéficie et que la planète que nous partageons tous, y compris avec les futures générations, ne soit pas détruite. Cette transformation est un enjeu d'envergure, certes, mais réalisable. Toutes les nations devront faire de nouveaux choix qui se manifesteront à travers de profonds changements au niveau des lois et des pratiques judiciaires, des politiques et des services, des investissements, des normes et des mesures de résultats.

Nous avons toutes les raisons de mettre les filles de dix ans au cœur de l'ensemble des éléments de ce processus. C'est leur droit. C'est le facteur essentiel d'un développement inclusif qui ne laisse personne de côté. Les retombées économiques et sociales n'en seront que plus positives et bénéficieront à tous.

Si les filles de dix ans ne constituent pas une priorité, dans 15 ans, nous ne pourrions que constater que nous avons encore une fois échoué envers une nouvelle génération de filles, et que nous n'avons pas réalisé nombre des autres objectifs que nous avons fixés pour nos sociétés. Notre engagement en faveur de la transformation n'évoquera plus qu'une promesse tragiquement vaine. Avec les ressources et les connaissances dont nous disposons aujourd'hui à travers le monde, qui sont étayées par le modèle commun du Programme 2030, aucune excuse ne pourra justifier notre échec.



Indicateurs

Suivi des objectifs de la ICPD :
indicateurs retenus page 94

Indicateurs démographiques page 100

Photo : © UNFPA/
Besfort Kryeziu
Photography

Suivi des objectifs de la CIPD : indicateurs retenus

Pays, territoire ou zone

Pays, territoire ou zone	Santé maternelle et néonatale					Santé sexuelle et reproductive					Éducation					
	Ratio de mortalité maternelle (RMM) : nombre de décès pour 100 000 naissances vivantes ^a	Intervalle d'incertitude du RMM (80 %) 2015		Naissances assistées par un professionnel de santé qualifié en % ^b	Taux de natalité chez les adolescentes, pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans ^c	Taux de prévalence de la contraception, femmes âgées de 15 à 49 ans 2016		Besoins de planification familiale non satisfaits, femmes âgées de 15 à 49 ans ^d	Proportion de demande satisfaite chez les femmes âgées de 15 à 49 ans ^e	Proportion de la demande satisfaite à l'aide des méthodes modernes chez les femmes âgées de 15 à 49 ans ^f	Taux net ajusté de scolarisation dans le primaire, en % d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire, 1999-2015		Indice de parité des sexes, enseignement primaire, 1999-2015	Taux net de scolarisation dans le secondaire, en % d'enfants en âge d'être scolarisés dans le secondaire, 2000-2015		Indice de parité des sexes, enseignement secondaire 2000-2015
		2015	Estimations basses			Estimations hautes	2006-2015				2006-2015	Toutes méthodes		Moderne méthodes	2016	
Afghanistan	396	253	620	51	78	31	25	27	53	44	-	-	-	62	35	0,57
Afrique du Sud	138	124	154	94	46	65	64	12	84	83	83	94	1,13	59	69	1,16
Albanie	29	16	46	99	20	66	20	13	84	26	97	95	0,99	86	85	0,98
Algérie	140	82	244	97	12	60	52	13	82	71	98	96	0,98	-	-	-
Allemagne	6	5	8	99	8	67	62	10	87	81	-	-	-	-	-	-
Angola	477	221	988	47	191	19	13	28	41	28	95	73	0,77	14	11	0,81
Antigua-et-Barbuda	-	-	-	100	-	63	60	14	82	78	87	85	0,98	78	81	1,04
Arabie saoudite	12	7	20	98	7	38	31	24	61	51	98	95	0,97	82	79	0,95
Argentine	52	44	63	97	68	62	58	15	80	76	100	99	0,99	85	91	1,07
Arménie	25	21	31	100	23	60	30	13	82	42	89	98	1,1	79	91	1,15
Aruba	-	-	-	-	34	-	-	-	-	-	99	99	1	73	81	1,1
Australie	6	5	7	99	14	68	65	10	87	83	-	-	-	-	-	-
Autriche	4	3	5	99	8	67	65	10	87	84	-	-	-	-	-	-
Azerbaïdjan	25	17	35	97	47	57	23	14	81	32	96	94	0,98	89	87	0,98
Bahamas	80	53	124	98	30	67	65	12	85	82	94	99	1,06	80	86	1,07
Bahreïn	15	12	19	100	14	66	44	11	85	57	-	-	-	-	-	-
Bangladesh	176	125	280	42	113	65	57	12	84	75	93	97	1,04	50	55	1,09
Barbade	27	19	37	98	50	61	57	16	79	75	91	92	1,02	86	92	1,06
Belarus	4	3	6	100	22	66	54	11	86	71	94	94	1	96	96	1,01
Belgique	7	5	10	-	7	69	67	9	88	87	-	-	-	-	-	-
Belize	28	20	36	96	64	59	54	17	78	72	100	98	0,99	67	71	1,06
Bénin	405	279	633	77	94	18	11	31	37	23	100	88	0,88	50	34	0,68
Bhoutan	148	101	241	75	28	68	67	10	87	85	88	90	1,03	59	67	1,14
Bolivie (État plurinational de)	206	140	351	85	116	63	41	18	78	51	95	95	1	75	76	1,01
Bosnie-Herzégovine	11	7	17	100	11	49	18	17	74	27	98	99	1,01	-	-	-
Botswana	129	102	172	95	39	57	55	17	77	75	91	92	1,01	59	67	1,13
Brésil	44	36	54	98	65	79	75	8	91	87	94	94	1	79	85	1,07
Brunei Darussalam	23	15	30	100	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bulgarie	11	8	14	100	41	67	49	13	83	60	96	97	1,01	89	87	0,97
Burkina Faso	371	257	509	66	132	19	19	27	42	40	70	66	0,95	23	20	0,87
Burundi	712	471	1050	60	85	29	25	29	49	42	95	97	1,02	25	25	0,99
Cabo Verde	42	20	95	92	90	62	59	15	81	76	98	98	1	65	74	1,14
Cambodge	161	117	213	89	57	59	42	12	83	59	96	94	0,98	40	37	0,92
Cameroun, République de	596	440	881	65	119	30	18	22	57	35	100	90	0,9	46	40	0,87
Canada	7	5	9	98	13	73	71	8	90	87	-	-	-	-	-	-
Chili	22	18	26	100	52	65	62	13	83	79	93	93	1	87	90	1,04
Chine	27	22	32	100	6	83	82	4	96	95	-	-	-	-	-	-
Chine, RAS de Hong Kong	-	-	-	-	3	80	75	6	94	88	-	-	-	-	-	-
Chine, RAS de Macao	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Suivi des objectifs de la CIPD : indicateurs retenus

Pays, territoire ou zone	Santé maternelle et néonatale					Santé sexuelle et reproductive					Éducation					
	Ratio de mortalité maternelle (RMM) : nombre de décès pour 100 000 naissances vivantes ^a	Intervalle d'incertitude du RMM (80 %) 2015		Naissances assistées par un professionnel de santé qualifié en % ^b	Taux de natalité chez les adolescentes, pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans ^c	Taux de prévalence de la contraception, femmes âgées de 15 à 49 ans 2016		Besoins de planification familiale non satisfaits, femmes âgées de 15 à 49 ans ^d	Proportion de demande satisfaite chez les femmes âgées de 15 à 49 ans ^e	Proportion de la demande satisfaite à l'aide des méthodes modernes chez les femmes âgées de 15 à 49 ans ^f	Taux net ajusté de scolarisation dans le primaire, en % d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire, 1999-2015		Indice de parité des sexes, enseignement primaire, 1999-2015	Taux net de scolarisation dans le secondaire, en % d'enfants en âge d'être scolarisés dans le secondaire, 2000-2015		Indice de parité des sexes, enseignement secondaire 2000-2015
		2015	Estimations basses			Estimations hautes	2006-2015				2006-2015	Toutes méthodes		Moderne méthodes	2016	
Chypre	7	4	12	99	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Colombie	64	56	81	99	84	78	72	8	91	83	92	92	1	76	82	1,08
Comores	335	207	536	82	70	25	18	31	45	33	88	83	0,95	42	45	1,07
Congo, République démocratique du	693	509	1010	80	138	23	9	27	46	18	36	34	0,95	-	-	-
Congo, République du	442	300	638	94	111	48	24	18	73	36	89	97	1,09	-	-	-
Corée, République de	11	9	13	100	2	79	69	6	93	82	-	-	-	-	-	-
Corée, République populaire démocratique de	82	37	190	100	1	70	63	11	87	78	97	97	1	-	-	-
Costa Rica	25	20	29	97	61	79	76	6	93	89	96	96	1	76	80	1,05
Côte d'Ivoire	645	458	909	59	129	21	15	24	47	34	80	71	0,89	-	-	-
Croatie	8	6	11	100	12	66	43	11	85	56	-	-	-	-	-	-
Cuba	39	33	47	99	53	74	72	9	90	88	93	94	1,01	88	91	1,04
Curacao	-	-	-	-	35	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Danemark	6	5	9	98	2	71	66	10	88	82	-	-	-	-	-	-
Djibouti	229	111	482	87	21	25	24	30	46	44	61	54	0,89	29	21	0,72
Dominique	-	-	-	100	47	63	60	14	82	78	96	99	1,03	76	82	1,07
Egypte	33	26	39	92	56	60	58	12	83	81	99	99	1,01	81	82	1,01
El Salvador	54	40	69	98	72	71	64	12	86	78	94	94	1,01	69	71	1,03
Emirats Arabes Unis	6	3	11	100	34	49	39	19	72	58	-	-	-	-	-	-
Equateur	64	57	71	94	-	73	61	9	89	75	96	98	1,02	81	84	1,04
Érythrée	501	332	750	34	76	21	16	29	42	33	43	38	0,9	31	26	0,84
Espagne	5	4	6	-	8	67	63	12	84	80	-	-	-	-	-	-
Estonie	9	6	14	99	16	65	59	12	84	77	-	-	-	-	-	-
Etats-Unis d'Amerique	14	12	16	99	27	75	69	7	92	85	-	-	-	-	-	-
Ethiopie	353	247	567	16	71	38	38	24	61	60	89	84	0,94	18	11	0,62
ex-Républic yougoslave de Macédoine	8	5	10	100	19	49	18	18	73	26	89	88	0,98	83	81	0,97
Fédération Russe	25	18	33	100	27	69	56	10	88	72	-	-	-	-	-	-
Fidji	30	23	41	100	28	50	44	19	72	63	96	98	1,03	79	88	1,11
Finlande	3	2	3	100	7	75	72	8	91	88	-	-	-	-	-	-
France	8	7	10	97	6	74	72	6	92	90	-	-	-	-	-	-
Gabon	291	197	442	89	114	35	22	25	58	37	-	-	-	-	-	-
Gambie	706	484	1030	57	88	12	10	28	29	26	66	72	1,09	-	-	-
Géorgie	36	28	47	100	41	53	37	17	76	54	96	94	0,98	92	92	1
Ghana	319	216	458	71	65	23	21	34	40	37	92	92	1,01	58	57	0,98
Grèce	3	2	4	-	8	69	46	10	87	59	-	-	-	-	-	-
Grenade	27	19	42	99	-	64	61	13	83	78	97	97	1	81	84	1,03
Guadeloupe	-	-	-	-	-	59	51	16	78	69	-	-	-	-	-	-
Guam	-	-	-	-	54	54	45	17	76	64	-	-	-	-	-	-
Guatemala	88	77	100	66	91	58	48	17	77	65	89	89	1	48	45	0,95
Guinée	679	504	927	45	146	8	5	25	24	15	84	72	0,86	38	25	0,66
Guinée équatoriale	342	207	542	68	176	17	11	32	34	23	58	58	1	24	19	0,77

Suivi des objectifs de la CIPD : indicateurs retenus

Pays, territoire ou zone	Santé maternelle et néonatale					Santé sexuelle et reproductive					Éducation					
	Ratio de mortalité maternelle (RMM) : nombre de décès pour 100 000 naissances vivantes ^a	Intervalle d'incertitude du RMM (80 %) 2015		Naissances assistées par un professionnel de santé qualifié en % ^b	Taux de natalité chez les adolescentes, pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans ^c	Taux de prévalence de la contraception, femmes âgées de 15 à 49 ans 2016		Besoins de planification familiale non satisfaits, femmes âgées de 15 à 49 ans ^d	Proportion de demande satisfaite chez les femmes âgées de 15 à 49 ans ^e	Proportion de la demande satisfaite à l'aide des méthodes modernes chez les femmes âgées de 15 à 49 ans ^f	Taux net ajusté de scolarisation dans le primaire, en % d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire, 1999-2015		Indice de parité des sexes, enseignement primaire, 1999-2015	Taux net de scolarisation dans le secondaire, en % d'enfants en âge d'être scolarisés dans le secondaire, 2000-2015		Indice de parité des sexes, enseignement secondaire 2000-2015
		2015	Estimations basses			Estimations hautes	2006-2015				2006-2015	Toutes méthodes		Moderne méthodes	2016	
Guinée-Bissau	549	273	1090	45	106	18	13	22	44	34	71	68	0,95	10	6	0,56
Guyane	229	184	301	92	74	46	44	26	64	62	86	84	0,97	82	83	1
Guyane Française	-	-	-	-	87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Haïti	359	236	601	37	66	39	34	32	54	48	-	-	-	-	-	-
Honduras	129	99	166	83	101	73	64	11	87	77	95	95	1,01	46	53	1,16
Hongrie	17	12	22	99	20	75	68	8	90	83	-	-	-	-	-	-
Îles Salomon	114	75	175	86	62	39	32	21	64	53	82	79	0,97	42	42	0,99
Îles Turques et Caïques	-	-	-	-	29	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Vierges américaines	-	-	-	-	43	69	62	11	87	78	-	-	-	-	-	-
Inde	174	139	217	52	28	60	53	13	82	72	97	98	1,01	61	62	1,01
Indonésie	126	93	179	87	48	63	59	11	85	80	93	92	0,99	75	75	0,99
Iran (République islamique d')	25	21	31	96	38	77	60	7	92	72	99	100	1,01	80	81	1,01
Iraq	50	35	69	91	82	55	38	14	80	55	98	87	0,89	49	40	0,81
Irlande	8	6	11	100	9	67	63	11	86	80	-	-	-	-	-	-
Islande	3	2	6	-	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Israël	5	4	6	-	10	71	54	9	89	67	-	-	-	-	-	-
Italie	4	3	5	100	6	65	49	11	85	65	-	-	-	-	-	-
Jamaïque	89	70	115	99	46	72	68	10	88	83	93	94	1,01	64	70	1,09
Japon	5	4	7	100	4	57	51	16	78	70	-	-	-	-	-	-
Jordanie	58	44	75	100	26	62	43	12	84	58	88	87	0,99	83	88	1,06
Kazakhstan	12	10	15	100	36	56	53	15	78	74	100	100	1	92	94	1,02
Kenya	510	344	754	62	96	58	57	18	76	74	84	88	1,04	57	56	0,97
Kirghizistan	76	59	96	98	42	43	39	17	72	66	98	98	0,99	80	80	1
Kiribati	90	51	152	80	49	28	23	27	52	42	-	-	-	66	73	1,11
Koweït	4	3	6	99	7	57	45	16	78	62	-	-	-	-	-	-
Lesotho	487	310	871	78	94	61	60	18	77	76	79	82	1,04	27	42	1,57
Lettonie	18	13	26	100	15	68	60	12	85	75	-	-	-	-	-	-
Liban	15	10	22	-	-	63	41	13	83	54	92	86	0,94	65	65	1
Libéria	725	527	1030	61	149	21	20	31	40	39	39	37	0,95	-	-	-
Libye	9	6	15	100	6	49	29	19	72	43	-	-	-	-	-	-
Lituanie	10	7	14	100	14	64	53	13	83	70	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	10	7	16	100	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Madagascar	353	256	484	44	145	47	38	19	72	58	77	78	1	31	32	1,04
Malaisie	40	32	53	99	13	57	42	15	79	58	-	-	-	-	-	-
Malawi	634	422	1080	90	136	59	56	18	76	73	90	96	1,06	33	33	0,98
Maldives	68	45	108	96	14	43	35	24	64	52	97	96	0,98	45	51	1,14
Mali	587	448	823	59	172	13	12	27	32	30	67	60	0,9	39	30	0,76
Malte	9	6	15	100	13	81	60	5	94	71	-	-	-	-	-	-
Maroc	121	93	142	74	32	69	58	10	88	75	99	99	1	59	53	0,9
Martinique	-	-	-	-	20	61	54	15	80	71	-	-	-	-	-	-
Maurice	53	38	77	100	29	76	54	7	92	66	96	98	1,02	79	80	1,01
Mauritanie	602	399	984	65	71	15	13	31	33	29	73	77	1,05	24	22	0,92
Mexique	38	34	42	96	83	73	67	11	87	81	97	98	1,01	66	69	1,04

Suivi des objectifs de la CIPD : indicateurs retenus

Pays, territoire ou zone	Santé maternelle et néonatale					Santé sexuelle et reproductive					Éducation					
	Ratio de mortalité maternelle (RMM) : nombre de décès pour 100 000 naissances vivantes ³	Intervalle d'incertitude du RMM (80 %) 2015		Naissances assistées par un professionnel de santé qualifié en % ⁶	Taux de natalité chez les adolescentes, pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans ⁵ 2006-2015	Taux de prévalence de la contraception, femmes âgées de 15 à 49 ans 2016		Besoins de planification familiale non satisfaits, femmes âgées de 15 à 49 ans ² 2016	Proportion de demande satisfaite chez les femmes âgées de 15 à 49 ans ² 2016	Proportion de la demande satisfaite à l'aide des méthodes modernes chez les femmes âgées de 15 à 49 ans ² 2016	Taux net ajusté de scolarisation dans le primaire, en % d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire, 1999-2015		Indice de parité des sexes, enseignement primaire, 1999-2015	Taux net de scolarisation dans le secondaire, en % d'enfants en âge d'être scolarisés dans le secondaire, 2000-2015		Indice de parité des sexes, enseignement secondaire 2000-2015
		2015	Estimations basses			Estimations hautes	Toutes méthodes				Moderne méthodes	homme		femme	homme	
Micronésie (États fédérés de)	100	46	211	100	33	–	–	–	–	–	86	88	1,03	–	–	–
Moldova, République de	23	19	28	99	27	64	46	13	83	60	90	90	1	77	77	1,01
Mongolie	44	35	55	99	27	58	52	14	80	72	96	95	0,99	85	88	1,03
Monténégro	7	4	12	99	12	35	11	23	60	19	–	–	–	–	–	–
Mozambique	489	360	686	54	167	19	17	27	40	37	90	85	0,95	18	18	1
Myanmar	178	121	284	71	22	53	50	16	77	72	88	87	0,99	48	49	1,02
Namibie	265	172	423	88	82	58	57	17	78	77	89	92	1,03	45	57	1,27
Népal	258	176	425	56	71	53	49	23	70	64	98	96	0,98	58	63	1,08
Nicaragua	150	115	196	88	92	79	75	7	92	87	97	100	1,03	45	53	1,17
Niger	553	411	752	40	206	16	10	18	47	31	66	57	0,86	19	13	0,67
Nigeria	814	596	1180	38	122	17	12	22	43	30	71	60	0,84	–	–	–
Norvège	5	4	6	99	5	78	71	6	93	85	–	–	–	–	–	–
Nouvelle-Calédonie	–	–	–	–	23	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Nouvelle-Zélande	11	9	14	97	19	71	67	9	89	84	–	–	–	–	–	–
Oman	17	13	24	99	13	39	26	28	58	38	97	97	1	94	89	0,94
Ouganda	343	247	493	57	140	31	29	33	49	45	92	95	1,03	24	22	0,95
Ouzbékistan	36	20	65	100	30	67	61	10	88	79	93	91	0,97	–	–	–
Pakistan	178	111	283	52	44	40	29	20	66	48	79	67	0,85	46	36	0,79
Palestine ¹	45	21	99	100	67	57	44	15	79	61	93	93	1	77	84	1,1
Panama	94	77	121	91	91	62	58	15	80	75	97	96	0,99	75	81	1,07
Papouasie Nouvelle Guinée	215	98	457	53	65	38	29	25	60	47	90	84	0,92	–	–	–
Paraguay	132	107	163	96	63	77	68	6	92	82	89	89	1	67	66	1
Pays-Bas	7	5	9	–	5	68	65	10	87	84	–	–	–	–	–	–
Pérou	68	54	80	90	65	74	53	9	89	64	95	96	1,01	77	79	1,03
Philippines	114	87	175	73	57	55	39	18	76	54	95	99	1,04	62	74	1,19
Pologne	3	2	4	100	14	69	48	10	87	62	–	–	–	–	–	–
Polynésie française	–	–	–	–	40	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Porto Rico	14	10	18	–	36	78	69	6	93	82	–	–	–	–	–	–
Portugal	10	9	13	–	10	77	70	7	92	84	–	–	–	–	–	–
Qatar	13	9	19	100	13	44	37	19	70	59	–	–	–	–	–	–
République arabe syrienne	68	48	97	96	54	58	42	15	79	57	72	70	0,98	47	46	0,99
République centrafricaine	882	508	1500	54	229	24	13	23	51	28	79	62	0,79	18	9	0,52
République démocratique populaire lao	197	136	307	42	94	55	47	17	76	65	96	94	0,98	52	50	0,96
République Dominicaine	92	77	111	98	90	72	69	11	87	83	86	85	0,99	61	70	1,14
République Tchèque	4	3	6	100	11	78	69	7	92	82	–	–	–	–	–	–
Réunion	–	–	–	–	44	72	70	9	89	86	–	–	–	–	–	–
Roumanie	31	22	44	99	39	69	54	10	88	70	92	91	0,99	86	86	1
Royaume-Uni	9	8	11	–	19	81	80	5	94	92	–	–	–	–	–	–
Rwanda	290	208	389	91	45	54	48	19	74	65	95	97	1,03	–	–	–
Sahara occidental	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Saint-Kitts-et-Nevis	–	–	–	100	–	60	55	16	79	74	80	83	1,04	81	85	1,04
Saint-Marin	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Suivi des objectifs de la CIPD : indicateurs retenus

Pays, territoire ou zone	Santé maternelle et néonatale					Santé sexuelle et reproductive					Éducation					
	Ratio de mortalité maternelle (RMM) : nombre de décès pour 100 000 naissances vivantes ^a	Intervalle d'incertitude du RMM (80 %) 2015		Naissances assistées par un professionnel de santé qualifié en % ^b	Taux de natalité chez les adolescentes, pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans ^c	Taux de prévalence de la contraception, femmes âgées de 15 à 49 ans 2016		Besoins de planification familiale non satisfaits, femmes âgées de 15 à 49 ans ^d	Proportion de demande satisfaite chez les femmes âgées de 15 à 49 ans ^e	Proportion de la demande satisfaite à l'aide des méthodes modernes chez les femmes âgées de 15 à 49 ans ^f	Taux net ajusté de scolarisation dans le primaire, en % d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire, 1999-2015		Indice de parité des sexes, enseignement primaire, 1999-2015	Taux net de scolarisation dans le secondaire, en % d'enfants en âge d'être scolarisés dans le secondaire, 2000-2015		Indice de parité des sexes, enseignement secondaire 2000-2015
		2015	Estimations basses			Estimations hautes	2006-2015				2006-2015	Toutes méthodes		Moderne méthodes	2016	
Saint-Martin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	45	34	63	99	70	65	62	13	84	80	92	91	0,99	84	87	1,03
Sainte-Lucie	48	32	72	99	42	57	54	17	78	73	95	93	0,97	80	81	1,01
Samoa	51	24	115	83	39	32	31	42	44	42	97	98	1,02	75	84	1,12
São Tomé-et-Príncipe	156	83	268	93	92	41	37	32	56	50	97	95	0,98	44	51	1,15
Sénégal	315	214	468	53	80	19	17	30	38	36	70	76	1,09	23	18	0,77
Serbie	17	12	24	98	22	58	23	13	81	33	98	99	1,01	91	93	1,02
Seychelles	-	-	-	99	56	-	-	-	-	-	94	95	1,01	72	78	1,09
Sierra Leone	1360	999	1980	60	125	17	15	26	40	35	100	99	0,99	39	35	0,9
Singapour	10	6	17	100	3	66	58	11	86	75	-	-	-	-	-	-
Slovaquie	6	4	7	99	21	71	59	10	88	74	-	-	-	-	-	-
Slovénie	9	6	14	100	5	75	64	8	90	78	-	-	-	-	-	-
Somalie	732	361	1390	33	123	25	7	29	46	13	-	-	-	-	-	-
Soudan	311	214	433	23	87	17	14	28	37	31	53	56	1,05	-	-	-
Soudan du sud	789	523	1150	19	158	8	3	30	20	8	47	34	0,71	-	-	-
Sri Lanka	30	26	38	99	20	72	56	8	91	71	98	96	0,98	84	87	1,04
Suède	4	3	5	-	3	70	62	10	88	77	-	-	-	-	-	-
Suisse	5	4	7	-	2	77	72	6	92	87	-	-	-	-	-	-
Suriname	155	110	220	91	65	52	51	19	73	72	91	92	1,01	49	60	1,21
Swaziland	389	251	627	88	87	65	62	15	82	78	79	78	0,99	31	38	1,24
Tadjikistan	32	19	51	87	54	34	31	22	61	55	98	98	1	88	79	0,9
Tanzanie, République-Unie de	398	281	570	49	95	42	35	22	65	54	81	82	1,01	-	-	-
Tchad	856	560	1350	24	203	7	3	23	22	11	95	74	0,78	16	5	0,33
Thaïlande	20	14	32	100	60	78	76	6	93	91	93	92	0,99	77	82	1,06
Timor-Leste, République démocratique du	215	150	300	29	51	31	28	26	54	49	96	99	1,03	48	56	1,16
Togo	368	255	518	59	85	22	20	33	40	35	96	90	0,93	32	15	0,48
Tonga	124	57	270	98	30	35	30	28	56	48	99	99	1	71	80	1,12
Trinité-et-Tobago	63	49	80	100	36	51	44	19	73	64	99	98	0,99	70	75	1,07
Tunisie	62	42	92	99	6	65	54	10	86	72	99	98	0,99	-	-	-
Turkménistan	42	20	73	100	21	58	51	15	80	71	-	-	-	-	-	-
Turquie	16	12	21	97	29	74	48	6	92	60	94	93	0,99	88	85	0,97
Tuvalu	-	-	-	98	42	35	28	28	55	44	95	98	1,03	62	78	1,26
Ukraine	24	19	32	99	27	67	51	10	87	67	96	98	1,02	88	89	1,01
Uruguay	15	11	19	98	64	77	74	8	91	87	100	99	1	72	79	1,1
Vanuatu	78	36	169	89	78	48	38	24	66	53	98	97	0,99	51	53	1,04
Venezuela (République bolivarienne du)	95	77	124	100	95	70	64	12	85	78	93	93	1	71	79	1,1
Viet Nam	54	41	74	94	36	77	65	7	92	79	-	-	-	-	-	-
Yémen	385	274	582	45	67	39	29	27	60	44	92	78	0,85	50	33	0,67
Zambie	224	162	306	64	145	52	46	20	73	65	88	90	1,02	-	-	-
Zimbabwe	443	363	563	78	110	66	65	11	86	84	86	87	1,02	44	44	1,01

Données
mondiales
et régionales

	Santé maternelle et néonatale					Santé sexuelle et reproductive					Éducation					
	Ratio de mortalité maternelle (RMM) : nombre de décès pour 100 000 naissances vivantes ^a	Intervalle d'incertitude du RMM (80 %) 2015		Naissances assistées par un professionnel de santé qualifié en % ^b	Taux de natalité chez les adolescentes, pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans ^b	Taux de prévalence de la contraception, femmes âgées de 15 à 49 ans 2016		Besoins de planification familiale non satisfaits, femmes âgées de 15 à 49 ans ^c	Proportion de demande satisfaite chez les femmes âgées de 15 à 49 ans ^d	Proportion de la demande satisfaite à l'aide des méthodes modernes chez les femmes âgées de 15 à 49 ans ^e	Taux net ajusté de scolarisation dans le primaire, en % d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire, 1999-2015		Indice de parité des sexes, enseignement primaire, 1999-2015	Taux net de scolarisation dans le secondaire, en % d'enfants en âge d'être scolarisés dans le secondaire, 2000-2015		Indice de parité des sexes, enseignement secondaire 2000-2015
		2015	Estimations basses			Estimations hautes	2006-2015				2006-2015	Toutes méthodes		Moderne méthodes	2016	
Afrique de l'Est et Afrique australe	455	419	556	56	109	40	35	23	63	55	87	85	0,98	34	32	0,93
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	676	586	862	48	127	18	13	24	43	31	77	68	0,89	38	31	0,83
Amérique latine et Caraïbes	68	64	77	93^d	75^h	73^m	67^m	11^m	87^m	80^m	94	94	1,00	74	78	1,06
Asie et Pacifique	127	114	151	70^c	33^c	69	63	10	87	81	95	95	0,99	65	66	1,02
États arabes	162	138	212	73	58	52	43	16	76	63	86	83	0,96	64	58	0,92
Europe de l'Est et Asie centrale	25	22	31	98	31	65^l	47^l	11^l	86^l	62^l	94	94	0,99	88	87	0,99
Régions développées	12	11	14	99^e	18ⁱ	70	61	10	88	77	97	97	1,00	91	93	1,01
Régions en développement	238	228	274	68^f	56^j	63	57	12	84	76	91	90	0,98	62	61	0,99
Pays les moins avancés	436	418	514	50^g	109^k	40	35	22	65	56	85	80	0,95	37	33	0,90
Total mondial	216	207	249	71	51	64	57	12	84	76	92	90	0,98	65	65	1,00

NOTES

— Données non disponibles.

§ Femmes actuellement mariées ou en concubinage.

a RMM arrondi comme suit : < 100, pas d'arrondi ; 100 à 999, arrondi à l'unité la plus proche ; > 1 000, arrondi à la dizaine la plus proche

b Chiffres comprenant les enquêtes réalisées entre 2006 et 2015.

c Données non disponibles pour : Îles Cook, Îles Marshall, Nauru,

Nioué, Palaos, Tokelau, Tuvalu

d Données non disponibles pour : Anguilla, Aruba, Bermudes, Curaçao, Îles Caïmanes, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques, Montserrat, Saint-Martin.

e Données non disponibles pour : Andorre, Belgique, Bermudes, Espagne, Gibraltar, Grèce, Groenland, Îles Féroé, Islande, Liechtenstein, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Saint-Marin, Suède, Suisse.

f Données non disponibles pour : Anguilla, Aruba, Chine, Curacao, Dominique, Guadeloupe, Guam, Guyane française, Îles Caïmanes, Îles Cook, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, Îles du Sahara occidental, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques, Îles Vierges américaines, Îles Wallis-et-Futuna, Israël, Martinique, Montserrat, Nauru, Nioué, Nouvelle-Calédonie, Palaos, Polynésie française, Porto Rico, Région administrative spéciale de Hong Kong, Région administrative spéciale de Macao, Réunion, Samoa américaines, Saint-Martin, Tokelau, Tuvalu.

g Données non disponibles pour Tuvalu.

h Données non disponibles pour : Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Bermudes, Équateur, la Grenade, Îles Caïmanes, Îles Vierges britanniques, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Martin.

i Données non disponibles pour : Andorre, Bermudes, Gibraltar, Groenland, Îles Féroé, Liechtenstein, Saint-Martin.

j Données non disponibles pour : Anguilla, Dominique, Îles Caïmanes, Îles Cook, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, Îles du Sahara occidental, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques, Îles Wallis-et-Futuna, Montserrat, Nauru, Nioué, Palaos, Saint-Kitts-et-Nevis, Samoa américaines, Tokelau, Tuvalu.

k Données non disponibles pour Tuvalu.

l Sont incluses les données concernant la Bulgarie et la Roumanie.

m Sont incluses les données concernant les Antilles néerlandaises. Données non disponibles pour Curaçao et Saint-Martin.

1 La résolution 67/19 adoptée le 29 novembre 2012 par l'Assemblée générale des Nations Unies accorde à la Palestine « le statut d'État non membre observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies ».

Indicateurs démographiques

Pays, territoire ou zone

Pays, territoire ou zone	Population								Espérance de vie		Fécondité
	Population totale (en millions)	Taux de variation annuel moyen de la population (%)	Population totale des filles âgées de 10 ans, en milliers 2016	Population âgée de 10 à 24 ans (en %)	Population âgée de 0 à 14 ans (en %)	Population âgée de 15 à 64 ans (en %)	Population âgée de 65 ans et plus (en %)	Ratio de dépendance ^s	Espérance de vie à la naissance (en années)		Taux de fécondité global
	2016	2010-2016		2016	2016	2016	2016	2016	garçons	filles	2015-2020
Afganistán	33,4	2,9	466	35	43	54	3	84,6	60	63	4,2
Afrique du Sud	55	1,1	529	28	29	66	5	51,6	56	59	2,3
Albanie	2,9	0	16	24	18	69	13	45,2	76	81	1,8
Algérie	40,4	1,9	334	23	29	65	6	53,7	73	78	2,6
Allemagne	80,7	0,1	337	15	13	66	21	52,2	79	84	1,4
Angola	25,8	3,3	363	33	48	50	2	99,5	52	55	5,8
Antigua-et-Barbuda	0,1	1	1	25	24	69	7	45,2	74	79	2
Arabie saoudite	32,2	2,3	291	24	28	69	3	45,6	74	76	2,6
Argentine	43,8	1	356	24	25	64	11	56,5	73	81	2,3
Arménie	3	0,3	17	19	19	70	11	42,1	71	79	1,5
Aruba	0,1	0,4	1	21	18	70	13	43,8	74	78	1,6
Australie ¹	24,3	1,5	146	19	19	66	15	51,7	81	85	1,9
Autriche	8,6	0,3	39	16	14	67	19	49,5	80	84	1,5
Azerbaïdjan ²	9,9	1,4	54	21	23	72	6	39,5	68	74	2,2
Bahamas	0,4	1,4	3	23	21	71	9	41,7	73	79	1,8
Bahreïn	1,4	1,7	9	22	21	76	2	31,3	76	78	2
Bangladesh	162,9	1,2	1564	29	29	66	5	51,4	72	74	2,1
Barbade	0,3	0,3	2	19	19	66	15	51	74	79	1,8
Belarus	9,5	0	46	15	16	69	14	44,2	66	77	1,6
Belgique	11,4	0,7	62	17	17	65	18	54,9	79	84	1,8
Belize	0,4	2,2	4	31	32	64	4	55,7	68	73	2,5
Bénin	11,2	2,7	144	32	42	55	3	81,2	59	62	4,5
Bhoutan	0,8	1,4	7	28	26	69	5	46	70	71	1,9
Bolivie (État plurinational de)	10,9	1,6	113	30	32	61	7	62,9	67	72	2,8
Bosnie Herzégovine	3,8	-0,1	16	16	13	71	16	41,5	75	80	1,2
Botswana	2,3	2	23	29	32	64	4	55,3	62	67	2,7
Brésil	209,6	0,9	1587	25	23	69	8	44,4	72	79	1,7
Brunei Darussalam	0,4	1,4	3	24	23	72	5	38,1	78	81	1,8
Bulgarie	7,1	-0,7	33	14	14	65	20	52,9	71	78	1,6
Burkina Faso	18,6	2,9	257	33	45	52	2	91,4	58	61	5,2
Burundi	11,6	3,3	149	31	45	52	3	90,5	56	60	5,7
Cambodge	15,8	1,6	155	30	31	64	4	55,4	68	72	2,5
Cameroun, République de	23,9	2,5	310	33	42	54	3	83,6	56	58	4,5
Canada	36,3	1	187	18	16	67	17	48,2	81	84	1,6
Cap-Vert	0,5	1,2	5	30	29	66	5	51,2	72	76	2,2
Chili	18,1	1,1	120	22	20	69	11	45,4	80	85	1,7
Chine, Hong Kong SAR ³	7,3	0,8	22	14	12	72	16	38,6	82	87	1,3
Chine, Macao SAR ⁴	0,6	1,8	2	15	13	77	9	29,8	79	83	1,3
Chine ⁵	1382,3	0,5	7080	18	17	73	10	37,5	75	78	1,6
Colombie	48,7	1	390	25	24	69	7	45,4	71	78	1,8
Comores	0,8	2,4	10	31	40	57	3	75,2	63	66	4,2
Congo, République démocratique du	79,7	3,2	1087	32	46	51	3	95,5	58	61	5,7
Congo, République du	4,7	2,6	61	31	43	54	4	86,1	62	65	4,6
Corée, République de	50,5	0,5	222	18	14	73	14	37,6	80	86	1,3

Pays, territoire ou zone	Population								Espérance de vie		Fécondité
	Population totale (en millions)	Taux de variation annuel moyen de la population (%)	Population totale des filles âgées de 10 ans, en milliers 2016	Population âgée de 10 à 24 ans (en %)	Population âgée de 0 à 14 ans (en %)	Population âgée de 15 à 64 ans (en %)	Population âgée de 65 ans et plus (en %)	Ratio de dépendance ^s	Espérance de vie à la naissance (en années)		Taux de fécondité global
	2016	2010-2016		2016	2016	2016	2016	2016	garçons	filles	2015-2020
Costa Rica	4,9	1,1	35	24	22	69	9	45,2	78	82	1,8
Côte d'Ivoire	23,3	2,4	297	33	42	55	3	83	52	54	4,8
Croatie	4,2	-0,4	21	16	15	66	19	51,8	75	81	1,5
Cuba	11,4	0,1	61	18	16	70	14	43,8	78	82	1,6
Curacao	0,2	1,2	1	19	19	66	15	52,1	75	81	2,1
Cyprus ⁶	1,2	1,1	6	20	16	70	13	42	79	83	1,4
Danemark	5,7	0,4	33	19	17	64	19	56,2	79	83	1,8
Djibouti	0,9	1,3	9	30	32	63	4	58,1	61	64	3
Dominique	0,1	0,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Egypte	93,4	2,2	875	26	33	61	5	63,3	70	74	3,2
El Salvador	6,1	0,3	55	29	26	65	8	53,4	69	78	1,9
Emirats Arabes Unis	9,3	1,8	39	17	14	85	1	18,1	77	79	1,7
Equateur	16,4	1,5	151	27	29	64	7	55,3	74	79	2,4
Érythrée	5,4	2,2	71	32	43	55	3	82,4	63	67	4
Espagne ⁷	46,1	-0,2	235	14	15	66	19	51,1	81	86	1,4
Estonie	1,3	-0,3	7	15	16	65	19	54,4	73	82	1,7
Etats-Unis d'Amérique	324,1	0,7	2045	20	19	66	15	51,5	77	82	1,9
Ethiopie	101,9	2,5	1320	35	41	56	4	79,8	64	68	4
ex-République yougoslave de Macédoine	2,1	0,1	11	19	17	70	13	42	74	78	1,6
Fédération Russe	143,4	0	731	15	17	69	14	44,6	65	76	1,7
Fidji	0,9	0,7	8	26	29	65	6	53,1	68	74	2,5
Finlande ⁸	5,5	0,5	29	17	16	63	21	59,7	79	84	1,8
France	64,7	0,4	393	18	18	62	19	61,1	80	86	2
Gabon	1,8	2,2	20	30	37	58	5	72,6	65	67	3,7
Gambie	2,1	3,2	28	32	46	52	2	94	60	63	5,5
Georgia ⁹	4	-1,1	19	18	18	68	14	46,4	72	79	1,8
Ghana	28	2,4	323	31	39	58	3	73	61	63	4
Grèce	10,9	-0,4	52	15	15	64	22	56,7	79	84	1,3
Grenade	0,1	0,4	1	26	26	66	7	50,6	71	76	2,1
Guadeloupe ¹⁰	0,5	0,5	4	20	22	63	15	57,9	79	85	2,1
Guam	0,2	1,3	1	26	25	66	9	52	78	83	2,3
Guatemala	16,7	2,1	191	32	36	59	5	69,8	69	76	3
Guinée	12,9	2,7	166	32	42	55	3	83,4	60	61	4,7
Guinée Équatoriale	0,9	2,9	10	30	39	58	3	72,8	57	60	4,5
Guinée-Bissau	1,9	2,4	23	31	41	56	3	78,4	54	58	4,6
Guyane	0,8	0,4	7	33	28	67	5	50	64	69	2,5
Guyane française	0,3	2,7	3	27	34	61	5	62,8	77	84	3,3
Haïti	10,8	1,4	117	31	33	62	5	61,4	62	66	2,8
Honduras	8,2	1,5	86	32	31	64	5	56,2	71	76	2,3
Hongrie	9,8	-0,3	48	16	15	67	18	48,7	72	79	1,4
Îles Salomon	0,6	2	7	32	39	57	3	74,1	67	70	3,8
Îles Turques-et-Caïques	0	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Vierges américaines	0,1	0	1	20	20	62	18	62,5	79	84	2,2
Inde	1326,8	1,2	12033	28	28	66	6	51,9	68	71	2,3

Indicateurs démographiques

Pays, territoire ou zone	Population								Espérance de vie		Fécondité
	Population totale (en millions)	Taux de variation annuel moyen de la population (%)	Population totale des filles âgées de 10 ans, en milliers 2016	Population âgée de 10 à 24 ans (en %)	Population âgée de 0 à 14 ans (en %)	Population âgée de 15 à 64 ans (en %)	Population âgée de 65 ans et plus (en %) 2016	Ratio de dépendance ^s	Espérance de vie à la naissance (en années)		Taux de fécondité global
	2016	2010-2016		2016	2016	2016	2016	2016	garçons	filles	2015-2020
Indonésie	260,6	1,3	2229	26	28	67	5	48,8	67	72	2,4
Iraq	37,5	3,3	452	31	41	56	3	78,5	68	72	4,4
Iran (République islamique d')	80	1,3	587	22	24	71	5	40,6	75	77	1,6
Irlande	4,7	0,3	33	18	22	65	13	54,4	80	84	2
Islande	0,3	0,7	2	20	20	66	14	52,2	82	85	1,9
Israël	8,2	1,6	69	23	28	61	11	65	81	85	2,9
Italie	59,8	0,1	276	14	14	64	23	57,1	81	86	1,5
Jamaïque	2,8	0,4	22	27	23	68	9	48	74	79	2
Japon	126,3	-0,1	533	14	13	60	27	65,7	81	87	1,5
Jordanie	7,7	2,9	85	30	35	61	4	64,1	73	76	3,2
Kazakhstan	17,9	1,5	137	21	27	66	7	51,8	65	75	2,5
Kenya	47,3	2,6	612	32	42	55	3	80,3	61	65	4,1
Kirghizistan	6	1,7	53	26	32	64	4	56,7	67	75	2,9
Kiribati	0,1	1,8	1	29	35	61	4	62,9	64	70	3,6
Koweït	4	4,5	26	19	23	75	2	32,6	74	76	2
Lesotho	2,2	1,2	24	34	36	60	4	67,1	50	50	3
Lettonie	2	-1,1	10	15	15	65	19	52,7	70	79	1,6
Liban	6	5,4	46	27	24	68	8	46,8	79	82	1,7
Libéria	4,6	2,6	60	32	42	55	3	81,9	61	63	4,5
Libye	6,3	0,2	61	25	30	66	5	52	70	75	2,3
Lituanie	2,9	-1,5	13	17	15	66	19	50,5	68	79	1,6
Luxembourg	0,6	2,1	3	18	16	69	14	44,1	80	84	1,6
Madagascar	24,9	2,8	317	33	41	56	3	79,6	65	68	4,2
Malawi	17,7	3,1	244	33	45	52	3	93,7	65	67	4,9
Malaysia ¹¹	30,8	1,5	250	27	24	70	6	43,4	73	78	1,9
Maldives	0,4	1,8	3	27	27	68	5	47,4	77	79	2
Mali	18,1	3	253	32	47	50	3	99,8	60	60	5,9
Malte	0,4	0,3	2	18	14	66	20	51,3	80	83	1,5
Maroc	34,8	1,4	288	25	27	67	6	50,3	74	76	2,4
Martinique	0,4	0,1	2	18	17	63	20	57,8	79	85	1,9
Maurice ¹²	1,3	0,4	9	23	19	71	10	40,6	72	78	1,4
Mauritanie	4,2	2,5	51	31	40	57	3	75,6	62	65	4,4
Mexique	128,6	1,4	1143	27	27	66	7	51,1	75	80	2,1
Micronésie (États fédérés de)	0,1	0,2	1	35	34	62	5	61,6	69	71	3,1
Moldova, République de ¹³	4,1	-0,1	20	18	16	74	10	35,3	68	76	1,2
Mongolie	3	1,7	25	24	29	67	4	48,7	66	75	2,5
Monténégro	0,6	0,1	4	20	18	68	14	48,1	74	79	1,7
Mozambique	28,8	2,8	396	33	45	51	3	94,2	55	57	5,1
Myanmar	54,4	0,8	513	28	27	67	6	48,2	64	69	2,1
Namibie	2,5	2,3	28	32	37	60	4	67,1	63	68	3,3
Népal	28,9	1,2	318	33	32	63	6	60	69	72	2,1
Nicaragua	6,2	1,2	59	29	30	65	5	53,3	73	79	2,2
Niger	20,7	4	291	31	51	47	3	113,3	62	64	7,5
Nigeria	187	2,7	2411	31	44	53	3	87,6	53	54	5,4

Pays, territoire ou zone	Population								Espérance de vie		Fécondité
	Population totale (en millions)	Taux de variation annuel moyen de la population (%)	Population totale des filles âgées de 10 ans, en milliers 2016	Population âgée de 10 à 24 ans (en %)	Population âgée de 0 à 14 ans (en %)	Population âgée de 15 à 64 ans (en %)	Population âgée de 65 ans et plus (en %) 2016	Ratio de dépendance ^S	Espérance de vie à la naissance (en années)		Taux de fécondité global
	2016	2010-2016		2016	2016	2016	2016	2016	garçons	filles	2015-2020
Norway ¹⁴	5,3	1,2	31	19	18	65	17	52,8	80	84	1,8
Nouvelle-Calédonie	0,3	1,3	2	23	22	68	10	47,9	75	80	2
Nouvelle-Zélande	4,6	0,7	30	20	20	65	15	54,6	81	84	2
Oman	4,7	7,6	27	20	21	76	3	31,3	76	80	2,5
Ouganda	40,3	3,3	577	34	48	50	2	101,3	59	63	5,5
Ouzbékistan	30,3	1,5	260	26	29	67	5	49,9	65	72	2,3
Pakistan	192,8	2,1	2000	30	35	61	4	65	66	68	3,4
Palestine ¹⁵	4,8	2,7	58	34	40	57	3	75,2	71	76	3,9
Panama	4	1,6	34	25	27	65	8	53,2	75	81	2,4
Papouasie Nouvelle Guinée	7,8	2,1	89	31	37	60	3	66,3	61	65	3,6
Paraguay	6,7	1,3	65	30	30	64	6	56	71	76	2,4
Pays-Bas	17	0,3	93	18	16	65	19	54	80	84	1,8
Pérou	31,8	1,3	280	26	28	65	7	53	73	78	2,4
Philippines	102,3	1,6	1012	29	32	64	5	57,2	65	72	2,9
Pologne	38,6	0	185	16	15	69	16	45,1	74	82	1,3
Polynésie française	0,3	1,1	2	24	22	70	8	42,8	75	80	2
Porto Rico	3,7	-0,1	22	21	19	67	15	50,2	76	84	1,6
Portugal	10,3	-0,4	49	16	14	65	21	53,9	79	84	1,2
Qatar	2,3	4,3	10	20	16	83	1	20,3	78	80	1,9
République arabe syrienne	18,6	-1,8	226	33	36	60	4	67,2	65	77	2,8
République centrafricaine	5	2	60	32	39	57	4	74,5	51	55	4
République démocratique populaire lao	6,9	1,7	75	32	34	62	4	62,1	66	69	2,8
République Dominicaine	10,6	1,2	103	28	30	64	7	57,3	71	77	2,4
République populaire démocratique de Corée	25,3	0,5	172	23	21	70	9	43,8	67	75	1,9
République Tchèque	10,5	0,1	53	14	15	66	19	50,9	76	82	1,5
Réunion	0,9	0,7	7	23	23	66	11	51,3	78	84	2,1
Roumanie	19,4	-0,8	103	16	15	67	18	49,5	72	79	1,5
Royaume-Uni	65,1	0,6	368	18	18	64	18	55,7	79	83	1,9
Rwanda	11,9	2,4	157	32	41	57	3	76,8	63	68	3,6
Sahara occidental	0,6	2,2	5	24	25	71	3	39,9	68	72	2,1
Saint-Kitts-et-Nevis	0,1	1,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Marin	0	0,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint Martin	0	2,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,1	0	1	26	24	68	8	46,3	71	76	1,9
Sainte-Lucie	0,2	0,8	1	25	23	68	9	46,9	73	78	1,8
Samoa	0,2	0,7	2	31	37	58	5	73,2	71	78	3,9
São Tomé et Príncipe	0,2	2,1	3	32	42	55	3	83,2	65	69	4,4
Sénégal	15,6	3,1	200	32	44	53	3	87,6	66	70	4,8
Serbie ¹⁶	8,8	-0,5	48	18	16	66	18	51	73	78	1,6
Seychelles	0,1	0,7	1	21	24	69	7	44,2	70	79	2,2
Sierra Leone	6,6	2,2	88	33	42	55	3	81	51	53	4,3
Singapour	5,7	1,9	30	19	15	72	12	38,1	81	87	1,3

Indicateurs démographiques

Pays, territoire ou zone	Population								Espérance de vie		Fécondité
	Population totale (en millions)	Taux de variation annuel moyen de la population (%)	Population totale des filles âgées de 10 ans, en milliers 2016	Population âgée de 10 à 24 ans (en %)	Population âgée de 0 à 14 ans (en %)	Population âgée de 15 à 64 ans (en %)	Population âgée de 65 ans et plus (en %) 2016	Ratio de dépendance ⁸	Espérance de vie à la naissance (en années)		Taux de fécondité global
	2016	2010-2016	2016	2016	2016	2016	2016	2016	garçons	filles	2015-2020
Slovaquie	5,4	0,1	26	16	15	71	14	41,8	73	80	1,4
Slovénie	2,1	0,1	10	14	15	67	18	50,1	78	84	1,6
Somalie	11,1	2,4	153	33	47	51	3	97,6	55	58	6,1
Soudan	41,2	2,2	513	32	40	56	3	77,1	63	66	4,1
Soudan du sud	12,7	3,9	162	33	42	55	3	83	56	58	4,7
Sri Lanka	20,8	0,5	174	23	24	66	10	51,5	72	79	2
Suède	9,9	0,8	55	17	17	62	20	60,4	81	84	1,9
Suisse	8,4	1,1	39	16	15	67	18	49,4	82	85	1,6
Suriname	0,5	0,9	5	25	26	67	7	50,4	68	75	2,3
Swaziland	1,3	1,5	15	34	37	59	4	69,2	50	48	3,1
Tadjikistan	8,7	2,2	84	29	35	62	3	61,4	67	74	3,3
Tanzanie, République-Unie of ¹⁷	55,2	3,2	747	32	45	52	3	93,6	65	68	4,9
Tchad	14,5	3,3	203	34	48	50	2	100,1	51	54	5,8
Thaïlande	68,1	0,4	399	19	17	72	11	39,5	72	78	1,5
Timor-Leste, République démocratique du	1,2	2,3	14	32	43	52	6	93,5	68	71	5,3
Togo	7,5	2,7	97	32	42	55	3	81,3	60	62	4,3
Tonga	0,1	0,5	1	32	36	58	6	72,9	70	76	3,6
Trinité-et-Tobago	1,4	0,5	9	20	21	70	10	43,8	67	74	1,7
Tunisie	11,4	1,1	80	22	23	69	8	45,5	73	78	2,1
Turkménistan	5,4	1,3	49	27	28	68	4	47,8	62	70	2,2
Turquie	79,6	1,6	653	25	25	67	8	49,5	73	79	2
Tuvalu	0	0,2	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Ukraine	44,6	-0,4	210	15	15	69	16	44,4	66	76	1,6
Uruguay	3,4	0,3	24	22	21	64	15	55,7	74	81	2
Vanuatu	0,3	2,3	3	29	36	60	4	67,8	71	75	3,2
Venezuela (République bolivarienne du)	31,5	1,4	284	27	28	66	6	52,1	71	79	2,3
Viet Nam	94,4	1,1	664	23	23	70	7	42,8	72	81	2
Yémen	27,5	2,5	340	34	40	57	3	74,7	63	66	3,8
Zambie	16,7	3,1	232	33	46	51	3	94,6	60	65	5,1
Zimbabwe	16	2,2	200	32	42	55	3	80,2	61	64	3,6

Données
mondiales
et régionales

	Population								Espérance de vie		Fécondité
	Population totale (en millions)	Taux de variation annuel moyen de la population (%)	Population totale des filles âgées de 10 ans en milliers 2016	Population âgée de 10 à 24 ans (en %)	Population âgée de 0 à 14 ans (en %)	Population âgée de 15 à 64 ans (en %)	Population âgée de 65 ans et plus (en %) 2016	Ratio de dépendance [§]	Espérance de vie à la naissance (en années)		Taux de fécondité global
	2016	2010-2016		2016	2016	2016	2016	garçons	filles	2015-2020	
Afrique de l'Est et Afrique australe	561	2,7	7274	32	42	54	3	83,5	60	64	4,4
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	414	2,7	5361	32	44	53	3	87,2	56	58	5,2
Amérique latine et Caraïbes	636	1,1	5311	26^b	25^b	67^b	8^b	49,7^b	72^b	79^b	2,0^b
Asie et Pacifique	3902	1,0	29854	24^a	24^a	68^a	7^a	46,4^a	70^a	73^a	2,1^a
États arabes	346	2,0	3546	28	34	61	5	64,1	68	72	3,3
Europe de l'Est et Asie centrale	241	0,9	1691	22	23	68	9	48,0	69	76	2,0
Régions développées	1255	0,3	6686	17	16	66	18	52,4	76	82	1,7
Régions en développement	6178	1,4	53557	26	28	66	7	52,6	68	72	2,6
Pays les moins avancés	977	2,4	12047	32	40	57	4	76,4	63	66	4,0
Total mondial	7433	1,2	60242	24	26	66	8	52,5	69	74	2,5

NOTES

— Données non disponibles.

§ Les chiffres étant arrondis, les ratios de dépendance peuvent différer des chiffres obtenus en calculant le pourcentage de la population âgée de 0 à 14 ans, de 15 à 64 ans, et de 65 ans et plus.

a Données non disponibles pour : Îles Cook, Îles Marshall, Nauru, Nioué, Palaos, Tokelau, Tuvalu.

b Données non disponibles pour : Anguilla, Bermudes, Dominique, Îles Caïmanes, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Martin.

1 Sont incluses les données concernant l'Île Christmas, les Îles Cocos (Keeling) et l'Île Norfolk.

2 Sont incluses les données concernant le Haut-Karabakh.

3 À des fins statistiques, les données concernant la Chine ne comprennent pas celles des régions administratives spéciales (RAS) de Hong Kong et de Macao, ni celles de la Province chinoise de Taiwan.

4 Le 1er juillet 1997, Hong Kong est devenu une Région administrative spéciale (RAS) de la Chine.

5 Le 20 décembre 1999, Macao est devenu une Région administrative spéciale (RAS) de la Chine.

6 Sont incluses les données concernant Chypre-Nord.

7 Sont incluses les données concernant les Îles Aland.

8 Sont incluses les données concernant l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud.

9 Sont incluses les données concernant Saint-Barthélemy et Saint-Martin (partie française).

10 Sont incluses les données concernant le Sabah et le Sarawak.

11 Sont incluses les données concernant Agaléga, Rodrigues et Saint-Brandon.

12 Sont incluses les données concernant la Transnistrie.

13 Sont incluses les données concernant les Îles Svalbard et Jan Mayen.

14 Sont incluses les données concernant Jérusalem-Est. La résolution 67/19 adoptée le 29 novembre 2012 par l'Assemblée générale des Nations Unies accorde à la Palestine « le statut d'État non membre observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies ».

15 Sont incluses les données concernant le Kosovo.

16 Sont incluses les données concernant les Îles Canaries, Ceuta et Melilla.

17 Sont incluses les données concernant Zanzibar.

Notes techniques concernant les indicateurs : Sources des données et définitions

Les tableaux statistiques de *L'État de la population mondiale 2016* comprennent des indicateurs en vue de suivre les progrès du Plan directeur pour le suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) au-delà de 2014 et des objectifs de développement durable (ODD) dans les domaines de la santé maternelle, de l'accès à l'éducation et de la santé sexuelle et reproductive. Ils comprennent également divers indicateurs démographiques. Ces tableaux montrent l'importance qu'accorde l'UNFPA aux améliorations et aux résultats obtenus en vue de la réalisation d'un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et le potentiel de chaque jeune est accompli.

Les autorités nationales et les organisations internationales peuvent employer différentes méthodes de collecte, d'analyse et d'extrapolation des données. Pour favoriser la comparabilité internationale des données, l'UNFPA applique les méthodes standard employées par les principales sources de données. Dans certains cas, les données figurant dans ces tableaux sont donc différentes de celles qui proviennent des autorités nationales. Par conséquent, elles ne sont pas comparables à celles des précédents rapports sur *L'État de la population mondiale* en raison de l'actualisation des classifications régionales et des méthodes, ainsi que de la révision des données des séries chronologiques.

Les tableaux statistiques sont basés sur les enquêtes auprès des ménages représentatives sur le plan national, telles que les enquêtes démographiques et de santé (EDS) et les enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS), ainsi que sur les estimations d'organismes des Nations Unies et de groupes interorganisations. Ils comprennent également les estimations démographiques les plus récentes des Perspectives de la population mondiale : révision de 2015 ainsi que les estimations et prévisions des indicateurs de planification familiale 2015 (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la population). Les données sont accompagnées de définitions et de notes avec indication des sources. Les tableaux statistiques de *L'État de la population mondiale 2016* reflètent généralement les informations disponibles au mois de juillet 2016.

Suivi des objectifs de la CIPD : sélection d'indicateurs

Santé maternelle et néonatale

Ratio de mortalité maternelle (RMM), nombre de décès pour 100 000 naissances vivantes et intervalle d'incertitude (80 %), estimations basses et hautes. Source : Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle (MMEIG). Cet indicateur rend compte du nombre de décès en lien avec la grossesse pour 100 000 naissances vivantes. Les estimations sont établies par le MMEIG à partir de données issues de systèmes et statistiques d'état civil, d'enquêtes auprès des ménages, de systèmes de surveillance, de recensements de la population, et d'autres études/enquêtes spécialisées. L'UNFPA, l'Organisation mondiale de la Santé, la Banque mondiale, l'UNICEF et la Division de la population des Nations Unies sont membres du MMEIG. Les estimations et les méthodologies employées sont régulièrement passées en revue par le MMEIG. Les estimations du MMEIG ne doivent pas être comparées aux estimations de groupes interorganisations antérieures.

Naissances assistées par un professionnel de santé qualifié, en pourcentage, 2006/2015. Source : Groupe interinstitutions et d'experts

sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), Nations Unies et base de données mondiale de l'UNFPA. Les chiffres régionaux sont calculés à partir des données du Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux OMD et de la base de données mondiale de l'UNFPA. Cet indicateur correspond au pourcentage de naissances assistées par un professionnel de santé qualifié (médecin, infirmière/infirmier ou sage-femme) apte à dispenser des soins d'obstétrique essentiels Notes techniques : Sources des données et définitions (notamment assurer la supervision, prendre en charge et conseiller les femmes durant la grossesse, l'accouchement et le post-partum, procéder seul(e) aux accouchements, s'occuper des nouveau-nés). Les accoucheuses traditionnelles, même celles ayant suivi une formation courte, ne sont pas incluses.

Taux de natalité chez les adolescentes pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans, 2006/2015. Source : Division de la population des Nations Unies et base de données mondiale de l'UNFPA. Les chiffres régionaux de l'UNFPA sont calculés à partir des données de la Division de la population des Nations Unies et de la base de données mondiale de l'UNFPA. Cet indicateur correspond au risque de procréation chez les adolescentes âgées de 15 à 19 ans. Les chiffres concernant l'enregistrement civil peuvent présenter certaines insuffisances (exhaustivité de l'enregistrement des naissances, comptabilisation des enfants nés vivants mais décédés avant l'enregistrement ou au cours des premières 24 heures de vie, qualité de l'information communiquée concernant l'âge de la mère, inclusion des naissances de périodes antérieures). Les estimations démographiques peuvent être faussées en raison d'erreurs dans les informations communiquées (âge, couverture). Le numérateur et le dénominateur utilisés dans les enquêtes et les recensements proviennent de la même population. Les principales restrictions concernent les erreurs de déclaration de l'âge, la non-déclaration des naissances, les erreurs de déclaration de la date de naissance de l'enfant, et la variabilité de l'échantillonnage dans le cas des enquêtes.

Santé sexuelle et reproductive

La Division de la population des Nations Unies publie chaque année des estimations et des prévisions modélisées systématiques et exhaustives pour un ensemble d'indicateurs relatifs à la planification familiale, sur une période de 60 ans. Ces indicateurs comprennent : la prévalence des contraceptifs, les besoins de planification familiale non satisfaits, la demande totale de planification familiale ainsi que le pourcentage des besoins satisfaits de planification familiale chez les femmes mariées ou vivant en concubinage pour la période 1970-2030. Les estimations, les prévisions et les évaluations d'incertitude sont basées sur un modèle bayésien hiérarchique et sur les tendances observées dans les différents pays. Contrairement aux travaux antérieurs, cette approche permet de ventiler les données en fonction de la source, de l'échantillon de population, et des méthodes contraceptives incluses dans les calculs de la prévalence. De plus amples informations sur les estimations et les méthodes ainsi que des mises à jour sont disponibles à l'adresse. Les estimations se fondent sur les données individuelles des pays enregistrées dans la base de données World Contraceptive Use 2015.

Taux de prévalence de la contraception chez les femmes actuellement mariées/en concubinage âgées de 15 à 49 ans, toutes méthodes ou méthodes modernes confondues, 2016. Source : Division de la population des Nations Unies. Les estimations modélisées ont été réalisées à partir de données issues d'enquêtes par sondage. Les données des

sondages visent les femmes mariées (ou en concubinage) qui utilisent actuellement une méthode de contraception quelconque ou une méthode moderne. Les méthodes modernes ou cliniques comprennent la stérilisation masculine et féminine, le DIU, la pilule, les progestatifs injectables, les implants hormonaux, les préservatifs et les méthodes barrières utilisées par les femmes.

Taux de besoins de planification familiale non satisfaits chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, 2016. Source : Division de la population des Nations Unies. Cet indicateur concerne les femmes en âge de procréer qui sont sexuellement actives mais n'utilisent aucune méthode de contraception et indiquent qu'elles souhaitent retarder leur prochaine grossesse. Il constitue une sous-catégorie du besoin total de planification familiale non satisfait, qui englobe également les besoins non satisfaits de limitation des naissances. Le concept de besoin non satisfait correspond à l'écart entre les souhaits des femmes en matière de procréation et leur comportement en matière de contraception. Aux fins de suivi des OMD, les besoins non satisfaits sont exprimés ici en pourcentage des femmes mariées ou en concubinage.

Part de la demande satisfaite à l'aide des méthodes modernes chez les femmes actuellement mariées/en concubinage âgées de 15 à 49 ans, 2016. Source : Division de la population des Nations Unies. Cet indicateur correspond au pourcentage de la demande totale de planification familiale chez les femmes mariées ou en concubinage âgées de 15 à 49 ans qui est satisfaite.

Part de la demande satisfaite par les méthodes modernes (PDSm) = Taux de prévalence de la contraception par les méthodes modernes (TPCm) / Demande totale (DT) de planification familiale

Où la demande totale (DT) = Taux de prévalence de la contraception (TPC) + Taux du besoin de contraception non satisfait (TBCNS), c'est-à-dire :

$$DT = TPC + TBCNS \text{ et}$$

$$PDSm = TPCm / (TPC + TBCNS)$$

Éducation

Taux net ajusté de scolarisation des garçons et des filles dans l'enseignement primaire, en pourcentage du nombre d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire, 1999/2015. Source : Institut de statistique de l'UNESCO. Ce taux indique le pourcentage d'enfants ayant l'âge officiel d'être scolarisés dans l'enseignement primaire qui sont scolarisés dans l'enseignement primaire ou secondaire.

Taux net de scolarisation des garçons et des filles dans l'enseignement secondaire, en pourcentage du nombre d'enfants en âge d'être scolarisés dans le secondaire, 2000/2015. Source : Institut de statistique de l'UNESCO. Ce taux indique le pourcentage d'enfants ayant l'âge officiel d'être scolarisés dans l'enseignement secondaire qui sont scolarisés dans l'enseignement secondaire.

Indice de parité des sexes dans l'enseignement primaire, 1999/2015. Source : Institut de statistique de l'UNESCO. L'indice de parité des sexes est le ratio du taux net ajusté de scolarisation des filles dans l'enseignement primaire par rapport à celui des garçons. Parité = 1,00.

Indice de parité des sexes dans l'enseignement secondaire, 2000/2015. Source : Institut de statistique de l'UNESCO. L'indice de

parité des sexes est le ratio du taux net de scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire par rapport à celui des garçons. Parité = 1,00.

Indicateurs démographiques

Population totale en millions d'habitants, 2016. Source : Division de la population des Nations Unies. Chiffres régionaux calculés par l'UNFPA d'après les données de la Division de la population des Nations Unies. Cet indicateur donne une estimation de la population nationale en milieu d'année.

Taux de variation annuel moyen de la population, en pourcentage, 2010/2015. Source : Division de la population des Nations Unies. Chiffres régionaux calculés par l'UNFPA d'après les données de la Division de la population des Nations Unies. Cet indicateur correspond au taux moyen (exponentiel) de la croissance démographique sur une période donnée, à partir de prévisions selon la variante moyenne.

Population totale des filles âgées de 10 ans, en milliers, 2016. Source : calcul effectué par l'UNFPA d'après les données de la Division de la population des Nations Unies. Cet indicateur donne une estimation du nombre de filles âgées de 10 ans dans la population nationale.

Pourcentage de la population âgée de 10 à 24 ans, 2016. Source : calcul effectué par l'UNFPA d'après les données de la Division de la population des Nations Unies. Cet indicateur correspond à la part de la population âgée de 10 à 24 ans.

Pourcentage de la population âgée de 0 à 14 ans, 2016. Source : calcul effectué par l'UNFPA d'après les données de la Division de la population des Nations Unies. Cet indicateur correspond à la part de la population âgée de 0 à 14 ans.

Pourcentage de la population âgée de 15 à 64 ans, 2016. Source : calcul effectué par l'UNFPA d'après les données de la Division de la population des Nations Unies. Cet indicateur correspond à la part de la population âgée de 15 à 64 ans.

Pourcentage de la population âgée de 65 ans et plus, 2016. Source : calcul effectué par l'UNFPA d'après les données de la Division de la population des Nations Unies. Cet indicateur correspond à la part de la population totale âgée de 65 ans et plus.

Ratio de dépendance, 2016. Source : Division de la population des Nations Unies. Chiffres régionaux calculés par l'UNFPA d'après les données de la Division de la population des Nations Unies. Cet indicateur correspond au ratio entre les personnes à charge (< 15 ans ou > 64 ans) et les personnes en âge de travailler (âgées de 15 à 64 ans). Les données indiquent le nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler.

Espérance de vie à la naissance des garçons et des filles (en années), 2015/2020. Source : Division de la population des Nations Unies. Chiffres régionaux calculés par l'UNFPA d'après les données de la Division de la population des Nations Unies. Cet indicateur correspond à l'espérance de vie en années des nouveau-nés qui seraient exposés aux risques de mortalité caractérisant le segment de la population au moment de leur naissance.

Indice total de fécondité, 2015/2020. Source : Division de la population des Nations Unies. Chiffres régionaux calculés par l'UNFPA d'après les données de la Division de la population des Nations Unies. Cette mesure indique le nombre d'enfants par femme en supposant que celles-ci atteignent la fin de leur vie procréative et aient des enfants à chaque âge conformément au taux de fécondité du groupe d'âge considéré.

Classification régionale

Les moyennes de l'UNFPA présentées à la fin des tableaux statistiques sont calculées à partir de données des pays et territoires appartenant aux groupes ci-dessous. La classification régionale ne comprend que les pays où l'UNFPA est présent.

États arabes

Algérie ; Djibouti ; Égypte ; Iraq ; Jordanie ; Liban ; Libye ; Maroc ; Oman ; Palestine ; République arabe syrienne ; Somalie ; Soudan ; Tunisie ; Yémen

Asie et Pacifique

Afghanistan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Cambodge ; Chine ; Corée (République populaire démocratique de) ; Fidji ; Îles Cook ; Îles Marshall ; Îles Salomon ; Inde ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Kiribati ; Malaisie ; Maldives ; Micronésie (États fédérés de) ; Mongolie ; Myanmar ; Nauru ; Népal ; Nioué ; Pakistan ; Palaos ; Papouasie-Nouvelle-Guinée ; Philippines ; République démocratique populaire lao ; Samoa ; Sri Lanka ; Thaïlande ; Timor-Leste ; Tokelau ; Tonga ; Tuvalu ; Vanuatu ; Viet Nam

Europe orientale et Asie centrale

Albanie ; Arménie ; Azerbaïdjan ; Bélarus ; Bosnie-Herzégovine ; ex-République yougoslave de Macédoine ; Géorgie ; Kazakhstan ; Kirghizistan ; Moldova (République de) ; Serbie ; Tadjikistan ; Turquie ; Turkménistan ; Ukraine

Afrique de l'Est et Afrique australe

Afrique du Sud ; Angola ; Botswana ; Burundi ; Comores ; Congo (République démocratique du) ; Érythrée ; Éthiopie ; Kenya ; Lesotho ; Madagascar ; Malawi ; Maurice ; Mozambique ; Namibie ; Ouganda ; Rwanda ; Seychelles ; Soudan du Sud ; Swaziland ; Tanzanie (République-Unie de) ; Zambie ; Zimbabwe

Amérique latine et Caraïbes

Anguilla ; Antigua-et-Barbuda ; Argentine ; Aruba ; Bahamas ; Barbade ; Belize ; Bermudes ; Bolivie (État plurinational de) ; Brésil ; Chili ; Colombie ; Costa Rica ; Cuba ; Curaçao ; Dominique ; Équateur ; El Salvador ; Grenade ; Guatemala ; Guyana ; Haïti ; Honduras ; Îles Caïmanes ; Îles Turques et Caïques ; Îles Vierges britanniques ; Jamaïque ; Mexique ; Montserrat ; Nicaragua ; Panama ; Paraguay ; Pérou ; République dominicaine ; Saint-Kitts-et-Nevis ; Sainte-Lucie ; Saint-Martin ; Saint-Vincent-et-les Grenadines ; Suriname ; Trinité-et-Tobago ; Uruguay ; Venezuela (République bolivarienne du)

Afrique de l'Ouest et Afrique centrale

Bénin ; Burkina Faso ; Cameroun (République du) ; Cabo Verde ; Congo (République du) ; Côte d'Ivoire ; Guinée ; Guinée équatoriale ; Guinée-Bissau ; Gabon ; Gambie ; Ghana ; Libéria ; Mali ; Mauritanie ; Niger ; Nigéria ; République centrafricaine ; Sao Tomé-et-Principe ; Sénégal ; Sierra Leone ; Tchad ; Togo

Les régions développées comprennent l'Amérique du Nord, l'Australie, l'Europe, le Japon et la Nouvelle-Zélande.

Les régions moins développées comprennent toutes les régions du PNUD en Afrique, l'Asie (sauf le Japon), l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que la Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie.

Les pays les moins avancés, définis par les résolutions 59/209, 59/210, 60/33, 62/97, 64/L.55, 67/L.43, 64/295 de l'Assemblée générale des Nations Unies, incluent 48 pays depuis mai 2016 : 34 en Afrique, neuf en Asie, quatre en Océanie et un dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes – Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Haïti, Kiribati, Îles Salomon, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Yémen, Vanuatu, Zambie. Ces pays font également partie des régions les moins développées

Bibliographie

- Alam, M., Warren, R., and Applebaum, A. 2016. *Closing the Gap: Adolescent Girls' Access to Education in Conflict-Affected Settings*. Washington, D.C.: Georgetown Institute for Women, Peace and Security.
- Baird, S., McIntosh, C., and Özler, B. 2011. "Cash or Condition? Evidence from a Cash Transfer Experiment." *The Quarterly Journal of Economics* 126: 1709-1753.
- Bandiera, O., Buehren, N., Burgess, R., Goldstein, M., Gulesci, S., Rasul, I., and Sulaiman, M. 2015. "Women's Empowerment in Action: Evidence from a Randomized Control Trial in Africa." Working Paper. Website: www.ucl.ac.uk/~uctpimr/research/ELA.pdf, accessed 20 June 2016.
- Barker, G., Olukoya, A., and Aggleton, P. 2005 "Young People, Social Support and Help-Seeking." *International Journal of Adolescent Medical Health* 17(4): 315-336.
- Baumgartner, J. N., Waszak Geary, C., Tucker, H., and Wedderburn, M. 2009. "The Influence of Early Sexual Debut and Sexual Violence on Adolescent Pregnancy: A Matched Case-Control Study in Jamaica." *International Perspectives on Sexual and Reproductive Health* 3(1): 21-28.
- Beaman, L., Duflo, E., Pande, R., and Topalova, P. 2012. "Female Leadership Raises Aspirations and Educational Attainment for Girls: A Policy Experiment in India." *Science* 335: 582-586.
- Bloom, D. 2016. "Demographic Upheaval." *Finance & Development* 53: 6-11.
- Bloom, D. E. and Luca, D. L. 2015. "Do Moms Matter More? The Relative Returns to Maternal Health." Working Paper. Website: www.sole-jole.org/16492.pdf, accessed 20 June 2016.
- Bloom, D. E., Kuhn, M., and Prettnner, K. 2015. *The Contribution of Female Health to Economic Development*. Vienna: Vienna University of Technology.
- Bloom, D., Humair, S., Rosenberg, L., Sevilla, JP, and Trussell, J. 2014. "Capturing the Demographic Dividend: Source, Magnitude and Realization." In: *One Billion People, One Billion Opportunities: Building Human Capital in Africa*, edited by A. Soucat and M. Ncube. Washington, D. C.: Communications Development Incorporated.
- Bloom, D. E., Canning, D., Fink, G., and Finlay, J. E. 2009. "Fertility, Female Labor Force Participation, and the Demographic Dividend." *Journal of Economic Growth* 14: 79-101.
- Bruce, J. 2012. "Why Girl-Centred Design is the Way Forward for Development." Website: www.girleffect.org/what-girls-need/articles/2012/11/why-girl-centred-design-is-the-way-forward-for-development/, accessed 28 June 2012.
- Bruce, J. 2011. "Scaling for Change: Strategic Investment in the Poorest Girls in the Poorest Communities." Presentation to the Clinton Global Initiative, September 2011. Website: www.popcouncil.org/uploads/pdfs/events/2011CGI_Bruce.pdf, accessed 28 June 2016.
- Bruce, J. 2011a. *Violence Against Adolescent Girls: A Fundamental Challenge to Meaningful Equality*. New York: The Population Council. Website: www.popcouncil.org/uploads/pdfs/2012PGY_GirlsFirst_Violence.pdf, accessed 4 August 2016
- Bruce, J. 2009. "Poor Adolescent Girls—Still Lost Between Childhood and Adulthood: The Case for a 12-Year-Old Check-In." Background note for G8 International Parliamentarians' Conference: Strategic Investments in Times of Crisis: The Rewards of Making Women's Health a Priority. Website: https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:fby6hjm9J6MJ:https://www.k4health.org/sites/default/files/bruce_-_2009_-_background_note_for_g8_international_parliamentarians_conference_strategic_investments_in_times_of_crisis_-_the_r.docx+&cd=1&hl=en&ct=clnk&gl=us, accessed 21 June 2016.
- Bruce, J. 2009a. *Global Symposium on Engaging Men and Boys in Achieving Gender Equality: Cross-cutting Themes, Lessons Learned, Research Results and Challenges*. Website: <http://menengage.org/wp-content/uploads/2014/04/First-Global-MenEngage-Symposium-Report-Rio-2009.pdf>, accessed 25 July 2016.
- Bruce, J. 2006. "A Note on the Social and Economic Development and Reproductive Health of Vulnerable Adolescent Girls." Website: www.un.org/womenwatch/daw/egm/elim-disc-viol-girlchild/ExpertPapers/EP.11%20Bruce.pdf, accessed 4 August 2016.
- CARE. 2014. *Tipping Point: Digging Up the Roots of Child Marriage to Replant the Future*. Program Summary. Atlanta, Georgia: CARE. Website: https://caretippingpoint.files.wordpress.com/2016/02/care_tipping-point_web.pdf, accessed 27 May 2016.
- CARE. 2013. "Be a Man!" Website: www.care.org/work/education/youth/be-man, accessed 27 May 2016.
- Centers for Disease Control and Prevention. 2014. "Families Matter! Program Overview." Website: <https://stacks.cdc.gov/view/cdc/26191>, accessed 3 June 2016.
- Chong, E., Hallman, K., and Brady, M. 2006. *Investing When It Counts: Generating the Evidence Base for Policies and Programmes for Very Young Adolescents Guide—Guide and Toolkit*. New York: UNFPA and Population Council.
- Crandall, S. R. and Surabhi, J. 2007. "New Directions in Workforce Development: Do They Lead to Gains for Women?" *New England Journal of Public Policy* 22(1).
- Doss, C. 2013. *Intrahousehold Bargaining and Resource Allocation in Developing Countries*. Policy Research Working Paper 6337. The World Bank. Website: <http://library1.nida.ac.th/worldbank/fulltext/wps06337.pdf>, accessed 20 June 2016.
- Dupas, P. 2011. "Do Teenagers Respond to HIV Risk Information? Evidence from a Field Experiment in Kenya." *American Economic Journal: Applied Economics* 3: 1-34.

- Edmeades, J., Hayes, R., and Gaynair, G. 2014. *Improving the Lives of Married Adolescent Girls in Amhara, Ethiopia: A Summary of the Evidence*. Washington, D.C.: International Center for Research on Women. Website: www.care.org/sites/default/files/documents/TESFA%20Final%20Evaluation.pdf, accessed 15 June 2016.
- Education for All Global Monitoring Report, UNESCO and United Nations Girls Education Initiative. 2015. *School-Related Gender-Based Violence is Preventing the Achievement of Quality Education for All*. Policy Paper. No. 17. Paris: UNESCO. Website: <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002321/232107E.pdf>, accessed 8 June 2016.
- Fewer, S., D. Dunning, and Ramos, J. 2013. *Strategies for Adolescent Girls Economic Empowerment*, Oakland CA: Let Girls Lead.
- Gavi. 2013. "Millions of Girls in Developing Countries to be Protected Against Cervical Cancer Thanks to New HPV Vaccine Deals." 9 May. Website: www.gavi.org/library/news/press-releases/2013/hpv-price-announcement/, accessed 22 May 2016.
- Gavi. 2012. "More than 30 Million Girls to be Immunised with HPV Vaccines by 2020 with Gavi Support." 6 December. Website: www.gavi.org/library/news/press-releases/2012/more-than-30-million-girls-immunised-with-hpv-by-2020/, accessed 22 May 2016.
- Government of India, Ministry of Health and Family Welfare. 2014. *Rashtriya Kishor Swasthya Karyakram: Strategy Handbook*. New Delhi: Government of India, Ministry of Health and Family Welfare, Adolescent Health Division.
- Grépin, K. A. and Bharadwaj, P. 2015. "Secondary Education and HIV Infection in Botswana." *Lancet Global Health* 3(8): e428-e429.
- Guttmacher Institute. 2016. "Adding It Up: Costs and Benefits of Meeting the Contraceptive Needs of Adolescents." New York: Guttmacher Institute. Website: <https://www.guttmacher.org/report/adding-it-meeting-contraceptive-needs-of-adolescents#full-article>, accessed 8 June 2016.
- Haberland, N. 2015. "The Case for Addressing Gender and Power in Sexuality and HIV Education: A Comprehensive Review of Evaluation Studies." *International Perspectives on Sexual and Reproductive Health* 41(1): 311-351.
- Haberland, N. and Rogow, D. 2015. "Sexuality Education: Emerging Trends in Evidence and Practice." *Journal of Adolescent Health* 56(1): S15-S21.
- Hallman, K. K., Kenworthy, N. J., Diers, J., Swan, N., and Devnarain, B. 2013. *The Contracting World of Girls at Puberty: Violence and Gender-Divergent Access to the Public Sphere among Adolescents in South Africa*. Poverty, Gender and Youth Working Paper. No. 25. New York: Population Council.
- Horton, P. 2011. *School Bullying and Power Relations in Vietnam*. Linköping: Linköping Studies in Arts and Science.
- Human Rights Watch. 2015. "Marry Before Your House is Swept Away: Child Marriage in Bangladesh." Website: <https://www.hrw.org/report/2015/06/09/marry-your-house-swept-away/child-marriage-bangladesh>, accessed 13 June 2016.
- Igras, S. M., Macieira, M., Murphy, E., and Lundgre, R. 2014. "Investing in Very Young Adolescents' Sexual and Reproductive Health." *Global Public Health* 9(5): 555-569.
- Institute for Reproductive Health, Save the Children, and Pathfinder International. 2014. *The GREAT Project*. Washington, D. C.: Institute for Reproductive Health. Website: http://irh.org/wp-content/uploads/2015/07/GREAT_Results_Brief_global_07.10_8.5x11.pdf, accessed 15 June 2016.
- International Center for Research on Women. 2015. *Girls Are Like Leaves on the Wind*. Washington, D. C.: International Center for Research on Women.
- International Center for Research on Women. 2013. *I Know. I Want. I Dream. Girls' Insights for Building a Better World*. Washington, D. C.: International Center for Research on Women.
- International Center for Research on Women. 2013a. "Planning Ahead for Girls' Empowerment and Employability (PAGE)." Website: www.icrw.org/where-we-work/planning-ahead-girls%E2%80%99-empowerment-and-employability-page, accessed 8 June 2016.
- International Labour Office. 2016. *Women at Work 2016: Trends 2016*. Geneva: International Labour Organization. Website: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_457086.pdf, accessed 8 June 2016.
- International Labour Organization, 2015. "Global Employment Trends for Youth 2015: Scaling Up Investments in Decent Jobs for Youth." Website: www.ilo.org/global/research/global-reports/youth/2015/WCMS_412015/lang--en/index.htm, accessed 8 June 2016.
- Jejeebhoy, S. J. and Acharya, R. 2014. *Adolescents in Rajasthan 2012: Changing Situation and Needs*. New Delhi, India: Population Council.
- Jensen, R. 2011. "Do Labor Market Opportunities Affect Young Women's Work and Family Decisions? Experimental Evidence from India." *The Quarterly Journal of Economics* 127(2): 753-792.
- Kremer, M., Miguel, E., and Thornton, R. 2009. "Incentives to Learn." *The Review of Economics and Statistics*, 91: 438-456.
- Lundgren, R. and Amin, A. 2015. "Addressing Intimate Partner Violence and Sexual Violence Among Adolescents: Emerging Evidence of Effectiveness." *Journal of Adolescent Health* 56(1): S42-S50.
- Malhotra, A., Warner, A., McGonagle, A., and Lee-Rife, S. 2011. *Solutions to End Child Marriage: What the Evidence Shows*. Washington, D. C.: International Center for Research on Women. Website: www.icrw.org/files/publications/Solutions-to-End-Child-Marriage.pdf, accessed 7 June 2016.
- Martin, T. 1995. "Women's Education and Fertility: Results from 26 Demographic and Health Surveys." *Studies in Family Planning* 26: 187-202.

- Mercy Corps. 2013. *Adolescent Girls in Northern Nigeria: Financial Inclusion and Opportunities Profile*. Portland, Oregon: Mercy Corps.
- Miske Witt and Associates. 2007. *Transition to Post-Primary Education with a Special Focus on Girls: Medium-Term Strategies for Developing Post-Primary Education in Eastern and Southern Africa*. Nairobi: UNICEF.
- Nanda, P., Das, P., Singh, A., and Negi, R. 2013. *Addressing Comprehensive Needs of Adolescent Girls in India: A Potential for Creating Livelihoods*. New Delhi: International Center on Research for Women.
- Nicolai, S., and Peers, L. 2015. *Education in Emergencies and Protracted Crises*. London: Overseas Development Institute.
- OECD (Organisation for Economic Co-operation and Development). 2016. "Balancing Paid Work, Unpaid Work and Leisure." Website: www.oecd.org/gender/data/balancingpaidworkunpaid-workandleisure.htm, accessed 8 June 2016.
- Onarheim, K. H., Iversen, J. H., and Bloom, D. E. 2016. "Economic Benefits of Investing in Women's Health: A Systematic Review." *PLoS ONE* 11: e0150120.
- Patrick, E. 2007. "Sexual Violence and Firewood Collection in Darfur." *Forced Migration Review*, 27: 40-41.
- PEPFAR (United States President's Emergency Plan for AIDS Relief). 2016. *Dreams, Innovation, Challenge*. Washington, D. C.: PEPFAR. Website: www.pepfar.gov/documents/organization/247602.pdf, accessed 22 May 2016.
- Plan International. 2010. "Rescuing Girls from Nepal's Kamalari System." Website: <https://plan-international.org/news/2010-06-11-rescuing-girls-nepals-kamalari-system>, accessed 8 June 2016.
- Population Council. 2016. *Delaying Child Marriage through Community-Based Skills-Development Programs for Girls: Results from a Randomized Controlled Study in Rural Bangladesh*. New York: The Population Council. Website: www.popcouncil.org/uploads/pdfs/2016PGY_BALIKA_EndlineReport.pdf, accessed 15 June 2016.
- Population Council. 2016a. *Investing When It Counts: Reviewing the Evidence and Charting a Course of Research and Action for Very Young Adolescents*. New York: The Population Council. Website: http://www.popcouncil.org/uploads/pdfs/2016PGY_InvestingWhenItCounts.pdf, accessed 15 June 2016.
- Population Council. 2015. "Building an Evidence Base to Delay Marriage in Sub-Saharan Africa." Website: www.popcouncil.org/research/building-an-evidence-base-to-delay-marriage-in-sub-saharan-africa, accessed 22 May 2016.
- Population Reference Bureau. 2016. *Adolescent Girls in Egypt*. Policy Brief. Washington, D.C.: Population Reference Bureau.
- Prettner, K. and Strulik, H. 2014. *Gender Equity and the Escape from Poverty*. Discussion Paper. No. 216. Göttingen: Center for European, Governance and Economic Development Research.
- Psacharopoulos, G. and Patrinos, H. 2004. "Returns to Investment in Education: A Further Update." *Education Economics* 12: 111-134.
- Saavedra, J. and Garcia, S. 2012. *Impact of Conditional Cash Transfer Programs on Educational Outcomes in Developing Countries*. Santa Monica: RAND Corporation.
- Sanfilippo, M., Martorano, B., and De Neubourg, C. 2012. *The Impact of Social Protection on Children: A Review of the Literature*. UNICEF Office of Research Working Paper. No. WP-2012-06. Florence: UNICEF.
- Santhya, K. G. and Jejeebhoy, S. J. 2015. "Sexual and Reproductive Health and Rights of Adolescent Girls: Evidence from Low and Middle-Income Countries." *Global Public Health: An International Journal for Research, Policy and Practice* 10(2): 189-221.
- Save the Children. 2014. *Too Young to Wed*. London: Save the Children.
- Scaling Up Nutrition. 2016. *Empowering Women and Girls to Improve Nutrition: Building a Sisterhood of Success*. Website: <http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2016/05/IN-PRACTICE-BRIEF-6-EMPOWERING-WOMEN-AND-GIRLS-TO-IMPROVE-NUTITION-BUILDING-A-SISTERHOOD-OF-SUCCESS.pdf>, accessed 24 May 2016.
- Smith, L. C. and Haddad, L. 1999. *Explaining Child Malnutrition in Developing Countries: A Cross Country Analysis*. Food Consumption and Nutrition Division Discussion Paper. No. 60. Washington, D. C.: International Food Policy Research Institute. Website: <http://ageconsearch.umn.edu/bitstream/94515/2/explaining%20child%20malnutrition%20in%20developing%20countries.pdf>, accessed 21 June 2016.
- Sperling, G. B. and Winthrop, R. 2016. *What Works in Girls' Education: Evidence for the World's Best Investment*. Washington, D.C.: Brookings Institution Press.
- Taylor, B., Stein, N., and Burden, F. 2010. "The Effects of Gender Violence/Harassment Prevention Programming in Middle Schools: A Randomized Experimental Evaluation." *Violence and Victims* 25(2): 202-223.
- The Lancet. 2013. "Adolescence: a Second Chance to Tackle Inequities." Editorial. *The Lancet* 382, 9 November 2013.
- The Lancet Commissions. 2016. "Our Future: A Lancet Commission on Adolescent Health and Wellbeing." *The Lancet* 387, 11 May 2016.
- UNAIDS (Joint United Nations Programme on HIV/AIDS). 2015. *All In*. Geneva, Switzerland: UNAIDS.
- UNAIDS (Joint United Nations Programme on HIV/AIDS). 2013. *The Gap Report*. Website: www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/UNAIDS_Gap_report_en.pdf, accessed 27 May 2016.

- UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization). 2016. *Connect with Respect: Preventing Gender-based Violence in Schools*. Website: <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002432/243252E.pdf>, accessed 20 June 2016.
- UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization). 2015. *Education for All 2000-2015: Achievements and Challenges—Education for All Global Monitoring Report 2015*. Paris: UNESCO.
- UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization). 2015a. *Emerging Evidence, Lessons and Practice in Comprehensive Sexuality Education: A Global Review 2015*. Paris: UNESCO.
- UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) Institute for Statistics. 2016. *Leaving No One Behind: How Far on the Way to Universal Primary and Secondary Education?* Policy Paper 27. Fact Sheet 37. Montreal: Institute for Statistics. Website: <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002452/245238E.pdf>, accessed 3 August 2016.
- UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) Institute for Statistics. 2015. *A Growing Number of Children and Adolescents Are Out of School as Aid Fails to Meet the Mark*. Policy Paper 22. Fact Sheet 31. Montreal: Institute for Statistics. Website: www.uis.unesco.org/Education/Documents/fs-31-out-of-school-children-en.pdf, accessed 20 June 2016.
- UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) Institute for Statistics and UNICEF. 2015a. *Fixing the Broken Promise of Education for All: Findings from the Global Initiative on Out of School Children*. Montreal: UNESCO Institute for Statistics.
- UNFPA (United Nations Population Fund). 2016. "Female Genital Mutilation." Website: www.unfpa.org/female-genital-mutilation, accessed 19 June 2016.
- UNFPA (United Nations Population Fund). 2014. *UNFPA's Action for Adolescent Girls: Building the Health, Social and Economic Assets of Adolescent Girls, Especially Those at Risk of Child Marriage*. New York: UNFPA. Website: www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA%20AAG%20programme%20document_25july2014.pdf, accessed 24 May 2016.
- UNFPA (United Nations Population Fund). 2014a. *UNFPA Operational Guidance for Comprehensive Sexuality Education: A Focus on Human Rights and Gender*. New York: UNFPA.
- UNFPA (United Nations Population Fund). 2012. *Marrying Too Young: End Child Marriage*. New York: UNFPA. Website: <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/MarryingTooYoung.pdf>, accessed 8 June 2016.
- UNFPA (United Nations Population Fund). 2011. "Lacking Sanitary Pads, Girls Miss School in Dadaab Refugee Camp." Website: www.unfpa.org/news/lacking-sanitary-pads-girls-miss-school-dadaab-refugee-camp#sthash.mlomNpVp.dpuf, accessed 12 August 2016.
- UNICEF. 2014. *A Statistical Snapshot of Violence against Adolescent Girls*. New York: UNICEF. http://data.unicef.org/corecode/uploads/document6/uploaded_pdfs/corecode/Day-of-the-Girl-Child-Booklet-Final-11_10-LR-Web_216.pdf, accessed 15 August 2016
- UNICEF. 2013. *Every Child's Birthright: Inequities and Trends in Birth Registration*. New York: UNICEF. Website: http://data.unicef.org/corecode/uploads/document6/uploaded_pdfs/corecode/Birth_Registration_lores_final_24.pdf, accessed 8 June 2016.
- UNICEF. 2011. *The State of the World's Children: Adolescence—An Age of Opportunity*. Executive Summary. New York: UNICEF. Website: www.unicef.org/adolescence/files/SOWC_2011_Main_Report_EN_02092011.pdf, accessed 19 August 2016.
- UNICEF. 2003. "Factsheet: Birth Registration." Website: www.unicef.org/newsline/2003/03fsbirthregistration.htm, accessed 19 June 2016.
- UNICEF. 2000. *Domestic Violence Against Women and Girls*. Florence, Italy: UNICEF. Website: <http://tyei.com.pk/wp-content/uploads/2015/10/domestic-violence-against-women-and-girls.pdf>, accessed 13 June 2016.
- United Nations. 1948. *The Universal Declaration of Human Rights*. Paris: United Nations.
- United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division. 2015. *World Population Prospects: The 2015 Revision*. New York: United Nations.
- USAID. 2013. *State of the Field Report: Examining Evidence in Youth Workforce Development*. Washington, DC: USAID.
- Winthrop, R. and McGivney, E. 2015. "Raising the Global Ambition for Girls Education." In: *Women and Girls Rising*, edited by E. Chesler and T. McGovern. 2015. New York: Routledge, pp. 287-296.
- Wodon, Q., Petroni, S., Male, C., Onagoruwa, A., Savadogo, A., Edmeades, J., Kes, A., and John, N. 2015. *Economic Impacts of Child Marriage: Preliminary Findings from Analyses of Existing Data*. International Center for Research on Women and the World Bank. Website: www.costsofchild-marriage.org, accessed 19 August 2016.
- World Bank. 2016. "World Development Indicators." Website: <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators>, accessed 6 June 2016.
- World Bank Group. 2016. "The World Bank Group and Adolescent Girls' Education Factsheet." Washington, D. C.: The World Bank
- World Health Organization. n.d. "Adolescent Health: Mortality and DALYs in Adolescents by WHO Region, 2000 and 2012, Aged 10-19 Years." Website: <http://apps.who.int/gho/data/view.wrapper.MortAdov?lang=en>, accessed 22 June 2016.
- World Health Organization, 2013. *Global and Regional Estimates of Violence against Women: Prevalence and Health Effects of Intimate Partner Violence and Non-Partner Sexual Violence*. Geneva: World Health Organization.



Réaliser un monde où
chaque grossesse est désirée
chaque accouchement est
sans danger et le potentiel de
chaque jeune est accompli



Fonds des Nations Unies pour la population
605 Third Avenue
New York, NY 10158 (États-Unis)
Tél. : +1 212 297 5000
www.unfpa.org

ISSN 2226-4957
ISBN 978-1-61800-027-9



9 781618 000279

Numéro de vente F.16.III.H.1
F/1,040/2016